

BR.2798

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Institut kurde de Paris

TURQUIE

1997

THÈME SPÉCIAL

● PROGRÈS

DE

LA RÉFORME STRUCTURELLE

98

Institut kurde de Paris

INSTITUT KURDE DE PARIS
Bibliothèque

BR. 2798
10/08/2018

**OCDE
ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE**

1996-1997

TURQUIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996) et la République de Corée (12 décembre 1996). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Also available in English.

© OCDE 1997

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center Inc. (CCC). Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Table des matières

Évaluation et recommandations	1
I. Évolution économique récente et perspectives	15
Introduction	15
Demande et production	15
Évolution du marché du travail	20
Coûts et prix	21
Évolution de la position extérieure	23
Perspectives économiques à court terme	29
II. Politiques macroéconomiques	33
Introduction	33
Politique budgétaire	33
Politique monétaire et du taux de change	42
Les coûts de l'inflation	47
Un cadre de politique macroéconomique à moyen terme	50
III. Développer un consensus en faveur de la réforme structurelle	55
La répartition des revenus est très asymétrique en Turquie	56
Mise en valeur des ressources humaines	60
Progrès récents de la réforme structurelle	61
Autres domaines de réforme	70
Conclusion	72
Notes	73
Bibliographie	81

Annexes

I. Le processus d'inflation	82
II. Indice de la tension financière	86
III. Le déficit finançable du secteur public	92
IV. Planification de la stratégie budgétaire à moyen terme	96
V. Une caisse d'émission pour la conduite de la politique monétaire	100
VI. Chronologie économique	105
Annexe statistique et indicateurs structurels	109

Tableaux

Texte

1. Origine et utilisation des ressources	18
2. Indicateurs du marché du travail	21
3. Balance des paiements	24
4. Dette extérieure de la Turquie	28
5. Prévisions pour 1997 et 1998	30
6. Finances du secteur public	38
7. Budgets 1996 et 1997	40
8. Conditions monétaires	44
9. Progrès récents des réformes structurelles en Turquie : résumé	61

Annexes

A1. Équation de régression pour les prix de gros	83
A2. Équation de régression pour l'indice de tension des marchés financiers	89
A3. Scénario central du Secrétariat de l'OCDE	97
A4. Programme budgétaire de 1997 suivi d'un progrès continu	98
A5. Pas d'assainissement budgétaire et évolution moins favorable du marché	99

Annexe statistique et indicateurs structurels

A. Produit intérieur brut, prix courants	110
B. Produit intérieur brut, prix constants	111

C.	Produit intérieur brut par genre d'activité	112
D.	Production industrielle	113
E.	Prix	114
F.	Importations par produits	115
G.	Exportations par produits	116
H.	Répartition géographique du commerce extérieur	117
I.	Balance des paiements	118
J.	Indicateurs du commerce extérieur	119
K.	Dette extérieure de la Turquie	120
L.	Secteur monétaire et bancaire	121
M.	Besoin de financement du secteur public	122
N.	Budget consolidé	123
O.	Recettes de l'administration centrale	124

Graphiques

Texte

1.	Principaux aspects de l'activité économique	16
2.	Évolution dans l'industrie	17
3.	Échéance de la dette et activité	19
4.	Évolution de l'inflation	22
5.	Évolution du taux de change	25
6.	Balance des opérations courantes, investissement direct et dette extérieure	27
7.	Indice des tensions sur les marchés financiers	31
8.	Soldes du budget consolidé et du budget primaire	34
9.	Financement du déficit du budget consolidé	37
10.	Rachats de titres de la dette et taux de rachat	39
11.	Expansion monétaire en termes réels	45
12.	Substitution monétaire	46
13.	Financiérisation de l'économie	48
14.	Crédit bancaire	48
15.	Inflation et croissance monétaire	50
16.	Courbes de Lorenz pour la Turquie	57
17.	Les inégalités de revenu mesurées par le coefficient de Gini	58

18. Revenus de facteurs	59
19. Équivalents subvention à la production	62
20. Composition des aides à l'agriculture	63

Annexes

A1. Niveaux effectif et prévu d'inflation mensuelle	84
A2. Trajectoires simulées de l'inflation annuelle	84
A3. Série des composantes de l'indice des tensions financières	88
A4. Compromis entre la position budgétaire à moyen terme et l'inflation	93

Institut kurde de Paris

STATISTIQUES DE BASE DE LA TURQUIE

LE PAYS

Superficie totale (milliers de km ²)	779	Villes principales, 1990	
Superficie agricole (milliers de km ²)	275	(population résidente en milliers d'habitants) :	
Forêts (milliers de km ²)	202	Istanbul	7 309
		Ankara	3 237
		Izmir	2 695

LA POPULATION

Population, 1996 (en millions)	63.9	Population active civile, 1996 (en millions)	21.6
Densité au km ² , 1996	82	Emploi	20.2
Taux de variation annuel de la population, 1996	2.2	Agriculture, sylviculture, pêche	9.3
		Industrie	3.1
		Construction	1.3
		Services	6.5

LA PRODUCTION

PIB, 1995 (milliards de livres turques)	7 765 501	Origine du PIB au coût des facteurs, 1996	
PIB par habitant (en dollars)	2 715	(en pourcentage) :	
Investissement brut, 1995		Agriculture, sylviculture, pêche	15.0
(milliards de livres turques)	1 786 276	Industrie	28.4
En pourcentage du PIB	23.0	Construction	7.8
Par habitant (en dollars)	627	Services	48.8

L'ÉTAT

Consommation publique, 1995		Dette publique, fin 1995 (en pourcentage du PIB)	48.3
(en pourcentage du PIB)	10.8	Intérieure	18.0
Recettes courantes de l'administration centrale en 1995 (en pourcentage du PIB)	18.0	Extérieure	30.2

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 1995, f.a.b.		Importations de biens, 1995, c.a.f.	
(en pourcentage du PIB)	13.1	(en pourcentage du PIB)	21.6
Principaux produits exportés		Principaux produits importés	
(en pourcentage des exportations totales) :		(en pourcentage des importations totales) :	
Agricoles	10.7	Biens d'investissement	29.4
Miniers	1.9	Biens de consommation	12.4
Industriels	87.4	Biens intermédiaires	50.0
		Pétrole brut	8.2

LA MONNAIE

Unité monétaire : livre turque		Unités monétaires par dollar, moyenne journalière :	
		1994	29 778
		1995	45 738
		1996	81 281

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Turquie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 1^{er} avril 1997.

Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 13 mai 1997.

L'étude précédente de la Turquie a été publiée en septembre 1996.

Institut Kurde de Paris

Évaluation et recommandations

Des dérapages budgétaires sont réapparus à la fin de 1995 en raison de l'incertitude politique

La publication de l'*Étude économique de l'OCDE sur la Turquie*, en septembre 1996, a coïncidé avec une période de vive incertitude. Les efforts de stabilisation de la Turquie venaient d'être interrompus dix-huit mois à peine après la crise financière du début de 1994. La situation budgétaire du pays et ses résultats sur le front de l'inflation se sont ensuite dégradés, les affaires publiques n'étant plus véritablement dirigées à la suite de l'appel à des élections anticipées lancé en septembre 1995. La suspension des limites nominales précises imposées aux mouvements du taux de change et d'autres critères de résultats macroéconomiques prévus par l'accord de confirmation conclu en 1994 avec le FMI a été une source supplémentaire d'incertitude. Au printemps 1996, le Trésor n'a pu financer ses emprunts qu'à des taux réels proches de 40 pour cent et à des échéances moyennes de quatre mois. Le gouvernement minoritaire de coalition (Mère patrie/Juste voie) entré en fonctions en avril 1996 s'est trouvé confronté à de dures réalités économiques : les intérêts sur la dette publique pour 1996 augmentaient rapidement, l'estimation gouvernementale du besoin de financement du secteur public en 1996 avait été portée à près de 10 pour cent du PIB et l'inflation était proche de 80 pour cent. Le secteur privé et certains analystes internationaux s'attendaient à des résultats bien plus mauvais. Le gouvernement de coalition a dû démissionner en juin en n'ayant obtenu que fort peu de résultats. Le nouveau gouvernement de coalition

(Prospérité/Juste voie) entré en fonctions en juillet a pris des mesures pour accroître les dépenses en même temps que pour en assurer le financement. En l'occurrence, le besoin de financement du secteur public est monté à plus de 9 pour cent du PIB en 1996 et le taux d'inflation a été légèrement supérieur à 80 pour cent, soit 15 points de plus que l'objectif initial.

*Et la politique
monétaire
a encore été
la victime
de la prodigalité
budgétaire*

Dix années de mauvaise gestion budgétaire ont laissé les autorités monétaires désarmées et l'inflation chronique a pratiquement ruiné la confiance dans la livre turque en tant que réserve de valeur. En 1983, il fallait environ 225 livres turques pour acheter un dollar des États-Unis ; en mars 1997, un dollar valait 125 000 livres turques, et la moitié du stock de monnaie est aujourd'hui détenue en devises. Dans ce contexte, depuis l'appel à des élections anticipées lancé en septembre 1995, les préoccupations essentielles de la Banque centrale ont été d'assurer la stabilité des marchés financiers et de gérer les liquidités, ce qui ne lui a pas permis de mettre véritablement en œuvre un programme monétaire anti-inflationniste. L'objectif apparent de la Banque centrale a été de soutenir le «taux de change réel» en veillant à ce que la livre turque ne se déprécie pas plus rapidement que les écarts d'inflation par rapport au deutschemark et au dollar des États-Unis. La Banque n'a pas annoncé de plan monétaire officiel pour 1996 (dans la mesure où elle n'avait qu'une maîtrise limitée de son bilan). Mais elle a présenté un plan minimum pour le premier semestre de 1997, dans lequel elle prévoyait d'accélérer la croissance de la masse monétaire centrale compte tenu d'un taux d'inflation de 70 pour cent en milieu d'année qui, même s'il était atteint, reste extrêmement élevé.

***Le secteur privé
n'en a pas moins
connu une vive
expansion,
le financement
des comptes
extérieurs
a été assuré,
et la menace
d'inflation
galopante
a pu être évitée***

L'instabilité politique, une inflation extrêmement forte et des taux d'intérêt dissuasifs sont habituellement synonymes de crises et de récession. Or l'économie turque a été jusqu'ici l'exception à la règle. La production non agricole a fortement repris à partir du deuxième trimestre de 1995 et l'activité s'est accélérée jusqu'au milieu de 1996 pour se ralentir faiblement par la suite. Pendant les années civiles 1995 et 1996, la croissance du PIB réel a été en moyenne de 7 à 7½ pour cent, soutenue par une forte consommation du secteur privé et un gonflement de l'investissement privé. Le secteur des entreprises comme celui des ménages étant prêteurs nets, le niveau élevé des taux d'intérêt réels n'a eu qu'une faible incidence sur la dépense, ses effets négatifs de substitution étant compensés par des effets de revenu, et le raccourcissement de la durée moyenne des nouvelles créances de la fin de 1995 au milieu de 1996 a donné un coup de fouet supplémentaire aux flux de trésorerie. On a pu éviter la montée irrépressible de la dette et l'hyper-inflation grâce à de légers excédents budgétaires primaires et à la forte inertie de l'inflation (du fait des décalages inhérents aux accords de salaire et de la «dollarisation» générale des transactions commerciales).

Le déficit de la balance courante s'est creusé pour atteindre près de 3 pour cent du PIB en 1996, à la suite d'un gonflement des importations lié à l'Union douanière avec l'UE. Mais le financement des comptes extérieurs qui avait joué un rôle accessoire dans la crise financière de 1994, a depuis lors été réalisé sans difficulté. Le service des obligations liées à la dette publique de la Turquie n'a pas posé de problèmes, malgré une nouvelle révision à la baisse de la cote de crédit de l'État turc à la fin de 1996 et au début de 1997. Les entrées massives de capitaux ont régulièrement gonflé les réserves officielles (sauf pendant une

courte période précédant les élections de décembre 1995) pour les porter, à la fin de 1996, au niveau exceptionnel de 18 milliards de dollars, soit l'équivalent d'environ cinq mois d'importations de marchandises ; toutefois, les investissements directs étrangers n'ont représenté qu'une fraction faible et décevante de ces flux.

La forte croissance et la position extérieure soutenable de la Turquie ont largement tenu au dynamisme, à la rapidité de réaction et à l'adaptabilité du secteur privé. Les entreprises ont peut-être tiré jusqu'à la moitié de leurs profits de la détention d'effets publics. De plus, l'économie informelle a elle aussi joué un rôle : les exportations non enregistrées vers la région de la mer Noire et d'autres activités non recensées ont aidé à équilibrer les comptes extérieurs.

***Mais les coûts
de l'inflation
sont élevés
et les groupes
les plus faibles
de la population
ont souffert***

Cependant, le point noir reste le bilan médiocre de la Turquie sur le plan de l'inflation ; l'incapacité persistante à réduire l'inflation contraste fortement avec les performances des autres pays de l'OCDE, qui pour la plupart ont pratiquement atteint la stabilité des prix. Aucune économie de marché ne peut fonctionner indéfiniment avec une inflation extrêmement élevée et des taux d'intérêt dissuasifs. Les coûts de l'extrême inflation sont considérables et provoquent une grave distorsion quant au niveau et à la composition de l'épargne et de l'investissement intérieurs qui assombrit les perspectives de croissance par ailleurs favorables de l'économie. Le niveau élevé des taux d'intérêt réels a eu pour conséquences une planification à très court terme, une instabilité de l'économie, l'apparition d'une population urbaine vivant de rentes et une distribution des revenus très inégalitaire. En 1994, les revenus urbains au titre des intérêts et des loyers ont atteint l'équivalent des trois quarts des salaires et traitements ; les quintiles supérieur et inférieur recevaient respectivement 54.9 et

4.9 pour cent du revenu national ; et la Turquie était, de tous les pays de l'OCDE – à une seule exception près – celui où la répartition des revenus était la moins uniforme, avec les conséquences que cela peut avoir pour la cohésion sociale et pour les performances économiques.

Le début de 1997 a été marqué par une vague d'optimisme et un contexte financier favorable qu'il convient de mettre à profit pour faire progresser la réforme

Au début de l'année, le renforcement de la stabilité politique, l'amélioration de la gestion de la dette et un retournement des perspectives concernant l'accélération des privatisations ont déclenché une vague d'optimisme et de confiance sur les marchés financiers. Les taux d'intérêt nominaux ont chuté d'environ 30 points pour s'établir aux alentours de 90 pour cent (retenue à la source exceptée) au premier trimestre de 1997. Il est indispensable d'utiliser ce contexte plus favorable pour procéder à une réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale et d'imposition – et par là même préparer le terrain pour une position budgétaire tenable et transformer le capital humain et physique de la Turquie pour qu'il offre les bases nécessaires à une économie moderne, plus axée sur le jeu du marché.

L'équilibre du budget de l'État prévu pour 1997 est donc un objectif très ambitieux, mais extrêmement souhaitable

La prévision budgétaire d'un besoin de financement du secteur public égal à zéro pour l'exercice 1997 constitue un objectif ambitieux et hautement souhaitable, qui suppose principalement une forte poussée des recettes globales des privatisations, à près de 5 pour cent du PIB. On prévoit également une rapide progression des recettes fiscales, de quelque 2.3 points de PIB. Dans le même temps, les salaires du secteur public seront indexés sur l'objectif d'inflation, et l'investissement public augmentera de près d'un tiers, après plusieurs années de coupes claires. Les intérêts sur la dette publique devraient diminuer de plus de 2 pour cent du PIB, avec un allongement de l'échéance moyenne de la dette, portée de sept à dix mois – et les

conditions des nouveaux instruments d'emprunt récemment émis laisseraient présager, si elles étaient maintenues, des résultats encore plus favorables. Au début de 1997, cependant, les salaires du secteur public ont été de nouveau relevés et portés à des niveaux supérieurs aux prévisions budgétaires.

Bien que les chances de voir s'accélérer les privatisations se soient nettement améliorées, l'ambitieux programme de 6.5 milliards de dollars que s'est donné le gouvernement pour 1997 (de même que l'objectif d'un besoin de financement du secteur public égal à zéro) sera difficile à mettre en œuvre. Et du strict point de vue de l'efficacité, sa réalisation sur une seule année n'est peut-être pas nécessairement souhaitable. De fait, le calendrier des ventes effectives dépendra des conditions des marchés financiers et, dans certains cas, de la mise en place d'un cadre réglementaire approprié dans les secteurs (Telekom, raffinage du pétrole, production d'électricité) qui étaient précédemment des monopoles du secteur public.

*Sous réserve
de progrès dans
la réduction
des déficits
budgétaires,
les perspectives
à court terme
font entrevoir
une atténuation
des déséquilibres
macroéconomiques*

L'évaluation des perspectives macroéconomiques dépend étroitement des résultats budgétaires escomptés, élément déterminant du taux d'inflation et des intérêts sur la dette publique. Les prévisions du Secrétariat de l'OCDE reposent sur l'hypothèse que l'excédent du budget primaire (non compris les privatisations) augmentera de près de 1 point pour atteindre 2½ pour cent du PIB en 1997, et qu'il faudra plusieurs années pour atteindre l'objectif prévu pour 1997 en matière de privatisations. Exclusion faite du produit de ces dernières, le déficit budgétaire devrait donc s'établir en moyenne à 8¼ et 7 pour cent du PIB respectivement pour les années civiles 1997 et 1998, le besoin de financement du secteur public revenant à 6¼ et 5½ pour cent du PIB au cours de la même période. Sur

la base de ces hypothèses, on prévoit un ralentissement de la croissance du PIB, qui reviendrait d'un niveau insoutenable de 7¼ pour cent en 1996 aux alentours de son taux potentiel estimé de 5 pour cent environ les deux années suivantes. L'assainissement budgétaire se poursuivant à un rythme régulier, l'inflation pourrait être ramenée à 65 pour cent en 1998, six à douze mois plus tard que dans les prévisions officielles. Le déficit de la balance des opérations courantes pourrait se stabiliser aux alentours de 3 pour cent du PIB jusqu'à la fin de 1998, la croissance des importations devenant plus modérée après la forte poussée de 1996.

Les risques et incertitudes qui entourent ces prévisions sont loin d'être négligeables, et les projections avancées à la fin de 1996 ont été d'une diversité tout à fait inhabituelle. Cela tient notamment à la difficulté d'apprécier la confiance dans un contexte qui évolue rapidement. Or la confiance est déterminante, étant donné le poids des primes de risque qu'incorporent les taux d'intérêt nominaux, et donc les chiffres du besoin de financement du secteur public et de l'inflation. L'indice des tensions des marchés financiers mis au point par le Secrétariat de l'OCDE (sur la base des écarts d'inflation, des taux d'intérêt réels et de la substitution entre monnaies) tente précisément de mesurer la confiance, mais donne également une idée de l'incidence que peut avoir la politique économique sur cette dernière. Les prévisions à court et moyen terme de l'OCDE (fondées sur un allongement de l'échéance des nouveaux instruments de la dette et sur un progrès régulier de l'assainissement budgétaire) ne sont pas incompatibles avec de nouvelles baisses progressives de l'indice des tensions des marchés financiers après le fort repli constaté en janvier 1997. En revanche, si les déficits budgétaires ne sont pas rapidement corrigés par une accélération des

réformes fondamentales en matière de fiscalité et de dépenses, la confiance des marchés financiers se détériorera, avec des conséquences négatives pour l'inflation et la croissance.

Des engagements résolus dans un cadre d'action à moyen terme sont nécessaires pour lutter contre l'ampleur endémique de l'inflation

Après des décennies de forte inflation endémique, les responsables de la politique économique se trouvent cependant confrontés à une double tâche gigantesque : asseoir la crédibilité de leur action et faire admettre par l'opinion la nécessité de freiner la hausse des prix. On a parfois envisagé la création d'une caisse d'émission, bien qu'il s'agisse là d'une solution extrême. La simplicité et la transparence d'un tel dispositif sont certes attrayantes, mais il peut en résulter de graves problèmes financiers et d'importantes pertes de production, et le cadre institutionnel existant de la Turquie paraît mal se prêter à un mécanisme de ce type. De fait, les mêmes résultats positifs pourraient être obtenus moyennant des coûts d'ajustement bien moindres par la mise en place d'une stratégie financière à moyen terme crédible, principal élément qui fasse défaut au cadre d'action des autorités turques. Une stratégie financière à moyen terme faciliterait la mise en œuvre de mesures raisonnables en matière d'imposition et de dépense, et notamment la réalisation de réformes structurelles de nature à modifier fortement les transferts de revenu entre les générations. Les plans quinquennaux de la Turquie comportent bien des objectifs à moyen terme, mais ces plans ont manqué d'un cadre cohérent et d'orientations opérationnelles claires. Ainsi que le recommandait l'OCDE dans l'*Étude économique de la Turquie 1996*, une stratégie financière à moyen terme, dans le contexte particulier de la Turquie, doit également s'accompagner de l'annonce préalable d'un ensemble de plans d'urgence en cas de dérapages imprévus. Un tel cadre pourrait égale-

ment créer les conditions nécessaires à l'adoption progressive d'un point d'ancrage nominal.

La Loi de 1994 sur la Banque centrale représente une première étape vers l'annonce préalable de paramètres contraignants prédéterminés, dans la mesure où elle abaisse progressivement le plafond légal des avances de la Banque au Trésor ; ce plafond a été ramené de 10 à 6 pour cent entre 1996 et 1997 (et doit revenir à 3 pour cent par la suite). Mais le gouvernement doit se montrer encore plus ambitieux, en supprimant cette source de financement du Trésor. Cela permettrait à la Banque centrale d'avoir la maîtrise totale de son bilan et d'être responsable des résultats sur le front de l'inflation.

Les autorités turques prévoient l'instauration de points de repère macroéconomiques et budgétaires sur trois ans, accompagnés d'objectifs précis pour les recettes fiscales, les dépenses publiques et les déficits de la sécurité sociale. Ce serait là un premier pas louable vers la mise en place d'une stratégie financière à moyen terme, mais le gouvernement doit montrer sa détermination à atteindre ces objectifs.

***Une plus grande
transparence
et la cohésion
sociale sont
nécessaires pour
faire progresser
la réforme
structurelle***

La réforme structurelle reste nécessaire si l'on veut réduire encore le besoin de financement du secteur public et mettre simultanément en œuvre les principales recommandations de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Or, après dix années de promesses non tenues – en grande partie du fait de la courte durée de vie des gouvernements –, il est loin d'être sûr qu'une telle réforme (accompagnée d'un nouveau programme de stabilisation) bénéficie du soutien de l'opinion. Pour la faire approuver, il faudrait que les coûts et les avantages de l'intervention de l'État soient clairement exposés par un organe indépendant, à l'image de

l'Industry Commission (Commission industrielle) en Australie, ce qui améliorerait en outre la transparence budgétaire.

L'affectation des économies, réalisées grâce à la réforme, à l'amélioration du niveau d'instruction et de santé en Turquie pourrait aider à renforcer la cohésion sociale et relever la qualité et le niveau de son capital humain : c'était là l'une des principales recommandations de l'Étude de l'an dernier. Une telle réorientation des priorités de dépenses aurait d'énormes retombées positives. En 1996, les dépenses de santé et d'éducation représentaient à peine plus de 50 pour cent des intérêts sur la dette publique. Elles pourraient être accrues de 1 pour cent du PIB si, la récente baisse de 30 points des taux d'intérêt se révélant durable, on leur consacrait le tiers des gains ainsi réalisés : une telle mesure aboutirait en outre au fil du temps à une réduction de 40 pour cent du taux extrêmement élevé de mortalité infantile de la Turquie (49.3 décès pour 1 000 naissances vivantes au cours de la période 1989-93, contre 4,6 au Japon).

***La liste
des réformes
requises
est longue***

Un tel programme de réforme avait été recommandé dans l'Étude de l'an dernier (dans un chapitre spécial consacré à la suite à donner à la Stratégie pour l'emploi). Une priorité élevée doit être accordée à l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale et à la mise en place d'un système d'imposition plus équitable. De telles mesures favoriseraient l'intégration de l'économie informelle en définissant plus clairement les sanctions, en offrant un système cohérent d'incitations et en assurant l'accès à des services publics améliorés. Elles accéléreraient également la réorientation des subventions agricoles vers une garantie directe de ressources et réduiraient les dépenses non prioritaires en imposant une discipline plus stricte aux entre-

prises économiques d'État (EEE), en donnant une nouvelle impulsion à la privatisation et en encourageant les régimes privés de pensions. Ces initiatives s'accompagneraient d'une augmentation des investissements en capital humain et en infrastructures publiques dont les taux de rendement social sont élevés (tels que le projet concernant le sud-est de l'Anatolie (GAP) qui se traduit déjà par une forte amélioration de la production, des créations d'emplois et une réduction des écarts régionaux de revenu). Il ne fait pas de doute que les problèmes budgétaires de la Turquie pourraient également être résolus à court terme par un relèvement des taux d'imposition ; mais ce serait manifestement là un pis-aller auquel il faut préférer les mesures visant à améliorer l'équité et l'efficacité de l'impôt et une meilleure définition des priorités de dépenses.

***La réforme
de la sécurité
sociale
est impérative***

L'une des toutes premières priorités est de prendre rapidement des mesures pour interrompre l'aggravation des déficits de la sécurité sociale et rendre le système plus équitable. Une législation visant à redresser le régime public de pensions, qui se trouve au bord de la faillite, attend l'approbation du Parlement ; ce dispositif contribuera à réduire légèrement les déficits prévus. Mais il faudra faire beaucoup plus pour donner au système une base financière viable (par l'adoption d'âges minimaux réalistes de départ en retraite et par l'établissement de liens entre les prestations et les cotisations effectivement versées). On pourrait parallèlement préparer la voie à une réforme plus fondamentale avec, par exemple, la mise en place de régimes de pensions fondés sur le principe de droits individuels, inspirés de l'expérience faite avec beaucoup de succès par le Chili ; cela permettrait peut-être aussi d'accroître l'épargne nationale, de promouvoir le développement des marchés financiers et d'inciter à l'enregistrement en bonne et due forme des activités économiques non déclarées.

Les EEE ont amélioré leur efficacité mais doivent encore mieux faire

L'efficacité des entreprises économiques d'État (EEE) s'est fortement améliorée et ces établissements sont désormais gérés de manière plus conforme aux principes commerciaux. Depuis 1993, la masse salariale des EEE rapportée à leurs ventes a été réduite de plus de moitié. Les efforts faits se sont cependant limités à la restructuration des grandes entreprises chroniquement déficitaires, comme les chemins de fer, la poste et les charbonnages. Si l'on en juge d'après l'expérience de nombre de pays de l'OCDE, ces activités peuvent être gérées par des sociétés publiques ou privatisées, avec des gains d'efficacité non négligeables. Même si l'on ne procède pas à une réforme aussi radicale, il faut au minimum autoriser les EEE à fixer leurs prix en tenant davantage compte des conditions du marché.

Le processus de privatisation est désormais au premier plan de l'actualité

L'accélération des privatisations a été longtemps considérée comme le test décisif permettant de juger de l'aptitude du gouvernement à procéder à des réformes. En novembre 1996, le montant des privatisations opérées depuis 1985 s'élevait seulement à 3.1 milliards de dollars, dont 287 millions de dollars avaient été réalisés pendant les onze premiers mois de 1996. Depuis lors, cependant, le rythme s'est accéléré de manière spectaculaire. Des offres d'un montant de 900 millions de dollars ont été acceptées au cours des deux mois se terminant en janvier 1997, et les adjudications d'une douzaine d'autres sociétés, parmi lesquelles de grandes entreprises « phares » sont en cours. La première tranche de Turkish Telekom a maintenant de bonnes chances d'être rapidement vendue (de même que des licences pour l'exploitation du marché lucratif des téléphones mobiles (GSM)) après qu'une plainte ait été rejetée par la Cour constitutionnelle en janvier 1997. Les détails financiers de l'opération doivent encore être approuvés, et un certain nombre de décisions complexes doivent être prises avant que l'on puisse procéder à une

vente publique. Et si l'on ne peut que se féliciter de la détermination du gouvernement à poursuivre son programme de privatisations, on ne saurait sous-estimer les problèmes que soulève la réalisation de ce type de ventes.

En résumé...

Les dix-huit derniers mois ont été l'une des périodes les plus instables de l'histoire économique contemporaine de la Turquie. La croissance économique a été d'une vigueur surprenante, malgré l'absence prolongée d'un véritable gouvernement et les déséquilibres macroéconomiques croissants. Cette situation était manifestement intenable. Les déficits budgétaires chroniques, une inflation excessive et une distribution des revenus de plus en plus faussée compromettaient les chances de croissance durable. Le poids des intérêts sur la dette publique hypothéquait la capacité de l'économie à résister aux chocs extérieurs, aux accidents économiques et aux intérêts personnels des rentiers. L'actuel gouvernement majoritaire de coalition a fort heureusement introduit un élément de stabilité dans le contexte politique. Il a fait d'importants efforts pour accélérer le programme de privatisations longtemps retardé et a proposé un objectif ambitieux en annonçant un besoin de financement du secteur public égal à zéro en 1997, avec une réorientation en profondeur des priorités de dépenses. On ne peut que se féliciter de ces objectifs qui méritent d'être soutenus par la communauté internationale, et tous les efforts possibles devraient être faits pour en assurer la réalisation.

Bien que certains dérapages par rapport aux objectifs ambitieux du budget 1997 semblent inévitables, la volonté de parvenir à une situation budgétaire tenable à moyen terme est plus importante que la réalisation d'un objectif chiffré exagérément optimiste au cours d'une année donnée. De fait, les progrès tangibles récemment faits sur la

voie de l'assainissement des finances publiques ont réduit la prime excessive de risque incorporée dans les taux d'intérêt et pourraient, s'ils se poursuivaient, libérer les ressources nécessaires pour améliorer le niveau d'instruction et la santé. La réalisation rapide d'un certain nombre de volets essentiels du programme de réforme structurelle du gouvernement pourrait faciliter une amélioration durable de la situation budgétaire. Cela allégerait encore la lourde charge qui pèse sur le secteur privé dynamique de la Turquie, aiderait l'économie à mettre en valeur le potentiel indiscutablement très riche dont elle dispose à moyen terme, et offrirait les conditions nécessaires à une cohésion sociale plus étroite et à une société moins instable, plus efficiente et plus équitable. Nul n'ignore cependant la précarité de la confiance des marchés financiers ; il faut éviter toute décision susceptible de compromettre la réalisation des objectifs budgétaires à moyen terme, et s'attaquer avec vigueur et détermination aux problèmes économiques fondamentaux de la Turquie.

I. Évolution économique récente et perspectives

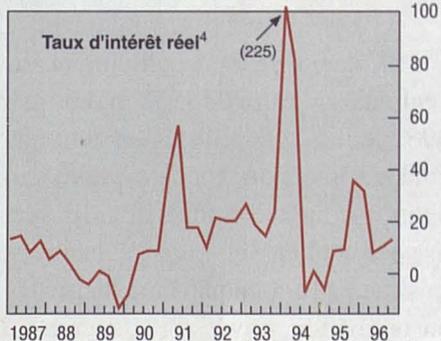
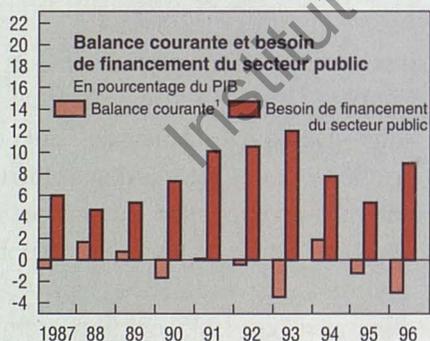
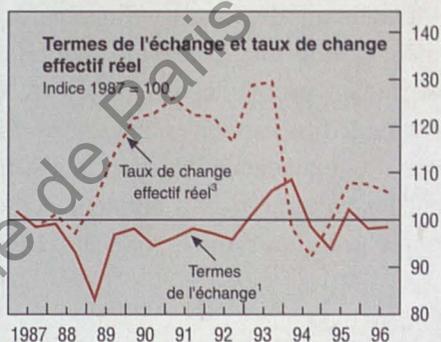
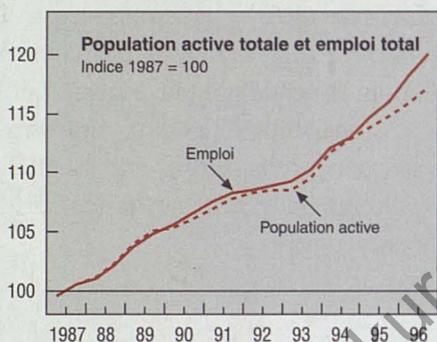
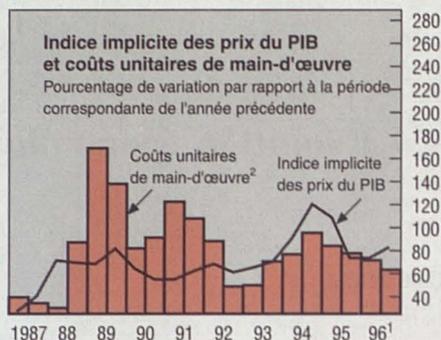
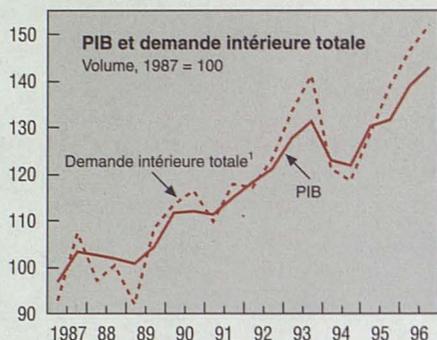
Introduction

L'économie de la Turquie s'est redressée à un rythme étonnamment rapide au lendemain de la crise financière du début de 1994. La croissance a été soutenue, et le financement du déficit de la balance des opérations courantes n'a posé aucun problème. En revanche, l'inflation et le déficit du secteur public demeurent obstinément élevés. Les fortes tensions inflationnistes – qui témoignent d'une tendance inquiétante à s'intensifier par paliers – trouvent essentiellement leur origine dans l'ampleur des déséquilibres budgétaires et la lenteur des progrès accomplis sur la voie de la réforme structurelle.

Demande et production

La demande et la production intérieures ont fortement repris à partir du deuxième trimestre de 1995 et leur redressement s'est accéléré jusqu'au milieu de 1996 pour s'affaiblir légèrement par la suite. Depuis le début de 1995, la demande intérieure totale a régulièrement progressé à des taux à deux chiffres, tandis que la croissance du PIB réel s'établissait en moyenne autour de 7 à 7½ pour cent en 1995 et 1996, en raison de la contribution négative des exportations nettes (graphique 1). L'activité a tiré son dynamisme du secteur privé. La consommation privée s'est accrue de 7.6 pour cent en 1995 et probablement encore plus en 1996¹. La formation brute de capital fixe a progressé de 8.3 pour cent en 1995, l'investissement des entreprises (essentiellement en machines et outillage) ayant augmenté de 14.9 pour cent alors que l'investissement public reculait de 16.9 pour cent. Un raffermissement généralisé de l'investissement paraît s'être produit en 1996; le gonflement des importations de biens

Graphique 1. PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

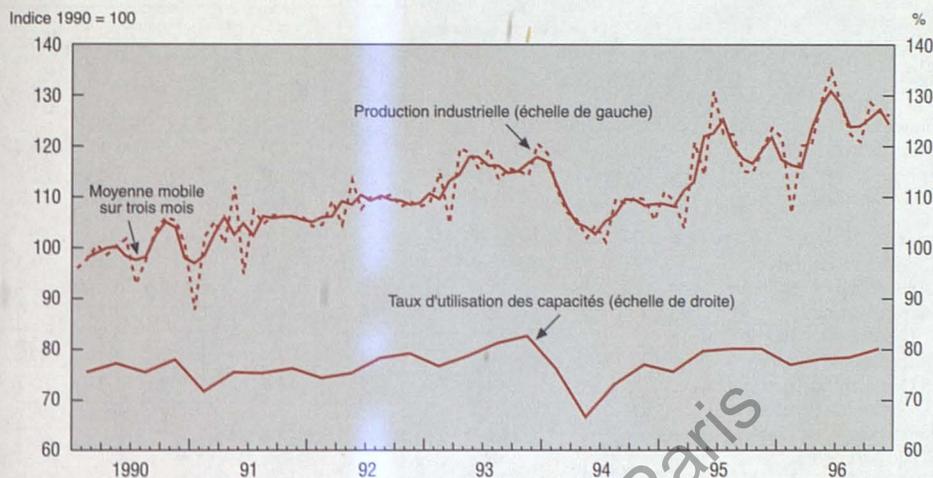


1. Estimation pour la dernière période.
2. Ensemble de l'économie.
3. Calculé à l'aide de l'inflation des prix à la consommation par rapport à celle des partenaires commerciaux de la Turquie.
4. Taux interbancaire corrigé de l'indice des prix à la consommation.

Source : OCDE, Comptes nationaux, Principaux indicateurs économiques et estimations.

Graphique 2. ÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE

Chiffres désaisonnalisés



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

d'équipement suggère une poussée de 25 à 30 pour cent de l'investissement privé ainsi qu'une progression de l'investissement du secteur public.

La reprise a été tirée par les secteurs de l'industrie et des services. La production industrielle a été l'élément moteur du redressement de l'activité jusqu'au milieu de 1996, et la croissance s'est ensuite ralentie bien que demeurant soutenue (graphique 2). Les taux d'utilisation des capacités industrielles ont culminé en septembre 1995 et se sont ensuite détendus, la capacité ayant augmenté du fait du gonflement de l'investissement des entreprises (en partie en raison de l'Union douanière conclue avec l'UE). La production de services, qui s'aligne habituellement avec un certain retard sur celle de l'industrie, s'est raffermie pour atteindre des taux à deux chiffres pendant les neuf premiers mois de 1996 (tableau 1). En revanche, la production agricole et les services gouvernementaux sont demeurés peu soutenus, en raison de déplacements sectoriels à long terme. La production agricole ne s'est accrue que d'environ 2 pour cent en 1995 (taux proche de sa tendance à moyen terme) et a affiché une progression analogue sur les neuf premiers mois de 1996. Les services gouvernementaux ont augmenté

Tableau 1. Origine et utilisation des ressources

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
	Part du PIB aux prix courants	Pourcentage de variation en volume				
Origine						
Agriculture	15.2	4.3	-1.3	-0.7	2.0	5.2
Industrie	25.9	5.9	8.2	-5.7	12.1	7.1
Construction	7.0	6.2	7.9	-2.0	-4.7	4.8
Services	51.9	6.6	11.0	-7.2	7.8	8.1
PIB	100.0	6.0	8.0	-5.5	7.2	7.2
Demande¹						
Consommation privée	70.6	3.2	8.6	-5.4	5.8	9.5
Consommation publique	12.4	3.6	8.6	-5.5	6.8	4.7
Investissement	23.5	6.6	26.1	-16.7	9.1	17.9
Demande intérieure finale	106.5	4.1	13.0	-8.6	6.7	11.2
Formation de stocks ²	-1.1	1.6	1.2	-4.6	4.7	-0.6
Demande intérieure totale	105.4	5.7	14.1	-12.7	11.7	10.7
Exportations de biens et de services	13.8	11.0	7.7	15.2	8.0	18.0
Importations de biens et de services	16.6	10.9	35.8	-21.9	29.6	26.2
Solde extérieur ²	-2.8	-0.3	-6.2	8.6	-4.7	-2.4
Écart statistique ²	-2.6	0.5	-0.2	-0.3	0.3	-0.3
PIB	100.0	6.0	8.0	-5.5	7.2	8.0

1. Premier semestre de 1996 rapporté au premier semestre de 1995.

2. Contribution à la croissance.

Source : Institut national de statistiques, *Turkish Economy, Statistics and Analysis*, et Office national de planification.

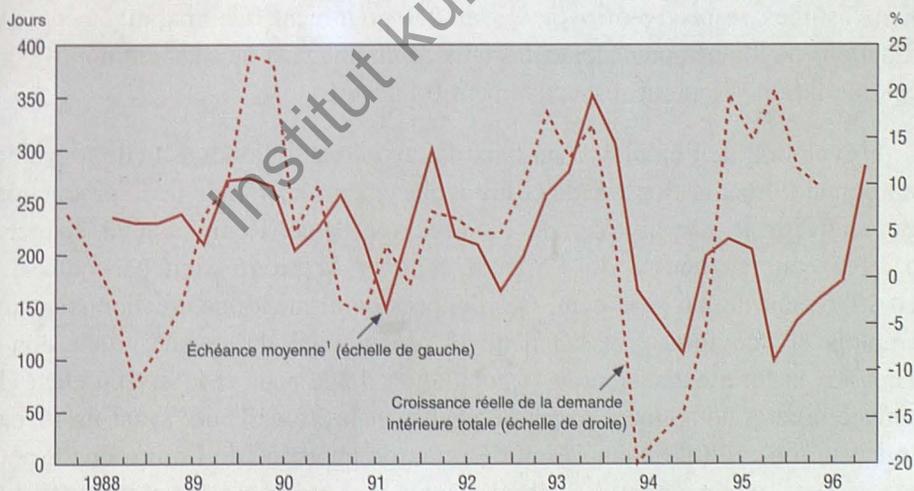
de 2.5 pour cent en 1995, mais leur croissance s'est quelque peu ralentie pendant les trois premiers trimestres de 1996.

Forces à l'œuvre dans l'économie

La vigueur de la reprise de 1995-96 malgré le niveau très élevé des taux d'intérêt réels a largement dépassé les prévisions officielles et l'analyse généralement faite par les milieux d'affaires. Les raisons du dynamisme des dépenses privées ne sont pas évidentes. La fermeté inattendue de l'activité en 1995 a peut-être tenu aux effets de patrimoine liés au recul de l'inflation, malgré les efforts d'austérité budgétaire, et il est possible que l'orientation expansionniste donnée à la politique budgétaire en 1996 ait gonflé momentanément la demande². De même, la position financière nette des secteurs des ménages et des entreprises, conjuguée au niveau élevé des taux d'intérêt réels, pourrait n'avoir joué qu'un rôle limité (voire pervers) dans la mesure où les effets négatifs de substitution exercés par le relèvement des taux ont été largement neutralisés par les effets exercés sur les revenus.

Le profil temporel des dépenses privées est lui aussi influencé par les modifications des taux d'intérêt et l'échéance des nouvelles émissions, en raison de l'ampleur du stock de titres publics détenus par le secteur privé, à des taux réels très élevés. Bien que l'échéance en tant que telle n'influence pas le revenu, l'évolution des flux de trésorerie peut freiner ou accélérer les dépenses, la majeure partie de la dette étant constituée de bons du Trésor dont le rendement se matérialise à l'échéance. C'est là un facteur important en Turquie étant donné le sous-développement des marchés financiers secondaires. De 1993 à 1995, l'encours de la dette publique a été reconduit tous les douze mois. Si l'échéance moyenne s'allonge, les flux de trésorerie sont eux aussi retardés. Néanmoins, le fait que les autorités soient à même d'émettre des instruments d'endettement à plus long terme reflète généralement un raffermissement de la confiance et une baisse des taux d'intérêt en vigueur, de sorte qu'il est difficile de dissocier les effets de revenu des effets de trésorerie exercés sur l'activité intérieure. Il ressort néanmoins du graphique 3 que le décalage entre le ralentissement de la croissance de la demande intérieure et l'allongement des échéances des nouveaux instruments d'emprunt a récemment été de l'ordre de trois trimestres³. On peut en

Graphique 3. ÉCHÉANCE DE LA DETTE ET ACTIVITÉ



1. Les échéances moyennes se rapportent aux nouvelles émissions de titres d'emprunt.
Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

conclure que l'allongement de l'échéance des nouveaux titres d'emprunt à 399 jours au premier trimestre de 1997, contre 200 jours en septembre 1996, exercera des pressions à la baisse sur la demande intérieure en 1997. De fait, la croissance de la production industrielle et les taux d'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier se sont d'ailleurs affaiblis depuis le milieu de 1996.

En bref, il est toujours difficile d'évaluer les forces qui agissent sur l'économie de la Turquie en raison de l'absence de données à jour. Une autre difficulté tient à l'ampleur de l'économie informelle⁴ et à l'instabilité du climat politique qui rendent difficile l'évaluation des effets de revenu et de confiance dont le rôle est déterminant pour les comportements à court terme.

Évolution du marché du travail

De même, l'analyse du marché du travail est limitée par l'offre de données, malgré la très sensible amélioration de la qualité et de la fréquence des enquêtes sur la population active menées auprès des ménages. La dernière enquête, en date d'octobre 1996, faisait apparaître un chômage de 5.8 pour cent de la population active, et un sous-emploi de 6.2 pour cent. Les taux de chômage urbain et rural étaient estimés respectivement à 9.3 et 2.9 pour cent. Comparativement aux estimations de l'année précédente, les taux de chômage et de sous-emploi avaient reculé de 0.8 et 0.1 point respectivement (tableau 2).

L'évolution de l'emploi et du taux d'activité est toujours difficile à évaluer étant donné l'urbanisation rapide et les déplacements sectoriels de la production. Comparativement aux niveaux de l'année précédente, l'emploi total en octobre 1996 était en hausse de 1.5 pour cent, et sa progression par rapport à avril 1996 était de 2.6 pour cent. Ces données confirment une création soutenue d'emplois et une forte croissance de la productivité du travail. Étant donné néanmoins la forte expansion de la population d'âge actif et le niveau élevé du chômage urbain, notamment parmi les jeunes et les travailleurs ayant un niveau d'instruction élevé (qui connaissent des taux de chômage de l'ordre de 28 pour cent), il reste extrêmement difficile d'assurer une création d'emplois suffisante – comme d'améliorer le niveau relativement faible de mise en valeur des ressources humaines de la Turquie (voir chapitre III).

Tableau 2. Indicateurs du marché du travail

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
	Octobre					
Population âgée de 12 ans et plus						
Taux d'activité, pourcentage	52	52	50	50	51	50
Population active civile, milliers	21 238	21 703	21 628	22 136	22 900	23 030
Emploi civil, milliers	19 452	19 959	19 906	20 397	21 378	21 698
Chômage, milliers	1 787	1 745	1 722	1 740	1 522	1 332
Taux de chômage	8.4	8.0	8.0	7.9	6.6	5.8
Emploi civil						
En pourcentage du total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Agriculture	47.6	44.7	43.4	44.2	47.8	45.9
Industries minières	1.1	1.0	0.8	0.8	0.6	0.7
Industries manufacturières	14.0	16.5	15.1	14.6	13.8	14.4
Construction	5.6	5.4	5.9	6.0	5.7	6.2
Commerce	11.6	12.5	12.8	13.0	12.2	12.5
Transports	4.1	4.2	4.8	4.5	4.0	4.2
Autres	16.0	15.7	17.2	16.9	15.9	16.1
Population âgée de 15 à 64 ans						
Taux d'activité	58	58	57	57	57	56
Population active civile	19 728	20 284	20 496	20 758	21 694	21 425
Emploi civil	18 049	18 629	18 828	19 085	20 212	20 137
Chômage, milliers	1 678	1 665	1 669	1 673	1 447	1 238
Taux de chômage	8.5	8.2	8.1	8.1	6.7	6.0

Source : Institut national de statistiques, *Household Labour Force Surveys*.

Coûts et prix

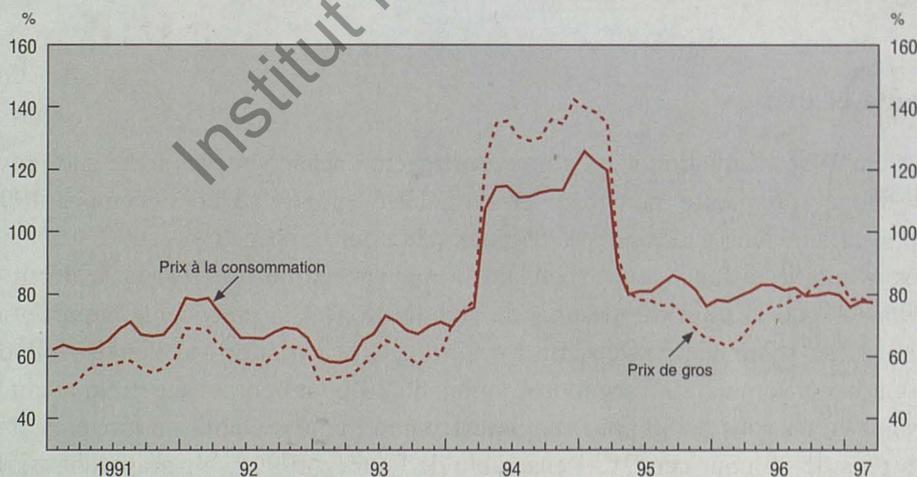
En 1996, l'inflation s'est à nouveau révélée beaucoup plus forte que prévu. Le budget provisoire pour janvier-avril 1996 (approuvé en décembre 1995) supposait une hausse des prix de 65 pour cent pour l'année civile 1996, soit à peu près la moitié du taux relevé pendant la majeure partie de 1994 et le début de 1995, lorsque le train de mesures de stabilisation et la précédente dépréciation avaient fait sentir leurs effets. En l'occurrence, la variation sur douze mois des prix à la consommation est montée à plus de 80 pour cent à l'été 1996 avant de revenir en dessous de 80 pour cent en décembre, pour s'établir en moyenne à un peu plus de 80 pour cent sur l'ensemble de l'année 1996 (voir graphique 4). La hausse de l'IPC d'une année sur l'autre s'est encore affaiblie au premier trimestre de 1997, mais pour une large part du fait de la progression exceptionnellement

forte enregistrée un an plus tôt en raison des relèvements des tarifs publics qui avaient été retardés avant les élections de décembre 1995.

Un taux d'inflation aussi élevé était indéniablement un échec. Néanmoins, compte tenu du climat exceptionnel d'instabilité politique et d'incertitude persistantes concernant le nouveau gouvernement et son programme d'action, il est remarquable que l'on ait pu éviter une nouvelle accélération de l'inflation, prévue par la plupart des analystes locaux et internationaux en 1996. Force est de reconnaître que dans beaucoup de pays, une fois que l'inflation est montée à de tels niveaux, son taux tend ultérieurement à s'élever encore, ce qui débouche parfois sur une hyperinflation. La Turquie a évité cet écueil, en partie du fait de l'importante force d'inertie de l'inflation dans ce pays⁵.

Dans le cas de la Turquie, l'inflation est étroitement liée à la rapide expansion des agrégats monétaires⁶. L'annexe I illustre cette relation et montre qu'à long terme, la croissance monétaire est le principal élément moteur de l'inflation. Un autre facteur pertinent à court terme est le taux de dépréciation de la livre turque. Ce mécanisme prend actuellement plus d'importance, l'économie étant

Graphique 4. ÉVOLUTION DE L'INFLATION
Variation sur douze mois



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

ouverte à la concurrence internationale et la part des importations dans la production intérieure s'inscrivant en hausse⁷.

La rapidité de l'expansion monétaire et de l'inflation en Turquie résulte essentiellement du niveau excessif du besoin de financement du secteur public et de sa monétisation partielle, même si, au cours de l'année écoulée, les entrées de capitaux et la substitution inverse de monnaies ont également contribué à accroître les liquidités. Selon des estimations préliminaires, une fraction de près de 17 pour cent du besoin de financement du secteur public en 1996 a été monétisée. Bien qu'encore trop élevé pour freiner l'inflation, ce pourcentage était plus faible qu'en 1995, où il avait été de l'ordre d'un quart (voir chapitre II). Les anticipations inflationnistes pourraient donc se détendre, mais les déficits budgétaires chroniques ont durci les anticipations de prix. De fait, l'inertie des prix semble s'être renforcée depuis les années 70, en même temps que l'inflation s'élevait progressivement (voir annexe I).

Évolution de la position extérieure

Depuis la crise financière de 1994, la Turquie n'a eu aucune difficulté à assurer le service de sa dette extérieure. Ayant eu à nouveau la possibilité de faire appel aux marchés internationaux de capitaux au début de 1995, la Banque de Turquie a accumulé des réserves d'un niveau exceptionnel (18 milliards de dollars à la fin de 1996, soit l'équivalent de cinq mois d'importations) grâce à une reprise des entrées de capitaux étrangers (notamment de portefeuille). Même ainsi, la situation extérieure de la Turquie continue d'être attentivement surveillée, en raison du caractère à court terme et de l'instabilité de certaines de ces entrées.

L'évaluation de la position extérieure de la Turquie a été rendue encore plus complexe par les retards apportés à la publication des chiffres du commerce extérieur du fait de la conclusion de l'Union douanière avec l'UE. Les données réunies jusqu'en juillet 1996 font apparaître une progression de 8.4 pour cent (en dollars des États-Unis) des exportations par rapport à la période correspondante de l'année précédente, les importations s'étant pour leur part accrues de 30.3 pour cent (tableau 3). Il est possible que la Turquie ait vu sa part de marché d'exportations s'améliorer légèrement en 1996, et le taux de change effectif réel (sur la base des prix à la consommation relatifs) est encore inférieur de quelque 20 pour

Tableau 3. Balance des paiements

Millions de dollars

	1993	1994	1995	1996 S1	1996 Estimations
Compte des opérations courantes					
Exportations (fab)	15 611	18 390	21 975	11 041	24 900
Importations (fab)	29 771	22 606	35 187	19 605	44 250
Balance commerciale	-14 160	-4 216	-13 212	-8 564	-19 350
Services, crédit	11 788	11 691	16 094	9 130	19 250
dont : Tourisme	3 959	4 321	4 957	2 000	6 000
Services, débit	7 829	7 936	9 717	4 978	11 000
Transferts privés, net	3 035	2 709	3 425	1 785	3 600
dont : Envois de fonds des travailleurs émigrés	2 919	2 627	3 327	1 673	3 400
Transferts officiels, net	733	383	1 071	313	650
Balance des opérations courantes	-6 433	2 631	-2 339	-2 314	-6 850 ¹
Compte des opérations en capital					
Capitaux à long terme	5 909	933	2 417	1 621	3 550
Investissement direct	622	559	772	267	650
Investissement de portefeuille	3 917	1 158	1 724	1 640	2 100
Autres	1 370	-784	-79	-286	800
Capitaux à court terme	3 054	-5 127	2 305	3 851	6 470
Erreurs et omissions	-2 222	1 769	2 275	798	2 130
Balance globale	308	206	4 658	3 956	5 300

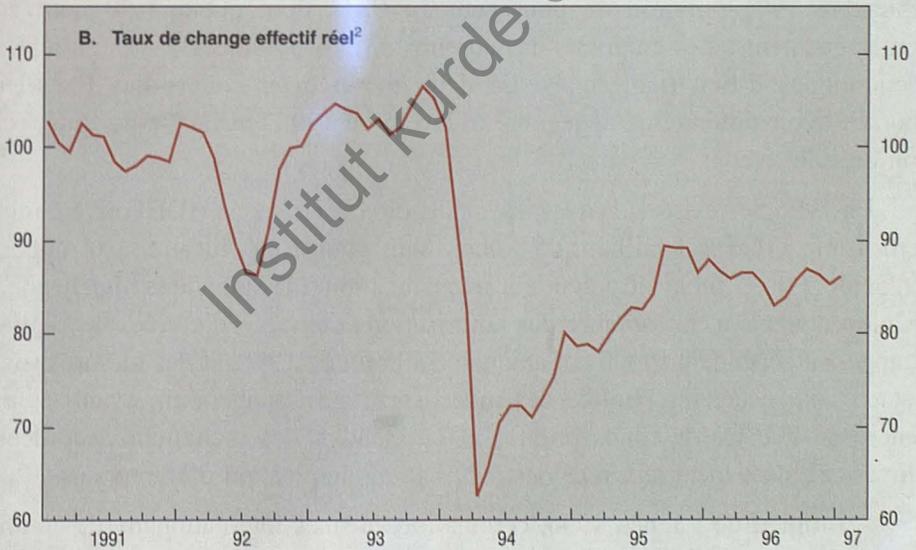
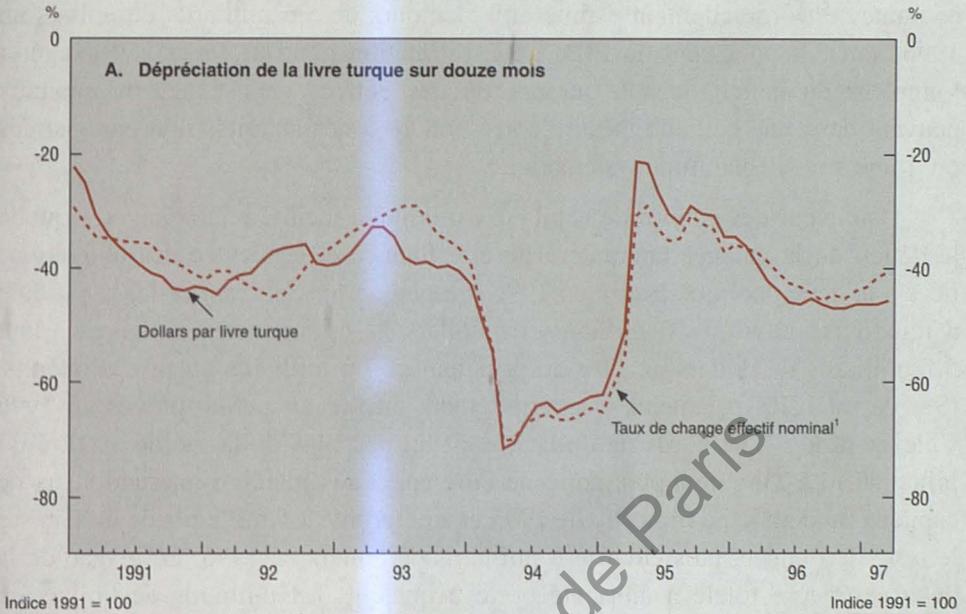
1. Estimation révisée récemment à 5.6 milliards de dollars.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*, et Office national de planification.

cent à son niveau d'avant la crise de 1994 (graphique 5). Dans le même temps cependant, le déficit commercial s'est fortement creusé du fait de la montée en flèche des importations. Une forte réduction de la protection aux frontières est habituellement suivie par une brutale montée du niveau des importations, une certaine modération étant ensuite courante à mesure que s'estompent ces premiers effets.

Un problème statistique sérieux tient au fait que le niveau des exportations de marchandises est fortement sous-estimé dans la mesure où l'on ne prend pas en compte le rapide développement du petit commerce non enregistré avec les pays voisins (notamment les pays membres de l'ancienne CEI) ainsi qu'un important volume d'activités « non recensées ». Ces activités sont comptabilisées sous la rubrique « autres postes » des opérations invisibles, au moment où les recettes en devises sont déposées auprès des banques commerciales⁸. Compte

Graphique 5. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE



1. Indice pondéré en fonction des échanges.

2. Calculé à l'aide de l'inflation des prix à la consommation par rapport à celle des partenaires commerciaux de la Turquie.

Source : OCDE.

tenu de l'ensemble de ces éléments, le déficit de la balance des opérations courantes est officiellement estimé aux alentours de 5.6 milliards de dollars en 1996, soit 3.0 pour cent du PIB. Cette estimation pourrait cependant exagérer l'ampleur du déficit dans la mesure où des entrées persistantes de capitaux peuvent dans une certaine mesure correspondre à des activités non enregistrées ou à une sous-déclaration systématique.

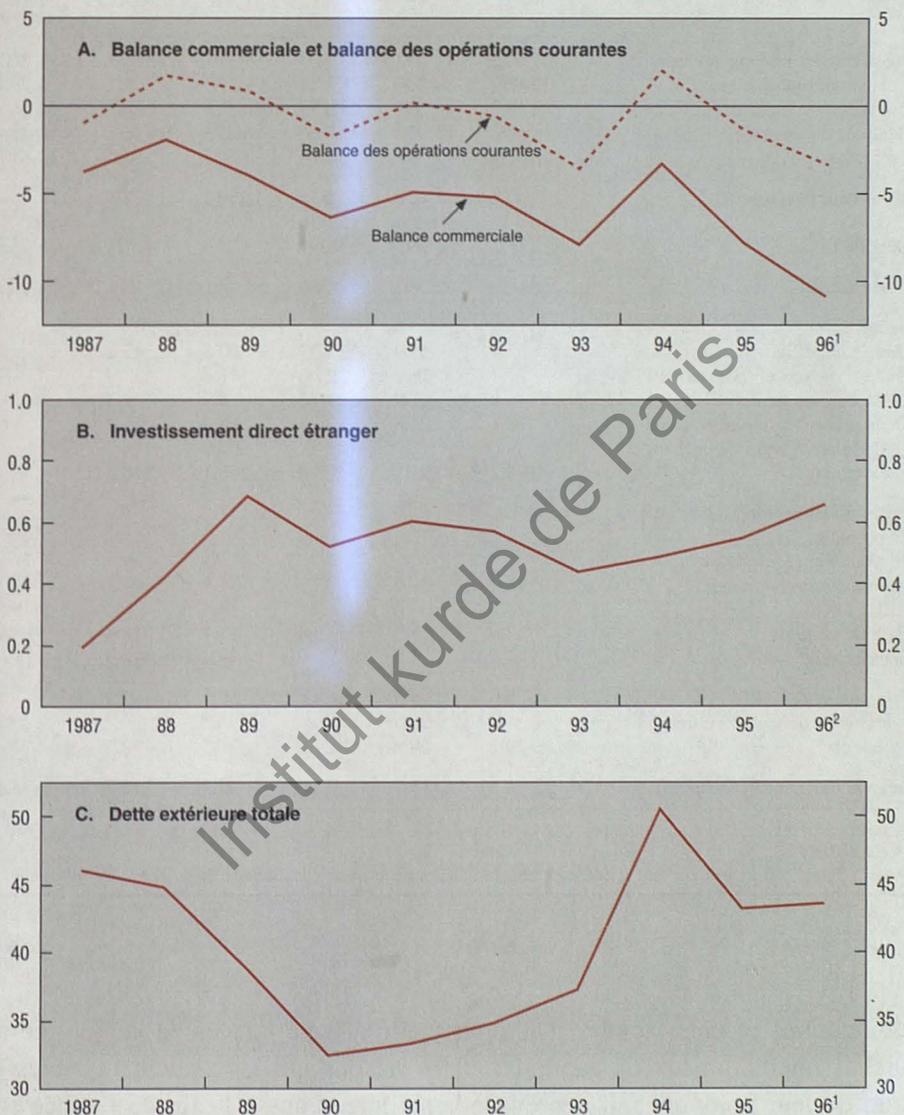
L'ampleur des entrées de capitaux explique la facilité relative avec laquelle le déficit de la balance courante a pu être financé et le service des obligations liées à la dette publique assuré en 1996 (graphique 6). Cette année-là, la Turquie a remboursé environ 10 milliards de dollars à ses créanciers étrangers, dont 5.1 milliards de dollars au titre du principal et 4.6 milliards au titre d'intérêts. (Sur ce total, les paiements d'amortissement du secteur public prévus en 1996 s'élevaient à 5.7 milliards de dollars, dont un peu plus de la moitié au titre du principal.) La Turquie a pu à nouveau faire appel aux marchés internationaux de capitaux au deuxième trimestre de 1995 et a emprunté 2.5 milliards de dollars sur le reste de l'année, puis environ 3 milliards de dollars en 1996. Le niveau de la dette extérieure totale a ainsi été porté à quelque 7.8 milliards de dollars en septembre 1996 (environ 43 pour cent du PIB), dont quelque 50 pour cent correspondaient à des emprunts des administrations publiques et des entreprises économiques d'État (tableau 4). La dette mesurée en dollars des États-Unis pourrait avoir diminué de septembre à décembre 1996, en raison de l'appréciation du billet vert⁹.

En 1996, les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) ont été relativement modérées, à 1 milliard de dollars, sans grande modification par rapport à 1995, alors que l'on avait prévu leur intensification à la suite de la conclusion de l'Union douanière. Le nombre des autorisations délivrées d'entrées de capitaux étrangers a cependant fortement augmenté à la fin de 1996, et des mesures sont à l'étude pour accélérer l'entrée des investissements étrangers en levant les exigences en matière de fonds propres et en étendant les incitations accordées à l'investissement local aux IDE destinés à la modernisation d'entreprises.

Au milieu de l'année 1996, certains organismes internationaux de cotation ont placé les emprunts de la Turquie sous surveillance. Le classement de la dette de l'État turc a été ensuite révisé en baisse par plusieurs organismes vers la fin de 1996 (une décision analogue en 1993 avait déjà abaissé la cote de crédit de la Turquie dont les titres étaient jusque-là considérés sans risque). Ces

Graphique 6. **BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES, INVESTISSEMENT DIRECT ET DETTE EXTÉRIÈRE**

En pourcentage du PIB



1. Estimations.

2. Premier semestre.

Source : Banque centrale de Turquie et OCDE.

Tableau 4. Dette extérieure de la Turquie
 Montants versés en fin de période
 Millions de dollars

	1991	1992	1993	1994	1995	1996 Septembre
Dette à moyen et long terme	41 372	42 932	48 823	54 291	57 577	58 808
Créanciers multilatéraux	10 069	9 160	8 674	9 183	9 081	8 293
Créanciers bilatéraux	14 587	15 035	18 153	20 678	21 558	22 564
Banques commerciales	10 992	12 956	15 706	16 113	16 532	17 134
Créanciers privés	5 724	5 781	6 290	8 317	10 406	10 817
Dette à court terme	9 117	12 660	18 533	11 310	15 701	19 234
Crédits	6 134	10 065	15 436	8 044	11 230	14 001
Dépôts	2 983	2 595	3 097	3 266	4 471	5 233
Dette totale	50 489	55 592	67 356	65 601	73 278	78 042
<i>Pour mémoire (en pourcentage) :</i>						
Dette totale/PIB	33.4	34.9	37.3	50.5	43.2	-
Dette à moyen et long terme/PIB	27.4	26.9	27.0	41.8	33.9	-
Dette à court terme/PIB	6.0	7.9	10.3	8.7	9.3	-
Dette à court terme/dette totale	18.1	22.8	27.5	17.2	21.4	24.6
Dette totale/revenu des échanges extérieurs ¹	195.2	195.1	221.3	200.1	176.6	-
Dette à moyen et long terme par emprunteur,						
en pourcentage de la dette totale						
Administrations publiques	54.3	51.2	45.7	51.9	47.3	44.2
EEE	10.3	9.2	8.1	8.4	6.6	5.7
Banque centrale	12.9	11.1	9.8	13.1	14.3	13.9
Secteur privé	4.5	5.7	8.9	9.4	10.4	11.6
Service de la dette/PIB	5.0	5.3	4.6	7.7	7.0	-
Service de la dette/revenu des échanges extérieurs ¹	29.2	29.9	27.0	30.5	28.7	-
Échéance moyenne (en années)	14.8	13.9	12.5	12.5	12.7	11.4

1. Le revenu des échanges est la somme des exportations, des autres biens et services et des transferts (privés) sans contrepartie.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin* ; Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

modifications récentes semblent n'avoir guère affecté l'accès de la Turquie aux marchés internationaux de capitaux, et les raisons qui les avaient inspirées ont perdu de leur poids du fait des événements intervenus à la fin de l'année : les chances de voir accélérer les privatisations se sont sensiblement élargies ; le déficit du budget consolidé en 1996 a été un peu plus faible que prévu ; et les taux d'intérêt nominaux se sont fortement repliés.

Perspectives économiques à court terme

L'éventail des prévisions économiques concernant la Turquie est habituellement très large, en raison de l'instabilité chronique de l'économie et des mouvements erratiques des données¹⁰. La difficulté d'évaluer les perspectives économiques est aggravée par les nombreuses incertitudes entourant l'action des pouvoirs publics. Les prévisions du Secrétariat de l'OCDE pour les deux années à venir reposent sur un certain nombre d'hypothèses spécifiques de politique budgétaire. L'objectif de privatisation du gouvernement de 5 pour cent du PIB en 1997 est censé se concrétiser, mais sur une plus longue période. Par ailleurs, l'évolution des recettes et des dépenses par rapport au PIB est telle que l'excédent du budget primaire est en moyenne légèrement inférieur à 2¾ pour cent du PIB en 1997 et 1998, alors que la projection officielle est de 7.4 pour cent en 1997¹¹. De plus, on a retenu les hypothèses techniques suivantes :

- La croissance de la masse monétaire est compatible avec une légère décreue de l'inflation en 1997 et 1998, le taux de change réel demeurant inchangé par rapport à son niveau du 4 février 1997;
- les prix du pétrole se situeront en moyenne à 20 dollars le baril au premier semestre de 1997 et resteront inchangés en termes réels par la suite;
- la croissance des marchés d'exportations de la Turquie sera de l'ordre de 7 à 8 pour cent au cours des deux années à venir, sous l'effet d'une reprise des importations européennes.

Le Secrétariat de l'OCDE prévoit que la croissance de l'activité se ralentira progressivement en Turquie en raison d'un durcissement modéré de la politique budgétaire et d'un certain allongement de l'échéance moyenne de la dette. La croissance du PIB devrait s'établir en moyenne à 5¼ pour cent en 1997 et 4¾ pour cent en 1998 (tableau 5). (La prévision officielle concernant la croissance du PIB en 1997 est de 4 pour cent.) Les dépenses en capital devraient s'accroître près de deux fois plus vite que le PIB, en partie du fait du raffermissement des flux d'investissements directs, lié à l'atténuation de l'instabilité politique. Mais comme les biens d'équipement sont pour l'essentiel produits à l'étranger, on prévoit également une forte croissance des importations, tendant cependant à se modérer. Les recettes au titre des invisibles devraient simultanément

Tableau 5. Prévisions pour 1997 et 1998
 Pourcentages de variation en volume (prix de 1987)

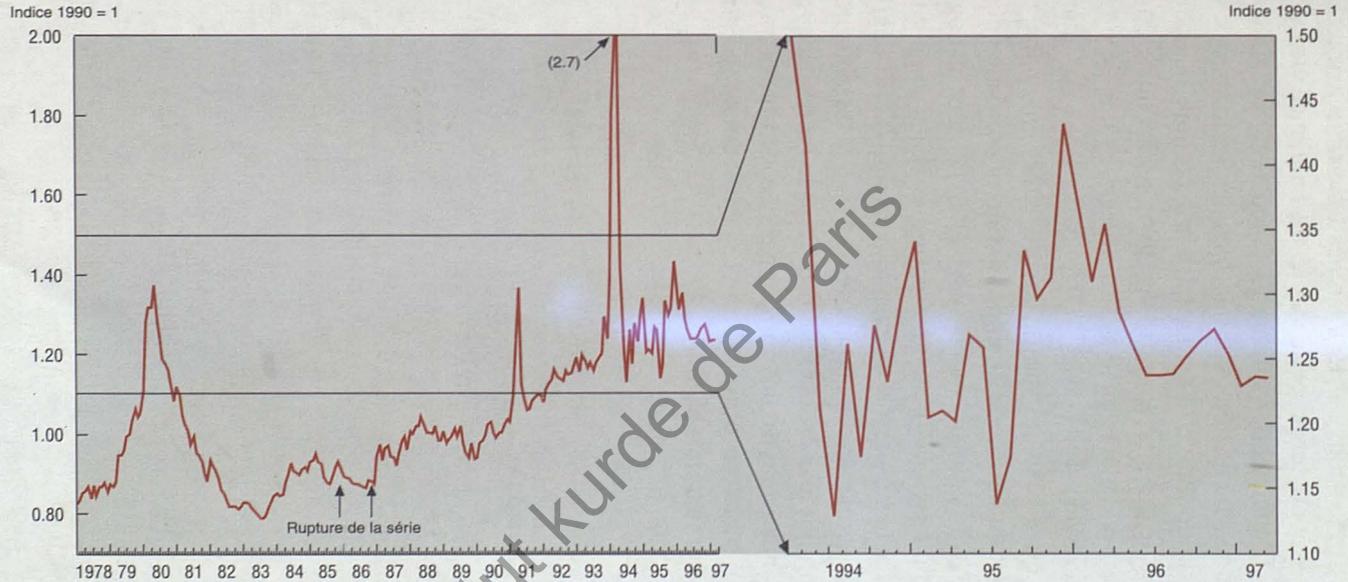
	1995		1996 Estimations	Prévisions	
	Prix courants, mille milliards de livres turques	Pourcentage du PIB		1997	1998
Consommation privée	5 485.2	70.7	9.1	6.1	5.0
Consommation publique	837.2	10.8	7.7	4.4	4.6
Formation brute de capital fixe	1 812.3	23.4	18.3	8.1	7.3
Demande intérieure finale	8 134.8	104.8	11.4	6.6	5.6
Formation de stocks ¹	98.1	1.3	0.1	0.0	0.1
Demande intérieure totale	8 232.9	106.1	11.4	6.5	5.7
Exportations de biens et de services	1 544.1	19.9	15.0	12.0	11.0
Importations de biens et de services	1 890.2	24.4	29.6	14.4	12.0
Écart statistique	-124.3	-1.6	-0.1	0.0	0.0
PIB au prix du marché	7 762.5	100.0	7.2	5.2	4.7
Indice implicite des prix du PIB			78.6	75.0	65.0
<i>Pour mémoire :</i>					
Prix à la consommation			74.1	75.0	65.0
Taux de chômage			6.5	6.6	6.5
Balance courante (milliards de dollars)			-5.6	-5.5	-5.7
Balance courante (en pourcentage du PIB)			-3.1	-3.0	-2.9

1. Variation en pourcentage du PIB de la période précédente.
 Source : OCDE.

ment continuer de s'accroître à un rythme soutenu. Globalement, le déficit de la balance courante devrait se stabiliser aux alentours de 3 à 3½ pour cent du PIB.

L'amélioration prévue de l'excédent du budget primaire à 2.7 pour cent du PIB en 1998 et le gonflement du produit des privatisations devraient contribuer à une baisse des taux d'intérêt et allonger l'échéance moyenne de la dette, de sorte que le besoin de financement du secteur public rapporté au PIB devrait s'établir à 6.3 pour cent en 1997 et 5.5 pour cent en 1998. De même, le besoin de financement net de l'État (c'est-à-dire non compris les privatisations) devrait s'améliorer de quelque 2 points du PIB par rapport à son niveau actuel, de l'ordre de 9 pour cent, à condition que les hypothèses budgétaires se vérifient. Le processus d'assainissement budgétaire progressant, l'inflation devrait revenir à quelque 65 pour cent en 1998.

Graphique 7. INDICE DES TENSIONS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS¹



1. Des niveaux plus élevés de l'indice correspondent à une plus grande tension. L'indice est une moyenne, pondérée de façon égale, d'un maximum de trois composantes :
 - I. les déviations des taux d'inflation annuels de l'IPC par rapport à leur moyenne mobile sur trois ans ;
 - II. une mesure de la substitution entre monnaies définie comme étant la part des dépôts en monnaie locale et étrangère rapportée aux dépôts en monnaie locale ; et
 - III. le taux d'intérêt interbancaire réel.

Les sous-indices ont été normalisés sur la période de quatre ans 1988-1992 lorsque l'écart de production était proche de zéro. Faute de données suffisantes, on n'a utilisé, pour construire l'indice, que la mesure des déviations de l'IPC jusqu'en 1986 ; les données relatives à la substitution monétaire ne sont disponibles qu'à partir de 1986 et le taux d'intérêt réel à partir de 1987. Cela signifie que, même si la crise de 1980 apparaît, d'après ces mesures, moins grave qu'en 1994, une partie de la « tension » a été « réprimée » en raison de l'absence de données sur la substitution monétaire et sur le taux interbancaire réel.

Source : OCDE.

La mesure synthétique des tensions sur les marchés financiers permet utilement d'évaluer les risques à court terme et le degré de confiance des agents économique (graphique 7). L'annexe II explique la façon dont cet indice est établi. Des niveaux élevés et des fluctuations très instables des « tensions » correspondent à un degré d'incertitude élevé. C'est ce qui s'est produit au début de 1994, puis à nouveau pendant le premier semestre de 1996 ; ce deuxième épisode a coïncidé avec la prévision, par certains analystes, d'une crise financière imminente, qui ne s'est pas concrétisée. En janvier 1997, les tensions des marchés financiers sont revenues à un niveau proche de la moyenne, en raison de la réduction de l'instabilité politique et d'une amélioration de la confiance dans le programme de privatisations du gouvernement, mais elles se sont à nouveau renforcées en mars du fait d'un regain d'instabilité politique. Ainsi, bien que les risques et les incertitudes attachés à ces prévisions soient loins d'être négligeables, les perspectives à court terme se sont améliorées. Mais si les autorités ne mettent pas à profit l'occasion qui leur est actuellement donnée de procéder à des améliorations structurelles fondamentales, notamment par une réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale et d'imposition, ces évolutions favorables à court terme risquent fort d'être peu durables.

II. Politiques macroéconomiques

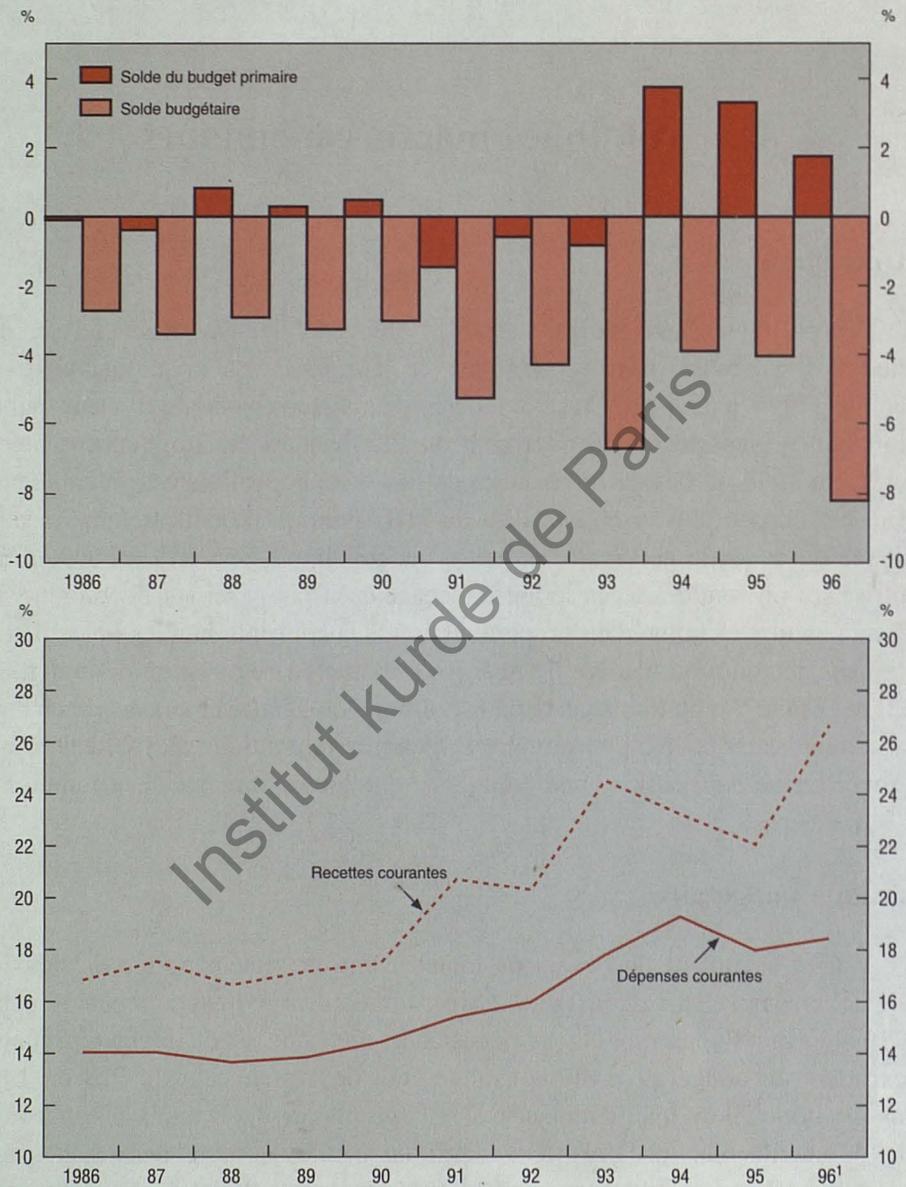
Introduction

Des politiques budgétaires intenables ont généralement débouché sur des périodes d'instabilité macroéconomique en Turquie¹². La crise financière du début de 1994 a coïncidé avec un besoin de financement du secteur public régulièrement supérieur à 10 pour cent du PIB pendant les trois années précédentes. En 1996, le besoin de financement du secteur public s'est probablement stabilisé à un peu plus de 9 pour cent du PIB, alors qu'il était prévu à 7.5 pour cent (ce qui a rendu nécessaire un autre budget supplémentaire), et il doit être maîtrisé si l'on veut écarter la sérieuse menace qu'il fait peser sur l'économie. Le présent chapitre examine dans un premier temps la conception et les objectifs des politiques actuelles en matière de finances publiques et de gestion de la dette. Il analyse ensuite l'évolution récente de la politique monétaire et du taux de change, avant d'envisager ce que pourrait être le cadre de la politique macroéconomique à moyen terme pour assurer une croissance durable et faire reculer l'inflation.

Politique budgétaire

Malgré l'ampleur du besoin de financement du secteur public, la position budgétaire sous-jacente de la Turquie s'est timidement redressée depuis le début de 1994, avec l'apparition et la persistance d'excédents du budget primaire. L'excédent du budget primaire consolidé était de 4 pour cent du PIB en 1994 mais il a depuis lors régulièrement baissé¹³ (graphique 8). Dans la mesure où le plan de stabilisation de 1994 comportait un certain nombre de surtaxes non récurrentes et/ou de gels de dépenses, et où les budgets ultérieurs n'avaient guère visé à remédier aux causes des déséquilibres persistants, il n'est pas surprenant que l'amélioration du budget primaire ait été de courte durée.

Graphique 8. SOLDES DU BUDGET CONSOLIDÉ ET DU BUDGET PRIMAIRE
En pourcentage du PIB



1. Estimations du Trésor.
 Source : Sous-secrétariat au Trésor.

Regard sur les résultats budgétaires de 1996

En 1996, l'excédent primaire du secteur public s'est probablement contracté pour revenir aux alentours de 0.9 pour cent du PIB. Cette nouvelle baisse a été partiellement imputable à l'instabilité de la situation politique, trois gouvernements de coalition, dont les deux premiers n'avaient aucune majorité parlementaire réelle, ayant participé à la mise en œuvre du budget de 1996. Néanmoins, cette dégradation a également tenu à la décision prise par le gouvernement en place en juillet 1996 d'augmenter de 50 pour cent les traitements et les pensions des fonctionnaires (au lieu des 30 pour cent prévus dans le budget – ce qui représente l'adjonction au besoin de financement du secteur public de quelque 1.25 pour cent du PIB), de doubler le salaire minimum, et d'accroître les subventions agricoles. Ces dépenses supplémentaires ont été financées par l'emprunt et non par la création de nouvelles recettes.

Le déficit du budget consolidé a probablement augmenté de près de 4¼ points de PIB pour atteindre le niveau sans précédent de 8.2 pour cent en 1996, annulant et au-delà l'amélioration réalisée de 1993 à 1995 (voir graphique 8). La réalisation du budget consolidé de 1996 a présenté les principales caractéristiques suivantes :

- les recettes sont restées constantes aux alentours de 18 à 19 pour cent du PIB, malgré de fortes réductions des droits prélevés sur les échanges à la suite de l'adhésion de la Turquie à l'Union douanière de l'UE ;
- la tendance à faire plus largement fond sur la fiscalité indirecte s'est poursuivie, mais à un rythme moins rapide : en 1996, les impôts indirects ont représenté quelque 60 pour cent des recettes fiscales totales, contre 57 pour cent en 1994 et 59 pour cent en 1995 ;
- les recettes non fiscales, provenant notamment de la vente de biens de l'État, se sont elles aussi améliorées ;
- l'aggravation du déficit a été presque totalement imputable à l'accroissement des dépenses, pour l'essentiel lié aux paiements d'intérêts¹⁴ ;
- les transferts de sécurité sociale (essentiellement destinés à couvrir les déficits des fonds de pensions, les finances de la caisse de soins de santé étant à peu près en équilibre) ont été le poste de dépenses hors intérêts qui a connu la croissance la plus rapide, atteignant près de 2.5 pour cent du PIB ;

- les transferts aux entreprises économiques d'État (EEE) ont été la seule catégorie de dépenses qui n'ait pas été augmenté par rapport au PIB¹⁵.

Évolution hors budget

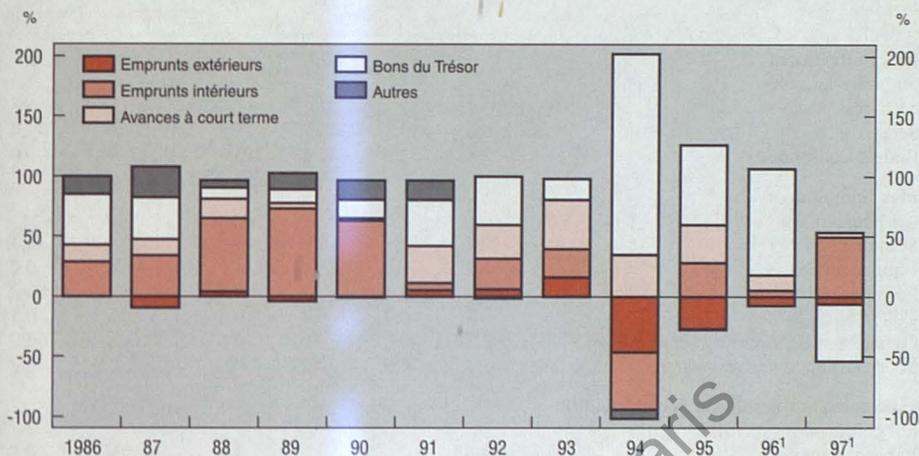
En 1995, environ 10 pour cent du besoin de financement du secteur public correspondait à des postes « hors budget »¹⁶. Rapportée au PIB, l'importance de ces postes a fortement diminué depuis le début des années 90. Avant 1994, les postes hors budget représentaient environ la moitié du besoin de financement du secteur public, mais depuis lors, les fonds extra-budgétaires ont été pour la plupart transférés sur le budget consolidé et soumis aux règles classiques de vérification budgétaire. Néanmoins, les transferts hors budget sont encore le principal mécanisme d'acheminement des aides agricoles, ainsi que des dédommagements aux banques publiques qui sont contraintes d'accorder des crédits en dessous de leur coût. Ces dépenses manquent de transparence, sont mal ciblées et ne sont pas un moyen efficace d'assurer une garantie de ressources aux groupes à faible revenu.

Mécanismes de gestion de la dette

Grâce aux excédents dégagés par le budget primaire depuis 1994, on a pu éviter que la dette totale du secteur public exprimée en pourcentage du PIB ne s'accélère pour s'établir à des niveaux plus élevés. La dette en devises représente environ les deux tiers du total, bien qu'elle varie fortement d'une année sur l'autre en fonction des fluctuations du taux de change. Globalement, le ratio dette/PIB a légèrement augmenté au cours des quatre dernières années, les modalités de financement des déficits budgétaires faisant dans le même temps l'objet d'importantes modifications (graphique 9 et tableau 6).

A la suite de la crise financière de 1994, le gouvernement s'est trouvé dans l'incapacité de placer des obligations. Il s'est donc presque exclusivement tourné vers des bons du Trésor à court terme, ce qui s'est traduit par un raccourcissement spectaculaire de l'échéance moyenne de la dette. Il en est résulté une forte augmentation des rachats de titres de la dette, équivalant à quelque 100 pour cent de l'encours en 1996, ce qui a sérieusement compliqué la gestion de la dette (graphique 10) et la conduite de la politique monétaire (voir ci-après). En revanche, les emprunts nets à l'étranger sont négatifs depuis 1994. Les avances de la Banque centrale se sont réduites conformément à la législation en vigueur, mais

Graphique 9. **FINANCEMENT DU DÉFICIT DU BUDGET CONSOLIDÉ**
En pourcentage du déficit de trésorerie



1. Estimations du Trésor.

Source : Sous-secrétariat au Trésor.

demeurent excessives par rapport à la faible dimension de la base monétaire intérieure (voir graphique 9).

Le budget 1997 : une rupture radicale avec le passé

Le budget 1997 se démarque radicalement des politiques expansionnistes du passé. Il vise un besoin de financement du secteur public égal à zéro en 1997, cet objectif devant être atteint par un important effort d'assainissement budgétaire, un programme massif de privatisations et un fort recul des coûts liés aux intérêts de la dette (tableau 7). C'est là un programme très ambitieux et nombreux sont ceux qui doutent qu'un tel changement soit possible en une seule année. La réalisation de ces objectifs est également liée à des hypothèses macroéconomiques optimistes, ainsi qu'à une évolution favorable des taux d'intérêt, de l'échéance de la dette et de la collecte de l'impôt. Officiellement, on prévoit une croissance moyenne de l'activité de 4.5 pour cent en 1997, malgré l'assainissement budgétaire, et l'on suppose un taux moyen d'inflation de 65 pour cent,

Tableau 6. Finances du secteur public

	1992	1993	1994	1995	1996 Estimations	1997 Programme
Soldes budgétaires (en mille milliards de livres turques)						
Secteur public	-116.6	-239.8	-305.7	-425.6	-1 338.0	-104.9
Budget consolidé	-47.4	-133.9	-152.2	-316.6	-1 217.7	0.0
Soldes budgétaires (en pourcentage du PIB)						
Secteur public	-10.7	-12.1	-7.9	-5.5	-9.1	-0.4
Budget consolidé	-4.3	-6.8	-3.9	-4.1	-8.2	0.0
Entreprises économiques d'État	-4.0	-3.2	-2.1	0.4	-0.3	-0.2
Collectivités locales	-0.8	-0.7	-0.4	-0.5	-0.3	-0.3
Organismes de sécurité sociale	-0.2	-0.6	-0.6	-0.6	-0.2	-0.2
Fonds extrabudgétaires	-1.3	-0.9	-0.9	-0.6	-0.1	0.2
Financement du besoin du secteur public (en pourcentage du PIB)						
Banque centrale	1.6	2.7	1.3	1.2	1.5	0.5
Emprunts extérieurs, net	1.6	1.1	-1.8	-0.9	-1.4	-0.8
Emprunts intérieurs, net	7.5	8.4	8.3	5.1	8.9	0.6
Encours de la dette du secteur public (en pourcentage du PIB)						
Obligations et bons du Trésor	12	13	14	15
Autres titres d'emprunt en livres turques ¹	6	5	7	3
Dette en devises	25	24	37	29
Dette totale du secteur public	43	42	58	47

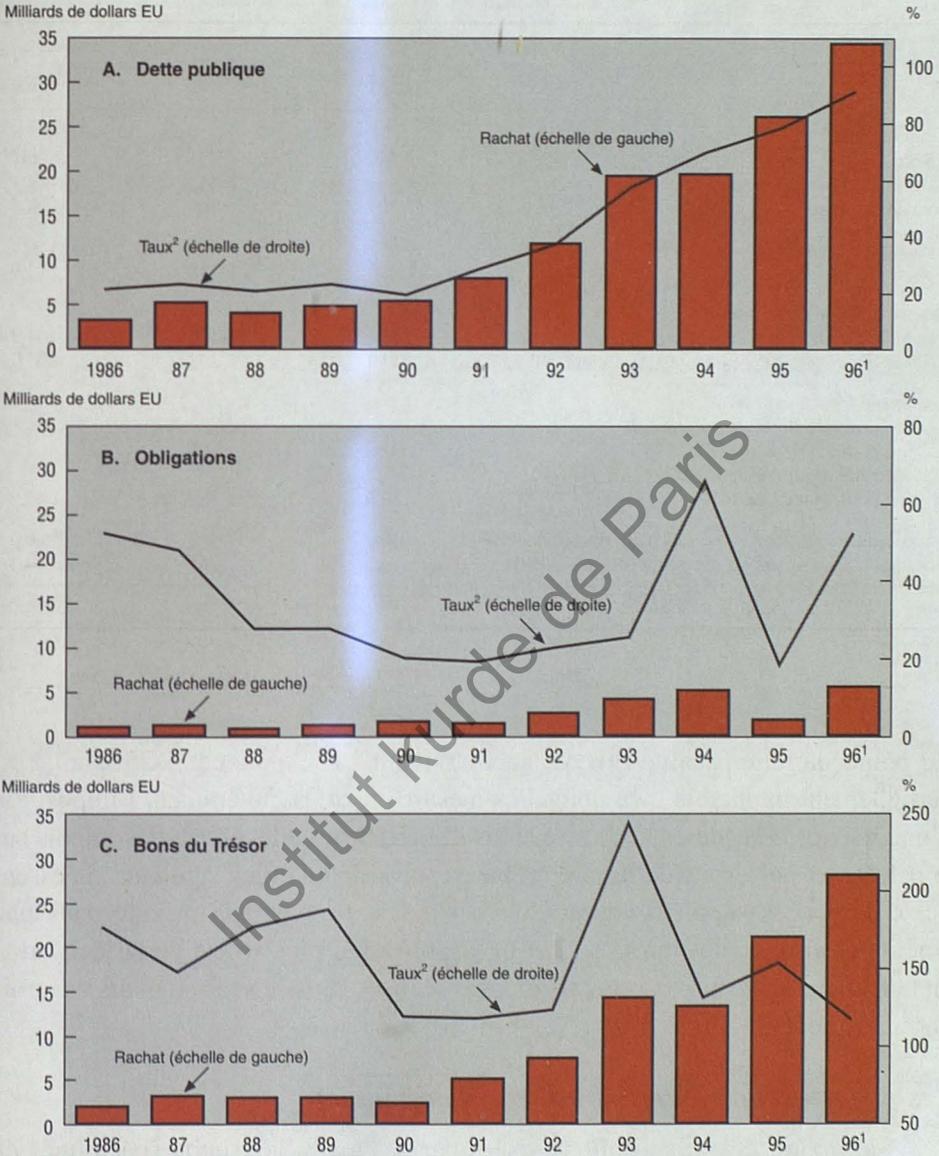
1. Avances de la Banque centrale et dette consolidée.

Source : Office national de planification.

hypothèse analogue à celle retenue dans le budget de 1996. Les annexes III et IV analysent la sensibilité des résultats budgétaires à différentes hypothèses.

L'essentiel de la réduction prévue du besoin de financement du secteur public en 1997 doit venir d'une augmentation des recettes de l'État. On prévoit une augmentation des recettes du budget consolidé de 43 pour cent en termes réels, sous l'effet d'une augmentation du volume des rentrées fiscales et d'un fort gonflement du produit des privatisations (grâce à la vente partielle de Turkish Telekom et de droits de licence de téléphone mobile). Selon les prévisions, les recettes fiscales devraient s'accroître d'environ 15.6 pour cent en termes réels (ce qui implique une élasticité fiscale de 1.3), entraînant une augmentation de

Graphique 10. RACHATS DE TITRES DE LA DETTE ET TAUX DE RACHAT



1. Données jusqu'à fin octobre.

2. Défini comme étant le rachat du principal en proportion de l'encours de la dette correspondant. Pour la dette publique, le total englobe les concours de la Banque centrale et la dette consolidée.

Source : Office national de planification, *Main Economic Indicators*, et sous-secrétariat au Trésor, *Treasury Monthly Statistics*.

Tableau 7. Budgets 1996 et 1997

En mille milliards de livres turques

	1996 Budget révisé	1996 Résultat	1997 Budget
Budget consolidé			
Recettes	2 647	2 731	6 255
Dépenses hors paiements d'intérêts	2 440	2 462	4 391
Solde primaire	207	269	1 864
Paiements d'intérêts	1 507	1 497	1 864
Solde budgétaire	-1 300	-1 218	0
Ensemble du secteur public			
Solde du budget non consolidé	-120.3	-120	-104.9
Solde budgétaire de l'ensemble du secteur public	-1 420.3	-1 338	-104.9
<i>Pour mémoire :</i>			
Solde primaire du budget consolidé (en pourcentage du PIB)	1.4	1.8	7.4
Solde primaire du secteur public (en pourcentage du PIB)	0.6	1.1	7.0
Solde du budget consolidé (en pourcentage du PIB)	-8.9	-8.2	0.0
Solde du secteur public (en pourcentage du PIB)	-9.7	-9.1	-0.4
<i>Source : Office national de planification.</i>			

2.3 points du ratio fiscalité/PIB qui atteindrait ainsi 17.2 pour cent. Ce résultat est partiellement imputable à de nouvelles mesures fiscales, notamment l'imposition d'une retenue à la source sur les revenus d'intérêts, un relèvement des impôts sur le pétrole, et des droits de timbre prépayés sur l'alcool et les cigarettes. L'essentiel des recettes supplémentaires doit cependant trouver son origine dans une amélioration de la gestion fiscale et une application plus stricte de la législation en la matière grâce aux importants progrès réalisés dans ce sens au cours des trois dernières années.

Les privatisations joueront un rôle déterminant

Le produit des privatisations visées par des textes législatifs spécifiques du Parlement (par exemple Telekom et licences GSM) seront directement comptabilisées avec les recettes du budget consolidé. Les autres recettes iront à l'Agence de privatisation et continueront d'être reversées au Trésor, après un certain nombre de prélèvements destinés à la restructuration, au recyclage, aux indem-

nités de licenciement et aux frais administratifs. Tout bien considéré, le gouvernement espère obtenir 6.5 milliards de dollars de son programme global de privatisations pour 1997 (ce qui équivaut à quelque 5 pour cent du PIB), la part de Telekom étant d'un peu plus de la moitié. Les autorités entendent poursuivre à l'avenir le processus de privatisations à un rythme soutenu, avec notamment la vente de centrales et de barrages.

Les dépenses seront réorientées

Il est prévu de porter la part des dépenses hors intérêts dans le PIB à 17.3 pour cent en 1997, contre quelque 16.5 pour cent l'année précédente. Cette augmentation doit résulter pour une large part de l'investissement public, dont on prévoit qu'il augmentera de 40 pour cent en termes réels après avoir été fortement réduit pendant les deux années précédentes. La masse salariale du secteur public, deuxième poste de dépenses publiques par ordre d'importance, doit rester constante en termes réels. Les taux de salaire seront indexés sur l'objectif d'inflation et s'élèveront légèrement en termes réels après les larges pertes des deux années précédentes. Le nombre de salariés de l'État devrait se réduire. Au début de 1997, les salaires ont été relevés pour compenser les pertes des deux dernières années. Les prix de soutien du tabac ont été eux aussi revus à la hausse, dans la ligne des prix des exportations. Le coût de ces mesures supplémentaires de dépenses alourdira les dépenses totales d'environ $\frac{1}{4}$ pour cent du PIB.

Les dépenses d'intérêts devraient être ramenées de 10.1 pour cent du PIB en 1996 à 7.4 pour cent en 1997, en partie grâce à l'objectif d'un besoin de financement du secteur public égal à zéro mais aussi grâce à l'allongement supposé de l'échéance moyenne de la dette d'environ deux mois, par rapport aux huit mois actuels, et à une baisse des taux d'intérêt¹⁷. Il est essentiel d'abaisser les taux d'intérêt réels très élevés de la Turquie si l'on veut rendre la position budgétaire tenable à moyen terme et améliorer la distribution des revenus. Cela dépendra au bout du compte de la détermination dont témoignera le gouvernement et des progrès dont il pourra faire état en matière de réduction des déficits budgétaires et du taux d'inflation. Les marchés financiers ont été au départ peu impressionnés par l'annonce du budget de l'État, soulignant la nécessité d'une stratégie macroéconomique crédible à moyen terme (voir ci-après).

Parallèlement au budget, le gouvernement a également adopté en 1996 trois séries de « mesures de financement » qui doivent globalement permettre de réunir

30 milliards de dollars. Les raisons qui l'ont poussé à proposer ces dispositions, notamment le train de mesures qui a été adopté juste après la mise en forme définitive du budget, restent peu claires. Parmi ces mesures figurent une retenue à la source sur les revenus d'intérêts, le recouvrement accéléré des droits d'accise et l'imposition d'un prélèvement de 6 pour cent en cas de financement extérieur des importations, ainsi que des dispositions visant à mieux faire respecter le régime fiscal et en élargir la base. L'incidence probable de ces mesures sur les recettes totales est relativement faible et elle a été prise en compte dans les recettes budgétaires estimées. Un certain nombre d'initiatives en matière de financement ont également été prises dans le cadre de ces dispositions¹⁸. La principale a été la décision d'émettre des obligations publiques libellées en devises. Néanmoins, pour ce qui est de l'atténuation des déséquilibres budgétaires, il est peu probable que l'on puisse véritablement compter sur ces différents trains de mesures, si ce n'est par le biais de certains gains d'efficacité et d'économies sur les coûts.

Si les prévisions budgétaires du gouvernement étaient intégralement réalisées, l'excédent consolidé du budget primaire, non compris le produit des privatisations, pourrait s'établir en moyenne à 2,5 pour cent du PIB. En prenant en compte les recettes importantes attendues des privatisations et la baisse des dépenses d'intérêts, la dette rapportée au PIB s'inscrirait elle aussi en baisse, de sorte que le besoin de financement du secteur public serait proche de zéro. Tout bien considéré, les prévisions budgétaires sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses exagérément optimistes qui ne laissent aucune possibilité d'erreur ou de retard. Une réduction non négligeable du besoin de financement du secteur public n'en est pas moins probable, ce qui représenterait une amélioration importante par rapport aux résultats de 1996.

Politique monétaire et du taux de change

Depuis septembre 1995, date à laquelle elle a cessé de limiter les fluctuations du taux de change en termes nominaux, la Banque centrale a été peu encline à faire connaître ses intentions en matière de politique monétaire. La politique monétaire de la Turquie est bridée par la courte échéance moyenne de la dette intérieure de l'État et par l'ampleur de la substitution entre monnaies. L'importance des revenus d'intérêts du secteur privé constitue une entrave supplémen-

taire, dans la mesure où les effets de revenu d'une hausse des taux d'intérêt tempèrent les effets exercés sur les prix. Bien qu'un objectif d'inflation de 70 pour cent ait été annoncé pour les six premiers mois de 1997, le seul objectif officiel apparent de la Banque est d'assurer la stabilité du «taux de change réel» en veillant à ce que la livre turque ne se déprécie pas plus rapidement que les écarts d'inflation par rapport à l'Allemagne et aux États-Unis.

Les principales priorités de la Banque centrale sont d'assurer la stabilité des marchés monétaires et des changes. Ces priorités placent au premier plan la gestion des liquidités qui, en 1996, a été compliquée par les incertitudes et par la nécessité de veiller à ce que l'expansion de la base monétaire reste compatible avec le maintien du taux d'inflation à 80 pour cent. Les avoirs extérieurs nets en 1996 ont expliqué, et au-delà, l'élargissement du bilan de la Banque centrale¹⁹. En l'absence d'un point d'ancrage nominal, ces objectifs impliquent une politique monétaire neutre ou d'accompagnement, la Banque centrale ayant des difficultés à maîtriser son propre bilan. De même, à la différence de ses homologues des autres pays de l'OCDE, la Banque centrale turque assure la monétisation d'une certaine fraction – en régression, il est vrai – du besoin de financement du Trésor²⁰. En 1998, l'accès du Trésor aux avances de la Banque centrale sera plafonné à 3 pour cent de l'augmentation des crédits budgétaires totaux. Mais si ce plafond était intégralement utilisé, il serait incompatible avec un faible taux d'inflation étant donné la dimension relativement restreinte de la base monétaire de la Turquie.

Évolution monétaire et du taux de change

La plupart des indicateurs de la politique monétaire et des marchés financiers fondés sur le volume des transactions donnent à penser qu'au cours des douze derniers mois, les conditions monétaires ont été généralement neutres ou ont accompagné la conjoncture (tableau 8). Les agrégats de définition large de la monnaie et du crédit se sont accrus un peu plus vite que le PIB nominal. En revanche, la croissance des agrégats monétaires de définition étroite, M1 et la monnaie Banque centrale, a été largement inférieure au taux d'inflation, notamment au premier semestre de 1996. L'expansion des agrégats de définition étroite s'est néanmoins sensiblement accélérée au cours des six derniers mois de 1996 en raison d'une forte augmentation des dépôts à vue, liée à la mise en place d'un

Tableau 8. Conditions monétaires

Données en fin de période

	1992	1993	1994	1995	1996
	Pourcentages de croissance par rapport à la période précédente, taux annualisés				
Agrégats monétaires					
M2	61.1	59.6	120.1	97.7	120.5
M2Y	80.5	88.2	133.3	106.5	109.7
M3	65.0	47.4	123.1	100.0	125.6
Postes du bilan de la Banque centrale					
Monnaie Banque centrale					
Moyenne pour le dernier trimestre de la période	68.8	64.8	84.1	83.2	76.1
Fin de période	64.3	66.2	82.6	84.9	80.0
Total des actifs (passifs) de la Banque centrale	85.3	59.7	142.5	105.1	88.5
Crédit intérieur total	170.9	88.4	51.5	143.7	35.9
Réserves en devises	16.1	-1.4	8.6	52.5	28.6

Source : Banque centrale de Turquie, *Monthly Statistical Bulletin* ; Office national de planification, *Main Economic Indicators*.

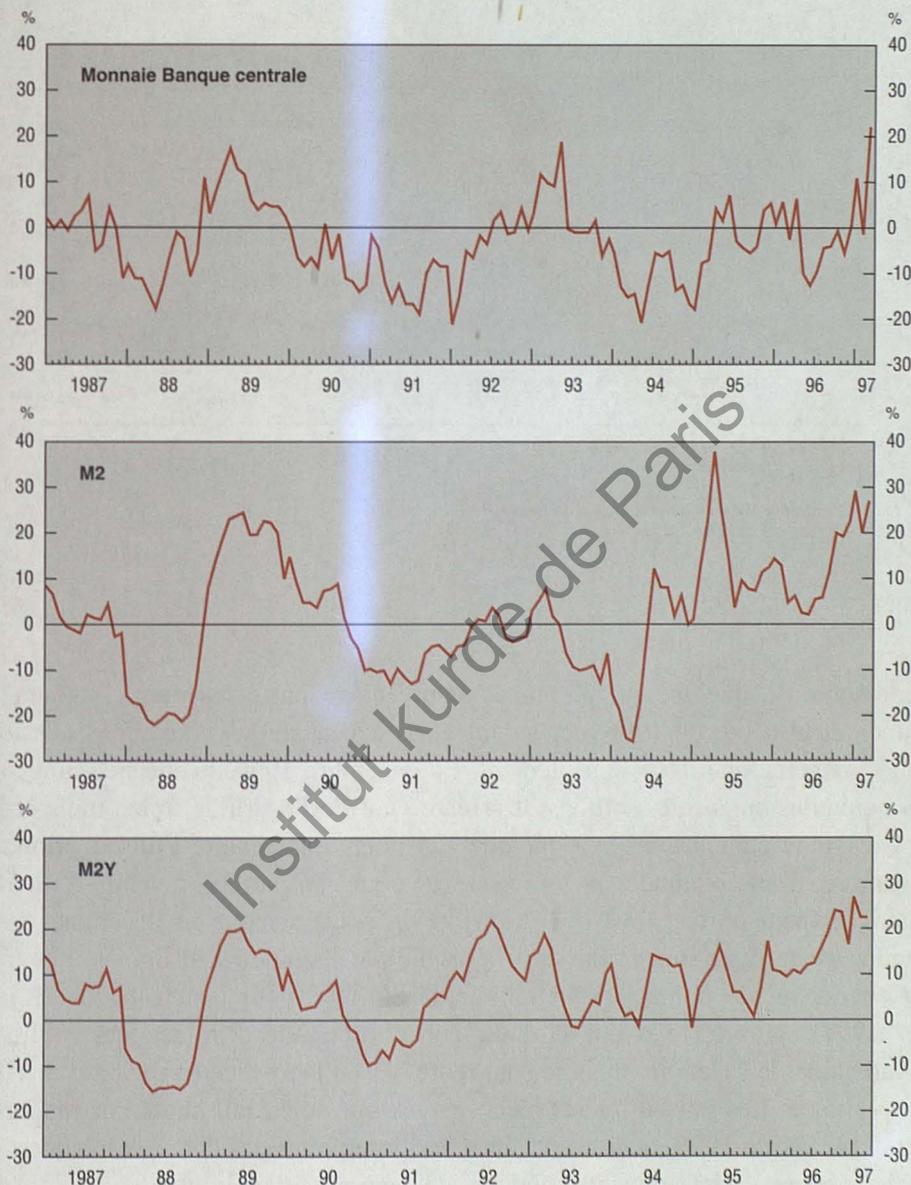
système centralisé de gestion de trésorerie pour les comptes bancaires de l'État (graphique 11).

Les indicateurs de la politique monétaire fondés sur le volume doivent être utilisés avec prudence dans la mesure où ils sont faussés par l'ampleur et l'instabilité de la substitution d'actifs quasi monétaires, et ne donnent pas une mesure stable de la demande d'encaisses de transaction. Ainsi, au cours des douze derniers mois, les dépôts en devises ont représenté entre 48 et 54 pour cent de la masse monétaire au sens large (M2Y) (graphique 12), ce qui est nettement moins que le récent point haut de 60 pour cent atteint au début de 1994, lorsque le gouvernement avait cherché à plafonner les taux d'intérêt et limiter les ventes de bons du Trésor, mais qui n'en demeure pas moins un pourcentage encore élevé. En fait, l'ampleur de la substitution monétaire s'est révélée être un baromètre simple de la confiance dans l'économie turque au moment considéré²¹.

Les indicateurs fondés sur les prix, tels que les taux d'intérêt réels, conduisent à une analyse différente de la situation dans la mesure où ils impliquent des conditions monétaires très restrictives. Le vide politique au lendemain des résultats peu concluants des élections de la fin de 1995 a entraîné une hausse des

Graphique 11. EXPANSION MONÉTAIRE EN TERMES RÉELS¹

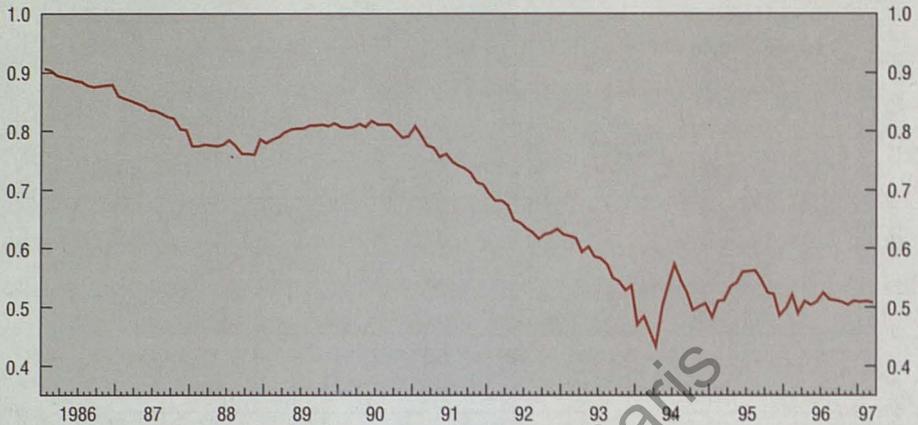
Taux de croissance d'une année sur l'autre



1. Corrigés de l'indice des prix à la consommation.

Source : Banque centrale de Turquie et OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Graphique 12. **SUBSTITUTION MONÉTAIRE**
M2/M2Y¹



1. M2Y est égale à M2 plus les dépôts en devises.
Source : Banque centrale de Turquie.

rendements de quelque 40 points de pourcentage entre les derniers jours de l'année et le début de 1996, cependant que l'échéance des nouvelles émissions était ramenée à quatre mois seulement. En décembre 1996, l'échéance moyenne des nouvelles émissions de bons du Trésor était de l'ordre de treize mois et les taux d'intérêt étaient tombés à quelque 125 pour cent, malgré l'introduction, en novembre, d'une retenue à la source de 10 pour cent sur les revenus d'intérêts (ultérieurement portée à 12 pour cent) et du déclassement en décembre de la cotation de la dette souveraine de la Turquie par Standard and Poor's. Les taux ont encore reculé pour s'établir autour de 80 à 85 pour cent à la fin de janvier 1997, après le rejet par la Cour constitutionnelle d'un recours contre la privatisation de Telekom, mais se sont redressés en mars face au regain d'instabilité politique. Les taux d'intérêt réels *ex post* ont de ce fait chuté par rapport à leurs niveaux de 1996, mais il est difficile d'interpréter ces données lorsque l'on ne dispose pas de mesure indépendante des anticipations de prix.

L'évolution du taux de change depuis septembre 1995 a été guidée par l'objectif apparent de la Banque centrale, à savoir la stabilité du taux de change

réel. Ce dernier (sur la base des IPC relatifs) a été plus ou moins constant tout au long de 1996 et était encore inférieur de quelque 20 pour cent à son niveau d'avant la crise financière de la fin de 1993²². Au cours de la même période, les termes de l'échange se sont dégradés d'environ 10 pour cent.

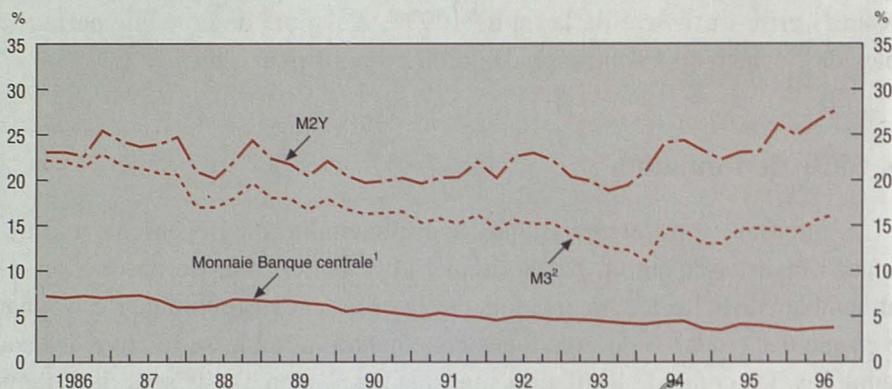
Les coûts de l'inflation

L'inflation, forte et persistante, sape la vitalité de l'économie turque en freinant l'investissement et, par là même, le potentiel futur de production. Cela peut sembler difficile à admettre lorsque la croissance économique est dynamique et que des études économétriques concluent à la faiblesse relative des coûts. Néanmoins, les coûts de l'inflation sont insidieux, même s'ils sont difficilement chiffrables²³. L'une des principales distorsions est celle introduite par le système fiscal qui ne tient guère compte de l'inflation. Bien que les salaires du secteur public et les paiements de la sécurité sociale soient indexés, le système fiscal ne l'est que partiellement, ce qui implique un alourdissement de la charge fiscale réelle, même si les gains ou les profits réels restent inchangés. Une forte inflation incite également à retarder l'acquiescement de l'impôt, encourage la fraude fiscale et a une incidence négative sur la répartition du revenu (voir chapitre III). La gestion budgétaire en est rendue plus difficile en raison de l'érosion de l'assiette d'imposition, et la planification des dépenses budgétaires devient plus complexe. De même, une forte inflation pose des problèmes pour la conduite de la politique monétaire.

Le fonctionnement d'autres secteurs de l'économie est également faussé par un taux d'inflation élevé. Les marchés financiers, qui jouent un rôle important en tant qu'intermédiaires entre bailleurs de fonds et emprunteurs, opèrent de manière moins efficace. Et l'intermédiation est moindre parce que le volume des dépôts que les banques cherchent chacune à attirer est moins important; par ailleurs, l'octroi de crédits pour financer des projets d'investissement est moins intéressant que la détention de titres publics. Le graphique 13 illustre la faible ampleur de l'intermédiation financière en Turquie²⁴.

Le faible niveau des crédits bancaires est une illustration de la désintermédiation financière (ou des «effets d'éviction»). Le graphique 14 illustre le rapport entre les prêts bancaires destinés au financement d'investissements et le volume de M2Y ou des dépôts bancaires totaux. Ce rapport a chuté, passant de quelque

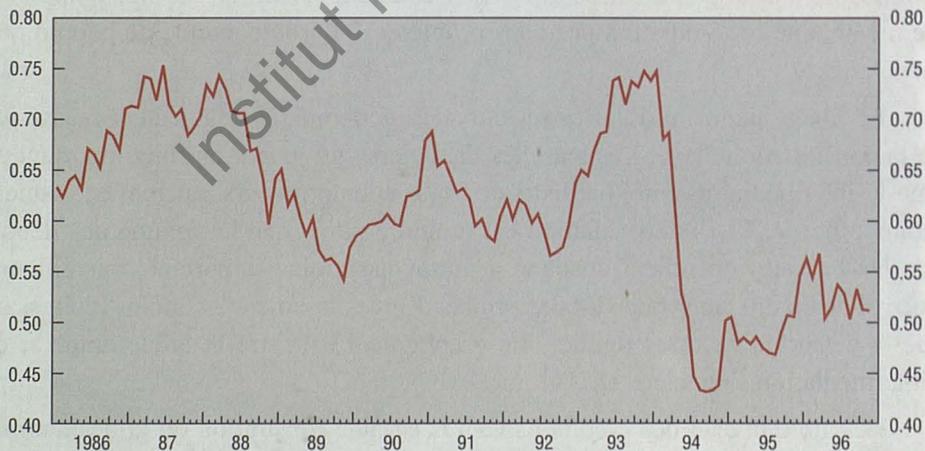
Graphique 13. **FINANCIÉRISATION DE L'ÉCONOMIE**
En pourcentage du PIB



1. La monnaie Banque centrale est égale à la somme de la monnaie émise, du solde des réserves du secteur bancaire, des dépôts du secteur bancaire et d'autres agrégats.
2. M3 est égale à M2Y moins les dépôts en devises plus les dépôts du secteur public auprès des banques plus les autres dépôts à la Banque centrale.

Source : Banque centrale de Turquie.

Graphique 14. **CREDIT BANCAIRE**
Ratio de M2Y



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

75 pour cent il y a dix ans, moment où l'inflation était en moyenne de 40 pour cent, à quelque 50 pour cent en 1996. De fait, la moitié des dépôts bancaires sert à d'autres utilisations que le financement de prêts au secteur privé, et est le plus souvent affectée à la constitution de portefeuilles d'effets publics.

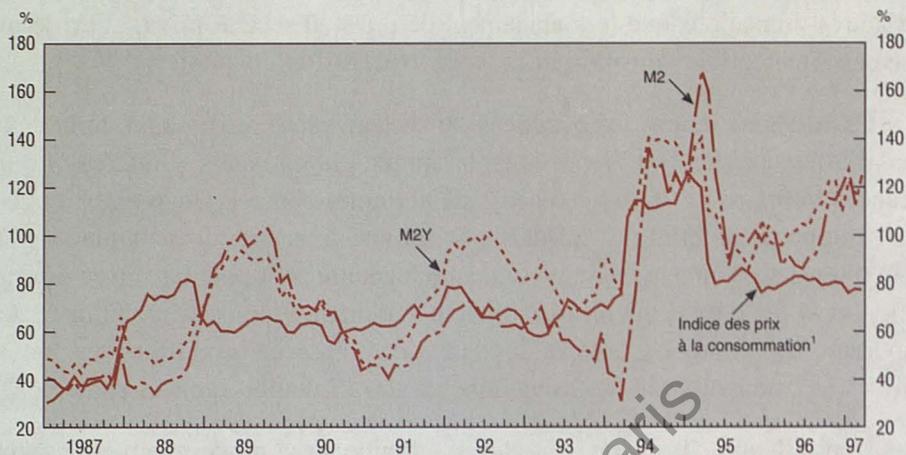
Ces derniers temps, les bénéfices du secteur bancaire résultant de la détention d'effets publics ont représenté la moitié des revenus d'intérêts sur les créances bancaires, et la base d'actifs de certaines banques est presque entièrement composée de bons du Trésor. Cette activité de rentier deviendrait sensiblement moins attrayante si l'assainissement budgétaire était poursuivi avec détermination et si les taux d'intérêt réels étaient fortement réduits. C'est là un facteur important à prendre en compte lorsque l'on apprécie les différentes options offertes aux pouvoirs publics pour faire reculer l'inflation (voir ci-après).

Une inflation chroniquement élevée entraîne aussi un déplacement progressif de la monnaie locale vers les monnaies étrangères comme réserve de valeur. Le fait est que bon nombre d'entreprises turques, notamment celles qui travaillent à l'exportation, gèrent leurs affaires presque totalement en devises pour simplifier leur planification et atténuer autant que faire se peut les conséquences d'une inflation imprévue. Mais lorsque la substitution monétaire est généralisée et instable, la relation entre le PIB nominal et les agrégats monétaires en monnaie locale ne constitue plus un indicateur utile de l'orientation de la politique monétaire, en raison des déplacements dans le choix des actifs (graphique 15).

La substitution monétaire et la courte échéance moyenne de la dette intérieure compliquent l'interprétation des conditions monétaires et empêchent une conduite efficace de la politique monétaire. Normalement, les conditions monétaires peuvent être modifiées par le biais d'opérations d'open market; la vente de titres publics éponge les liquidités excédentaires et durcit l'orientation de l'action (et inversement lorsque la Banque centrale rachète les titres). En Turquie néanmoins, les titres publics ne sont pas détenus exclusivement à des fins d'investissement. Leur courte échéance et leur forte liquidité les dotent en fait de caractéristiques analogues à des dépôts monétaires (ou quasi monétaires) aux fins de transaction. Il est en conséquence difficile de durcir ou d'assouplir les conditions monétaires par le biais d'opérations d'open market, sauf dans le compartiment du court terme, dans la mesure où la liquidité de l'ensemble du système (c'est-à-dire M2 ou M2Y) ne se modifie pas.

Graphique 15. INFLATION ET CROISSANCE MONÉTAIRE

Taux de croissance d'une année sur l'autre



1. Ensemble des prix, population urbaine.

Source : Banque centrale de Turquie et OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Un cadre de politique macroéconomique à moyen terme

Comme le soulignait déjà l'Étude de 1996, une façon d'accroître la crédibilité de l'action des pouvoirs publics est de définir la politique macroéconomique à l'intérieur d'un cadre clair et transparent à moyen terme. A cet égard, un fait révélateur en 1996 a été l'absence initiale de réaction des marchés financiers à l'annonce faite par le gouvernement de son intention « d'équilibrer le budget en 1997 ». Même si l'on pouvait légitimement s'interroger sur la possibilité de réaliser un objectif aussi ambitieux, les chances de voir s'accélérer le processus de privatisation et de réforme structurelle s'étaient déjà améliorées, en grande partie du fait de l'atténuation de l'instabilité politique. Normalement, les marchés financiers auraient dû rapidement réagir à une telle annonce en abaissant les rendements sur la dette publique, compte tenu de l'amélioration des perspectives budgétaires et de la baisse des anticipations inflationnistes. Le fait que les taux d'intérêt soient dans un premier temps restés pratiquement inchangés témoigne de l'existence d'un sérieux déficit de crédibilité.

Ce faible niveau de crédibilité de l'action des pouvoirs publics a fait peser des coûts élevés sur le budget, dans la mesure où les taux d'intérêt comportent une importante prime de risque. En décembre 1996, les taux d'intérêt réels sur les bons du Trésor étaient de l'ordre de 25 pour cent (ils devaient cependant fortement baisser en janvier 1997). A titre de comparaison, les récents bons du Trésor à 3 ans libellés en devises sont assortis de taux réels inférieurs d'environ 20 points, le risque d'inflation imprévue étant en fait transféré sur le gouvernement. Cet écart de rendement donne une idée approximative de la prime de risque qu'incorporent les instruments d'endettement en livres turques.

Les paiements d'intérêts représentant quelque 60 pour cent des dépenses primaires de l'État, toute modification des taux d'intérêt moyens a d'importantes conséquences. Si elle devait persister, la chute de 30 points des taux d'intérêt intervenue au premier trimestre de 1997 pourrait réduire les paiements d'intérêts sur la dette de plus de 3 points de PIB²⁵. Ceci montre bien l'ampleur de l'économie potentielle que l'on peut réaliser en obtenant la confiance de l'opinion dans la viabilité de la politique budgétaire.

Définition de règles ou de repères budgétaires

La Turquie a fait certains progrès limités sur la voie de l'assainissement des finances publiques, mais des excédents primaires du secteur public de l'ordre de 1,0 pour cent du PIB sont insuffisants pour faire véritablement reculer l'encours de la dette publique, même s'ils suffisent à empêcher un gonflement du ratio dette intérieure/PIB. Cela tient au fait que la monétisation a érodé la valeur de la dette, de sorte que la Turquie se trouve confrontée à un grave problème non pas d'endettement, mais d'inflation. Comme le montrent les annexes III et IV, si le gouvernement parvient, comme il le prévoit, à doubler l'excédent primaire pour le porter à 2 pour cent du PIB (non compris les privatisations) au cours des trois prochaines années (objectif budgétaire relativement peu ambitieux), le besoin de financement du secteur public serait réduit de 1½ point de PIB d'ici la fin du siècle, ce qui préparerait la voie à une baisse de l'inflation. A l'inverse, une détérioration, même minimale, de l'excédent du budget primaire courrant entretenirait la forte inflation héritée du passé et entraînerait une augmentation tendancielle du ratio dette/PIB.

Les autorités turques envisagent actuellement l'adoption de repères macroéconomiques et budgétaires à 3 ans, étayés par des objectifs spécifiques en matière

de privatisations, de recettes fiscales et de réformes structurelles. Le programme proposé prévoit d'accroître les recettes fiscales de 2 à 2½ pour cent du PNB, de lever au moins 15 milliards de dollars grâce aux privatisations et d'éviter toute nouvelle dégradation des déficits des caisses de sécurité sociale. Pour atteindre ces objectifs, il faudra à tout le moins que les mesures de réforme proposées du régime de pensions se traduisent par des économies plus substantielles : les initiatives existantes sont loin d'être suffisantes pour empêcher le déficit de se creuser (chapitre III). Elles constituent néanmoins un premier pas encourageant, bien qu'encore timide, vers des engagements préalables à l'assainissement des finances publiques.

Pour que son action gagne en crédibilité, il faut que le gouvernement prouve de manière tangible son attachement à la réforme et puisse faire état du succès des mesures prises pour réduire les déficits budgétaires. Il est possible de renforcer et d'accélérer ce processus. Ainsi, la législation pourrait comporter des règles contraignant les autorités à réagir de manière prédéterminée²⁶. Néanmoins, un dispositif contraignant encadrant la politique budgétaire pourrait dans certains cas se révéler exagérément rigide²⁷. Néanmoins, après une décennie de déficits chroniques, il ne fait pas de doute qu'un système fondé sur des règles et tendant à une certaine rigueur s'impose.

Les règles budgétaires sont complexes à mettre au point, dans la mesure où elles exigent des méthodes de mesure transparentes et des sanctions efficaces. De fait, seul un petit nombre de pays ont fait l'essai ou appliqué avec succès un tel dispositif. Aux États-Unis, l'incidence du *Budget Enforcement Act* (loi sur l'application du budget) est limitée, et ce texte laisse une grande latitude d'action au gouvernement sur l'ensemble du cycle budgétaire. La loi de responsabilité budgétaire 1994 de la Nouvelle-Zélande (*Fiscal Responsibility Act*) est l'initiative de ce genre la plus avancée à ce jour²⁸. Aux termes de ce texte, le gouvernement est tenu de définir ses objectifs à court et à long terme, et de publier un ensemble d'indicateurs budgétaires sur l'ensemble de l'année, pour permettre à l'opinion de suivre son action. Une telle méthode, si elle était adoptée en Turquie, constituerait un retournement spectaculaire en donnant aux agents du secteur privé un ensemble cohérent et transparent de signaux, ce qui contribuerait sans aucun doute à améliorer la crédibilité. La mise en place d'un mécanisme de ce type exige cependant au préalable une détermination politique résolue.

Étant donné le caractère imprévisible des perspectives économiques de la Turquie et la tendance de ce pays à connaître des cycles d'alternance de forte expansion et de récession, les horizons «à moyen terme» des agents économiques vont rarement au-delà de douze mois. Ce manque de recul rend très difficile la mise en œuvre de politiques raisonnables d'imposition, de dépense et de gestion de la dette et fait qu'il est encore plus difficile de réunir un consensus autour de la réforme. Dans ces conditions, l'adoption d'un système fondé sur des règles serait le point de départ à partir duquel on pourrait définir un horizon de planification plus stable. Et une fois vérifiés les avantages d'un assainissement budgétaire, les anticipations pourraient s'adapter plus rapidement. Une telle méthode améliorerait aussi les perspectives de la réforme structurelle, en atténuant la tentation de recourir à des expédients qui sont souvent préjudiciables à long terme.

Un autre remède, plus radical encore, à la myopie de l'action des pouvoirs publics consiste à mettre en place une caisse d'émission²⁹. (On trouvera dans l'annexe V une description générale du mode de fonctionnement des caisses d'émission.) Avec un tel dispositif, le cours de la livre turque serait fixé de manière irrévocable en fonction d'une monnaie de réserve (probablement le dollar des États-Unis ou le deutschemark) et garanti à 100 pour cent par des réserves de change. De même que les règles budgétaires, une caisse d'émission, en supprimant tout arbitraire, est le signe crédible de la volonté des pouvoirs publics de parvenir à faire reculer l'inflation et de la maintenir à un faible niveau. Ces deux méthodes imposent une discipline à moyen terme au niveau des choix de l'action gouvernementale. La formule de la caisse d'émission paraît cependant inadéquate dans le cas de la Turquie, en raison de la forte inertie de l'inflation (voir l'annexe I). Cette caractéristique de l'inflation constitue une contrainte sérieuse, la plupart des marchés passés en Turquie étant conclus sur la base de l'hypothèse d'une forte inflation persistante. En conséquence, le passage à un faible taux d'inflation pourrait entraîner de lourdes pertes au niveau de la production réelle et provoquer de nombreuses faillites d'entreprises et d'établissements bancaires, qui devraient soit s'adapter, soit fermer. La Banque centrale se trouverait en outre privée de son pouvoir de prêteur de dernier ressort en cas de création d'une caisse d'émission (bien qu'une institution distincte financée par le budget puisse jouer un rôle identique). Une approche à moyen terme fondée sur des repères et des règles budgétaires préannoncés permettrait donc probablement une

transition moins brutale. Et une fois les déséquilibres budgétaires corrigés, bon nombre des autres problèmes de gestion économique auxquels sont confrontées les autorités turques deviendraient plus facilement solubles.

Institut kurde de Paris

III. Développer un consensus en faveur de la réforme structurelle

La transformation de la Turquie en une économie de marché plus libérale et plus concurrentielle s'est révélée difficile. Alors que le processus de réforme s'était bien engagé au début des années 80 avec la réduction unilatérale de la protection aux frontières et la déréglementation des marchés financiers, il s'est essouffé au milieu de la décennie. Comme ailleurs, la lenteur de la réforme tient dans une large mesure au fait que des groupes d'intérêt particuliers ont pu faire obstacle au changement dans un système politique fragmenté et caractérisé par des luttes d'influence, ainsi qu'à un manque relatif de programmes destinés à atténuer les coûts d'ajustement découlant des réformes structurelles. Alors que la Turquie avait été l'un des premiers pays à libéraliser unilatéralement ses échanges extérieurs, elle se situait au milieu des années 90 derrière beaucoup de pays d'Amérique latine et d'Asie pour ce qui est de la restructuration des entreprises économiques d'État, des privatisations et de la réforme du système de sécurité sociale, lourdement déficitaire. La conclusion d'une Union douanière avec l'Union européenne, en janvier 1996, devrait donner une impulsion à l'intégration de la Turquie dans l'économie mondiale et, par conséquent, à la réforme structurelle. Jusqu'à présent, les entrées de capitaux privés en Turquie ont été relativement décevantes, encore qu'elles aient donné des signes d'accélération à la fin de 1996, par suite d'une diminution de l'instabilité politique³⁰. Cependant, beaucoup reste à faire pour mettre en œuvre les principales recommandations de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi développées dans la précédente étude de la Turquie.

La lenteur des réformes structurelles est l'une des principales raisons qui expliquent la dégradation des résultats enregistrés par la Turquie sur le plan budgétaire et sur celui de l'inflation (et peut-être aussi sa cote de crédit et son attrait aux yeux des investisseurs étrangers) par rapport à ceux des autres pays à

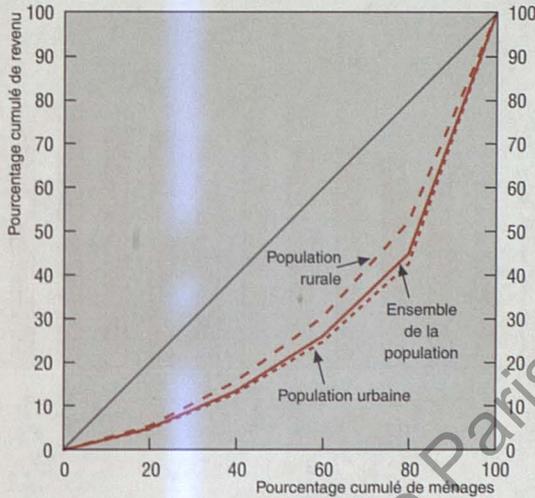
revenu intermédiaire. Certes, la croissance du PIB de la Turquie a atteint près de 5 pour cent en moyenne sur les quinze dernières années, soit un chiffre nettement supérieur aux taux de croissance observés dans de nombreux pays d'Amérique latine où la situation est plus favorable au niveau structurel (Argentine, Brésil, Mexique et Pérou, par exemple). Cependant, la Turquie aurait incontestablement eu une croissance beaucoup plus soutenue sans le poids d'un secteur public inefficace et souvent inefficace.

Les facteurs qui concourent au succès d'une réforme structurelle sont complexes et mal appréhendés, mais il est de plus en plus clair que la cohésion sociale en est l'un des principaux. L'expérience des économies d'Asie à forte croissance montre qu'il est important de persévérer dans la voie de la réforme, tout en utilisant les ressources libérées par celle-ci pour améliorer les niveaux d'instruction et la santé de la population. Une telle approche a contribué à développer la cohésion sociale en maintenant un degré « raisonnable » d'égalité salariale³¹, tout en favorisant une croissance économique rapide et en attirant un volume important de capitaux et de savoir-faire technique de l'étranger. Afin de déterminer quelle stratégie est la plus appropriée dans le cas de la Turquie, le présent chapitre examine la répartition des revenus, la mise en valeur des ressources humaines et les progrès récents de la réforme structurelle.

La répartition des revenus est très asymétrique en Turquie

D'après les enquêtes qui ont été menées, la répartition des revenus est très asymétrique en Turquie. La distribution de la richesse est sans doute encore plus concentrée (comme c'est le cas dans d'autres pays), mais on ne dispose de pratiquement aucune donnée statistique sur ce point. Les enquêtes sont peu fréquentes, et les estimations les plus récentes sont celles des enquêtes de 1987 et 1994 sur le revenu des ménages³². Les courbes de Lorenz et les coefficients de Gini³³ pour 1994 révèlent que, malgré une légère diminution depuis les années 60, la distribution des revenus s'est sensiblement élargie par rapport à 1987 (graphiques 16 et 17)³⁴. Les disparités sont aussi plus prononcées dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Parmi les pays de l'OCDE, la Turquie se place au second rang des pays où la dispersion des revenus est la plus grande. Les comparaisons avec les pays non membres sont plus incertaines. Cependant, le coefficient de Gini calculé pour la Turquie (0.49) n'est pas exceptionnel, par

Graphique 16. **COURBES DE LORENZ POUR LA TURQUIE**
 Revenu disponible annuel des ménages par quintile, 1994

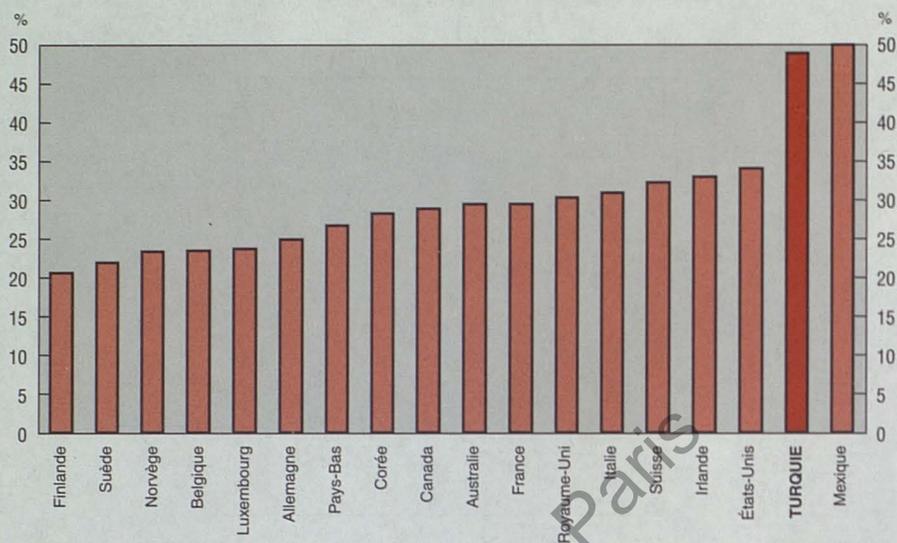


Source : Institut national de statistiques, *Statistical Yearbook of Turkey 1994*.

comparaison avec de nombreux pays d'Amérique latine et d'Afrique (où la distribution des revenus est, on le sait, très asymétrique), mais beaucoup plus élevé que dans beaucoup de pays d'Asie de l'Est qui connaissent une forte croissance³⁵. Par exemple, le coefficient de Gini estimé pour les travailleurs coréens des régions urbaines, qui était de 0.31 en 1985, a régulièrement baissé pour tomber à 0.28 en 1995³⁶.

La répartition des revenus en Turquie se caractérise par des différences marquées dans les parts de facteurs, par comparaison avec la plupart des pays de l'OCDE, et par des écarts importants entre les ménages urbains et les ménages ruraux. Les salaires, traitements et salaires journaliers représentaient 32.0 et 20.4 pour cent des revenus des ménages urbains et des ménages ruraux respectivement en 1994 (contre 60 à 70 pour cent dans les pays de l'OCDE). En revanche, les revenus de l'entreprise (entreprises individuelles comprises) représentaient 33.2 et 62.5 pour cent des mêmes catégories. Ces chiffres donnent à

Graphique 17. LES INÉGALITÉS DE REVENU MESURÉES PAR LE COEFFICIENT DE GINI^{1, 2}



1. Le coefficient de Gini est l'espace entre la courbe de Lorenz et la droite de parfaite distribution sur la totalité de l'espace sous cette droite.
2. La date des estimations du coefficient de Gini par pays s'échelonne entre 1982 et 1988. L'estimation pour la Corée se rapporte à 1995.

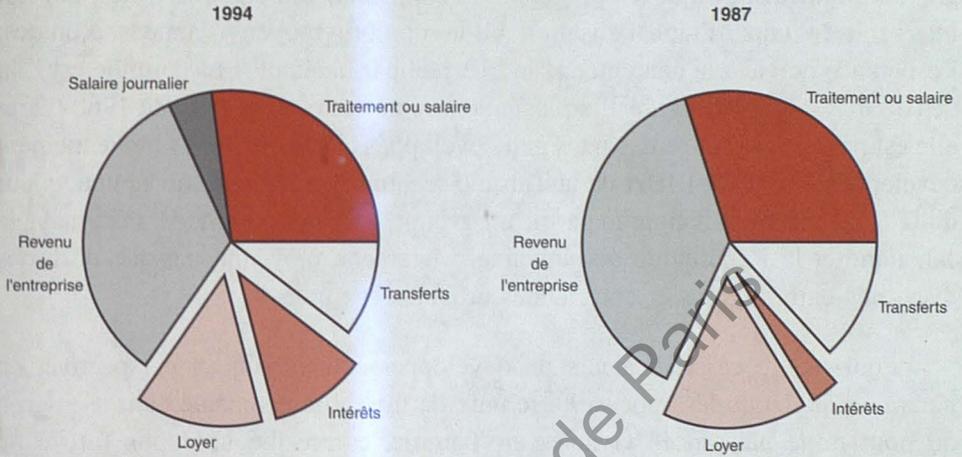
Source : OCDE, *Coup d'œil sur les économies de l'OCDE et Indicateurs structurels* ; Institut national de statistiques de la Turquie ; et Office national de statistique de la Corée.

penser que, toutes choses égales par ailleurs, l'urbanisation rapide explique sans doute en partie l'élargissement de la distribution au fil des ans³⁷.

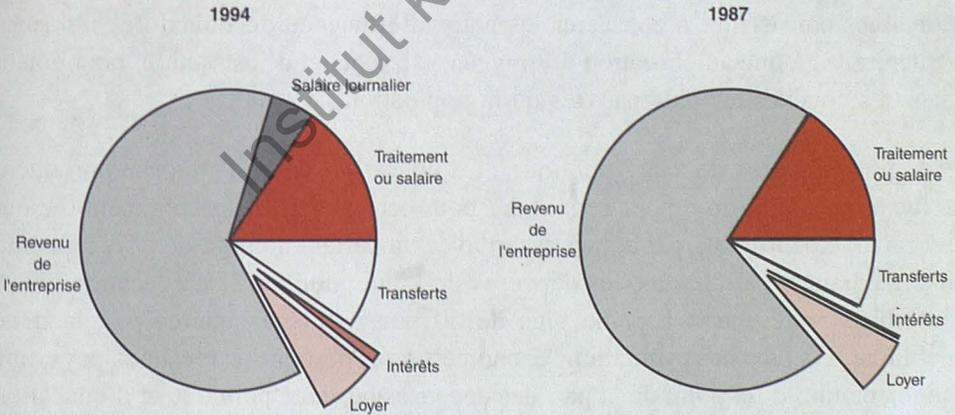
Dans le cas de la Turquie, on est frappé par le rôle relatif très important des revenus d'intérêt et des rentes (y compris un élément peu important constitué par les dividendes, ce qui donne ce que l'on désigne généralement sous le nom de rentes). Dans les zones urbaines, les «rentes» ont représenté en 1994 24.5 pour cent des revenus, contre 7.7 pour cent dans les zones rurales (les chiffres correspondants étaient de 18.7 et 6.3 pour cent respectivement en 1987), ce qui témoigne à première vue de l'apparition d'une économie urbaine de rentiers, avec des conséquences pour la cohésion sociale et le développement économique (graphique 18).

Graphique 18. REVENUS DE FACTEURS
Revenu des ménages par type

A. Ménages urbains



B. Ménages ruraux



Source : Institut national de statistiques, *Statistical Yearbook of Turkey 1993, 1994.*

Mise en valeur des ressources humaines

Il n'existe pas d'indicateur simple ou général de la mise en valeur des ressources humaines. Il est néanmoins possible de se faire une idée de celle-ci grâce à l'indicateur du développement humain (IDH) des Nations Unies, qui fait intervenir le taux d'alphabétisation et le nombre moyen d'années d'études, l'espérance de vie à la naissance et le PIB réel par habitant³⁸. La Turquie est l'un des dix pays dont l'IDH s'est le plus amélioré au cours de la période 1960-92, et elle est passée du groupe des pays peu développés à celui des pays moyennement développés. En 1993, l'IDH de la Turquie se situait au 84^e rang (avec une valeur de 0.711)³⁹, la faisant figurer parmi un groupe de pays comme le Paraguay, la Jamaïque et la République dominicaine. Mais cette moyenne masque de fortes disparités entre régions et entre zones urbaines et rurales⁴⁰.

Pour mettre ces indicateurs du développement humain en perspective, on notera qu'au début des années 90, le taux de mortalité néonatale était d'environ 50 pour mille naissances vivantes en Turquie, contre 4.6 au Japon (et 43 au Mexique). A l'intérieur de la Turquie, le chiffre le plus bas était de 49.6 (en 1989) en zone urbaine et le chiffre le plus élevé, de 84.9 en zone rurale. De même, l'espérance de vie en Turquie est inférieure de 5 à 8 ans à la moyenne de l'OCDE. Par conséquent, un moyen très efficace d'améliorer les ressources humaines consisterait à consacrer les gains d'efficacité découlant des réformes structurelles à une amélioration des niveaux de santé et d'instruction, notamment dans les couches les plus pauvres de la population.

Les dépenses de santé publique et d'éducation de la Turquie représentent actuellement environ 3 pour cent et 2.7 pour cent du PIB respectivement (ce qui est relativement faible par comparaison avec un certain nombre de pays à revenu intermédiaire). Par ailleurs, les dépenses de santé publique et d'éducation prises ensemble représentent à peine plus de 50 pour cent des intérêts sur la dette publique. D'après des estimations économétriques portant sur plusieurs pays, une augmentation d'un point de la part des dépenses de santé publique et d'éducation dans le PIB permettrait d'allonger d'un an l'espérance de vie et de réduire de 24 points le taux de mortalité infantile⁴¹. Des gains potentiels aussi importants justifient donc que l'on s'attaque aux causes profondes des déficits budgétaires chroniques et que l'on réoriente les priorités de dépense.

Progrès récents de la réforme structurelle

Les réformes structurelles se poursuivent en Turquie sur un large front (tableau 9). Elles sont cependant trop lentes, compte tenu de la nécessité de réduire rapidement le besoin de financement du secteur public et d'accroître les niveaux de santé et d'instruction.

Tableau 9. Progrès récent des réformes structurelles en Turquie : résumé

Domaine	Initiative	Situation
Marchés de produits	Union douanière avec l'UE Loi sur la concurrence	A partir du 1 ^{er} janvier 1996 Le Conseil de la concurrence a commencé de fonctionner en février 1997
	Mécanisme de fixation automatique des prix pour les produits pétroliers	Approuvé en janvier 1997
Réforme fiscale	Numéros d'identification fiscale	5.7 millions à la fin de 1996
	Retenue à la source de 12 % sur les revenus d'intérêts	Créée en novembre 1996
	Prise en compte des intérêts dans la base d'imposition	Reportée à 1998
	Taxe spéciale sur la consommation	Loi en attente d'approbation parlementaire
Sécurité sociale	Système d'assurance-chômage	Projet de loi présenté au Parlement précédent avant sa dissolution ; nouvelle législation attendue
	Réforme des pensions	Projet de loi en attente d'approbation parlementaire
Privatisation	Loi sur les télécommunications (août 1996)	Recours contre la loi sur les télécommunications rejeté par la Cour constitutionnelle le 22 janvier 1997 ; 900 millions de dollars d'offres ont été acceptés en décembre 1996 et janvier 1997
Marchés financiers	Soldes des engagements des banques sans couverture du risque de change limité à 50% de leurs capitaux propres en 1996	Deux banques vendues en 1996 ; offres acceptées pour deux autres
	Privatisation de certaines banques publiques Réglementation plus stricte en matière de blanchiment de capitaux	Adoptée en janvier 1997

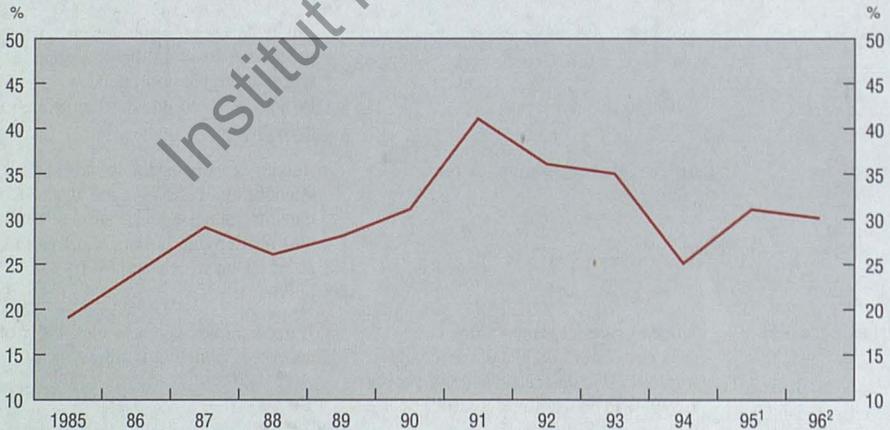
Source : OCDE.

Aides à l'agriculture

Dans beaucoup de pays, les aides à l'agriculture constituent un instrument d'action économique (et politique) très important. Des progrès inégaux ont été accomplis au cours des cinq dernières années dans la réduction des aides publiques et dans l'élimination des mesures de soutien des prix. Les équivalents subvention à la production, exprimés en dollars, ont diminué d'un tiers environ depuis 1991, pour s'établir à un niveau légèrement inférieur à 3 milliards de dollars en 1995, en raison de la hausse des cours sur les marchés mondiaux, d'une baisse des niveaux de soutien et d'une diminution du nombre de produits pouvant faire l'objet de mesures de soutien des prix⁴². Ce chiffre représente environ 30 pour cent de la valeur de la production (graphique 19), soit à peu près 10 points de moins que la moyenne de l'OCDE. Ces tendances positives se sont partiellement inversées au début de 1997 lorsque le gouvernement a annoncé son intention de relever le niveau des prix de soutien du tabac.

Cependant, sur la période 1991-95, les aides prenant la forme de réductions du coût des intrants ont augmenté (graphique 20). Les agriculteurs ne paient que

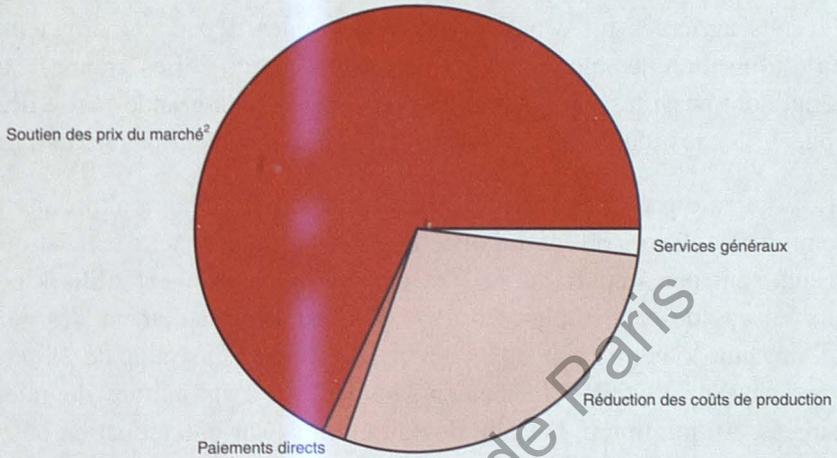
Graphique 19. ÉQUIVALENTS SUBVENTION A LA PRODUCTION
En pourcentage de la valeur ajustée de la production



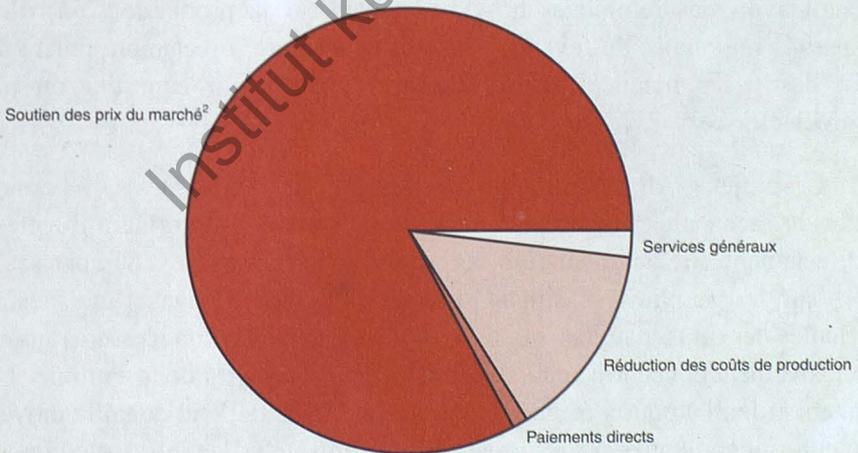
1. Estimation.
 2. Provisoire.
- Source : OCDE.

Graphique 20. COMPOSITION DES AIDES A L'AGRICULTURE

A. 1996¹



B. 1991



1. Provisoire.

2. Net des prélèvements et de l'ajustement au titre du coût de l'alimentation du bétail.

Source : OCDE.

la moitié du coût réel des engrais et bénéficient de prêts bancaires très avantageux. Les subventions aux intrants ont des conséquences plus pernicieuses que les autres formes d'aide sur l'affectation des ressources; en effet, elles introduisent des distorsions dans le choix des différents facteurs de production et des produits. En outre, l'efficacité d'une telle intervention en termes d'augmentation des revenus agricoles n'est pas garantie. Les aides dépendent directement du niveau d'utilisation des intrants et non du revenu agricole. Les grandes exploitations, qui sont aussi les plus efficaces, reçoivent la plus grande partie des aides distribuées; les revenus des petits agriculteurs n'augmentent pas nécessairement.

Le soutien direct des revenus est la forme d'aide à l'agriculture qui provoque le moins de distorsions et qui offre le maximum d'efficacité. En Turquie, ces paiements sont peu importants et sont presque exclusivement utilisés pour les secours en cas de catastrophe. En 1995, 3 pour cent seulement des aides, en valeur, ont fait l'objet de paiements directs, contre une moyenne de 25 pour cent dans les pays de l'OCDE. Idéalement, les aides à l'agriculture devraient être supprimées. Au minimum, l'accent devrait être mis sur une réduction des distorsions qu'elles engendrent, par un plus large recours aux paiements directs.

Il convient de noter que de grands projets d'infrastructure tels que le projet pour l'Anatolie du Sud-Est (GAP), d'un montant de 32 milliards de dollars, vont bientôt avoir des retombées très importantes sur la production agricole et les disparités régionales de revenu. Une fois achevé, ce projet représentera 19 pour cent des terres irriguées de la Turquie⁴³ et 22 pour cent de son potentiel hydroélectrique⁴⁴.

Le projet GAP aura d'autres conséquences importantes : il permettra de lutter de façon plus efficace contre les inondations et entraînera directement et indirectement une augmentation de la production et des revenus par ses retombées sur les activités se situant directement en aval, dans l'une des régions agricoles les plus pauvres de la Turquie. L'urbanisation cessera aussi d'être exclusivement concentrée dans les trois principales villes de la Turquie (Istanbul, Ankara et Izmir) pour s'étendre aux villes de petite taille et de taille moyenne, ce qui contribuera à atténuer les pressions s'exerçant sur les infrastructures sociales dans les grandes villes. La mise en œuvre du projet GAP a été entravée par un manque de crédit dû aux problèmes budgétaires chroniques de l'administration centrale.

Administration des impôts

Le système d'imposition et de transfert ne semble guère contribuer directement à atténuer la dispersion de la distribution primaire des revenus en Turquie⁴⁵, et il nuit probablement à l'efficacité économique en raison de son interaction avec la forte inflation. Néanmoins, des progrès sensibles ont été réalisés dans l'administration des impôts au cours des dernières années, avec le concours technique et financier de la Banque mondiale⁴⁶. Ces efforts se sont traduits par un accroissement des impôts en proportion du PIB (près de 18 pour cent en 1996). Une augmentation des impôts en proportion du PIB est un signe de progrès. Étant donné le niveau des dépenses économiques et sociales de la Turquie, les besoins en recettes pourraient être couverts par une progression relativement modérée de ce ratio. Beaucoup reste cependant à faire pour mettre en place un système fiscal équitable et efficace.

Le niveau actuel des impôts en Turquie s'explique dans une large mesure par la lenteur des progrès réalisés dans l'élargissement de leur assiette⁴⁷; les taux d'imposition sont en fait très élevés par comparaison avec les autres pays de l'OCDE. L'une des principales priorités est d'élargir l'assiette des impôts en y faisant entrer l'économie informelle et en corrigeant la sous-déclaration systématique du niveau d'activité. Les ressources consacrées à l'administration des impôts sont insuffisantes (50 000 personnes environ) et le personnel des services des impôts a une formation inadéquate. Les moyens techniques disponibles sont très limités et le code des impôts est excessivement compliqué, avec une multitude de prélèvements, de droits de timbre ou de taxes spécifiques de très faible montant⁴⁸.

Surtout, le code des impôts n'incite guère à déclarer les revenus de façon plus complète, ni même à déclarer les activités d'entreprise normales aux autorités. Les déductions d'impôt, les tranches d'imposition et les taux d'amortissement sont déjà corrigés en fonction de l'inflation, mais les stocks et les intérêts perçus ne le sont que partiellement⁴⁹. Par conséquent, les personnes physiques et les entreprises sont systématiquement assujetties aux taux effectifs les plus élevés. Les pénalités de retard de paiement ont été augmentées et dépassent aujourd'hui le taux d'inflation, mais elles sont loin d'être dissuasives étant donné le risque limité de faire l'objet d'un contrôle fiscal et la fréquence des amnisties fiscales dans le passé⁵⁰ (ce qui a eu des conséquences en termes de risque moral). En quelques mots, le système fiscal ne dissuade pas les contribuables de frauder à

l'impôt ou de sous-déclarer leurs revenus, et le gouvernement perd sans doute d'un dixième à un quart de ses recettes fiscales réelles par suite de paiements tardifs ou d'évasion fiscale.

Entreprises économiques d'État

Comme dans beaucoup de pays, l'un des principaux enjeux est d'améliorer l'efficacité des entreprises économiques d'État (EEE) pour leur permettre d'affronter la concurrence mondiale. Les réformes ont été lentes, en raison de la politique de substitution de produits locaux aux importations et de planification centralisée qui a été appliquée entre les années 50 et les années 70. Certes, cette stratégie a permis de créer une base industrielle et de faire passer rapidement la Turquie dans le groupe des économies à revenu intermédiaire. Cependant, à la fin des années 70, elle avait atteint ses limites. Les EEE se sont trouvées prises dans une spirale descendante. Elles n'ont pas pu soutenir la concurrence dans un environnement caractérisé par des changements technologiques rapides et une concurrence mondiale de plus en plus intense, en raison de leurs sureffectifs⁵¹, de la vétusté de leurs équipements et de leur endettement excessif. Par ailleurs, étant donné que les rémunérations et les prestations étaient plus élevées dans les EEE (et dans beaucoup de services publics) que dans le secteur privé, les EEE sont devenues des bastions de résistance à la réforme, ce qui a exacerbé leurs problèmes de compétitivité en l'absence de contraintes budgétaires rigoureuses.

L'année 1994 a sans doute été décisive. Depuis cette date, les EEE sont assujetties au droit commercial et doivent fonctionner suivant les principes du marché. L'interdiction de saisir et de liquider les actifs des EEE (et des municipalités) en cas de dette fiscale ou commerciale a également été levée. Par ailleurs, les déficits des sept plus grandes EEE qui enregistrent des pertes ont été étroitement contrôlés en fonction des critères de performance figurant dans l'accord de confirmation du FMI. De même, la conclusion d'une Union douanière avec l'Union européenne en 1996 a exposé plus largement les EEE à la concurrence mondiale.

L'application d'une discipline plus rigoureuse a eu un effet salutaire sur l'efficacité des entreprises d'État. Les effectifs ont été réduits de 20 pour cent et les salaires réels d'un tiers, si bien que la masse salariale réelle a diminué de moitié. En dépit de progrès aussi considérables, les niveaux de productivité sont sans doute encore inférieurs d'un tiers à ceux du secteur privé⁵². La restructura-

tion de certaines EEE a été lente, malgré l'élimination des droits de douane après la conclusion de l'Union douanière avec l'Union européenne en janvier 1996. Néanmoins, les transferts du Trésor aux EEE ont été réduits des deux tiers et ne représentent plus que 0.5 pour cent environ du PIB.

En dépit de ces progrès, beaucoup reste à faire. En particulier, la restructuration des trois plus grandes EEE qui enregistrent des pertes (les chemins de fer, la poste et les charbonnages) est loin d'être achevée. Comme dans beaucoup de pays de l'OCDE, la rationalisation de ces activités semble soulever de sérieux problèmes sociaux et régionaux. Cependant, l'expérience d'un certain nombre de pays prouve qu'elles peuvent être restructurées, transformées en sociétés commerciales ou transférées au secteur privé et que des gains d'efficience importants peuvent ainsi être réalisés. Pour assurer le succès de la restructuration de telles activités, qui se caractérisent par des déficits chroniques, il importe d'établir des structures d'incitation et de rationaliser les pratiques de tarification⁵³. Par conséquent, même s'il n'est pas possible d'accélérer les réformes, il faudrait au minimum que les EEE puissent fixer leurs tarifs de façon à ce qu'ils reflètent mieux la situation du marché⁵⁴.

Privatisation

La privatisation est souvent considérée comme l'aboutissement logique de la réforme des EEE. Elle peut aussi être le test ultime de la volonté d'un gouvernement de mener à bien les réformes économiques et, avec les investissements étrangers et l'accès aux technologies modernes, ouvrir la voie à une amélioration de la productivité. Jusqu'à une période assez récente, le programme de privatisation du gouvernement, amorcé il y a dix ans, avait progressé à un rythme très décevant. En octobre 1996, le produit brut cumulé des privatisations dépassait à peine 3 milliards de dollars⁵⁵, dont 290.8 millions pour 1996 (alors que le budget prévoyait un chiffre de 2 milliards de dollars). La lenteur des progrès a été due notamment à des résistances sociales et politiques, à une confusion au sujet des objectifs des privatisations⁵⁶, au fait que des signaux contradictoires ont été donnés aux agents économiques⁵⁷, et à des retards dans la mise en place d'un cadre juridique (et administratif) approprié et d'un filet de sécurité sociale minimum⁵⁸.

Dans le budget de 1997, le gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux de 6.5 milliards de dollars pour les ventes d'actifs, dont la moitié proviendrait de la

vente partielle de Telekom et des licences de téléphonie mobile (voir le chapitre II). Fin 1996, certains signes donnaient à penser que les ventes d'actifs bénéficiaient d'un soutien politique plus ferme et que leur rythme allait s'accélérer. Après avoir été annulées pour des raisons constitutionnelles, de nouvelles dispositions législatives concernant Telekom ont été présentées par le gouvernement de coalition et adoptées le jour même ; un recours contre ces dispositions a été rejeté par la Cour constitutionnelle fin janvier, ce qui a ouvert la voie à la vente de 49 pour cent des actifs de Telekom. Des appels d'offres ont été lancés pour un certain nombre d'entreprises (des offres s'élevant au total à 900 millions de dollars ont été acceptées entre décembre 1996 et janvier 1997) et une douzaine d'autres sont en préparation, notamment en vue de la privatisation de certaines grandes entreprises connues⁵⁹. Des procédures de privatisation ont été également amorcées en ce qui concerne TEKEL (monopole public des tabacs et des alcools)⁶⁰, et un autre groupe d'entreprises sera transféré dans le portefeuille de l'agence de privatisation dans un proche avenir.

Néanmoins, l'objectif ambitieux fixé pour 1997 en ce qui concerne les privatisations sera difficile à atteindre, et il n'est d'ailleurs peut-être pas souhaitable, du strict point de vue de l'efficacité, qu'il soit pleinement réalisé sur une période d'un an. Dans la pratique, le calendrier des privatisations dépendra de la situation des marchés financiers étrangers et locaux, ainsi que, pour Telekom et la production d'électricité, de la création d'un mécanisme de régulation adéquat. Par ailleurs, des décisions devront être prises en ce qui concerne la valeur de Telekom, les participations étrangères, les licenciements collectifs et les besoins de restructuration dans certains secteurs. Enfin, la reprise du programme de privatisation turc devra faire face à une vive concurrence de la part d'une liste de plus en plus longue de pays qui se sont lancés dans le même genre d'opérations. Ces problèmes pratiques pourraient retarder la date effective des ventes.

Sécurité sociale

La réforme de la sécurité sociale est un autre objectif hautement prioritaire. En 1996, les transferts aux organismes de sécurité sociale (principalement au titre des pensions publiques, étant donné que le régime des soins de santé est à peu près équilibré) ont représenté 2.5 pour cent du PIB. Si la politique en la matière reste inchangée, ce déficit pourrait atteindre 5.7 pour cent du PIB d'ici à l'an 2020⁶¹. Les causes des problèmes sont connues : bas niveau de l'âge de la

retraite, manque de cohérence entre les niveaux des cotisations et des prestations, mauvais recouvrement des primes, absence de sanctions financières efficaces en cas de retard de paiement et interventions politiques en faveur de l'annulation des arriérés de paiement. Le système se caractérise aussi par des insuffisances administratives, et la législation en vigueur est inefficace et excessivement complexe.

Des modifications sont en train d'être apportées aux dispositions régissant la sécurité sociale. Le projet de loi vise principalement à relever l'âge de la retraite (pour les nouveaux retraités) et à allonger la période de cotisation. Il est proposé de fixer à 50 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes l'âge minimum de la retraite, avec une longue période transitoire. Globalement, ces propositions constituent une première tentative visant à enrayer l'augmentation du déficit de la sécurité sociale⁶². Cependant, elles ne permettront pas à elles seules de rétablir la viabilité actuarielle du système. Il faudrait pour cela relever beaucoup plus l'âge minimum de la retraite et/ou établir un lien étroit entre les niveaux de cotisation et les prestations⁶³, et encourager la création de régimes de pension privés⁶⁴.

Réglementation des marchés de capitaux

A la suite de la crise financière de 1994, des mesures spécifiques (décrites dans l'Étude de l'OCDE de l'an dernier sur la Turquie) avaient été prises dans le but d'améliorer le contrôle réglementaire et la supervision prudentielle du système financier turc, relativement peu développé. Un système d'assurance complet avait été mis en place pour tous les dépôts d'épargne des personnes physiques en monnaie locale et en devises en 1994 à la suite de la faillite de trois petites banques⁶⁵. Le solde des engagements des banques sur actifs ou passifs financiers sans couverture du risque de change a été limité à 50 pour cent de leurs capitaux propres en 1996. La plupart des grandes banques turques respectent le ratio de fonds propres de 8 pour cent recommandé par la BRI, mais quelques petites banques ne l'ont pas encore atteint⁶⁶. Les banques d'État ont un plus grand nombre de prêts improductifs ou bonifiés dans leur portefeuille, si bien que d'importants transferts permanents du Trésor sont nécessaires pour couvrir ces pertes et maintenir un ratio de fonds propres adéquat. ETIBANK a été vendue en janvier 1997 (après Sümerbank, privatisée en 1996), et des enchères publiques ont été organisées pour trois autres banques en janvier 1997.

En novembre 1996, le gouvernement a promulgué une loi sur la prévention du blanchiment des capitaux. Cette loi considère comme une infraction pénale le

fait de blanchir le produit d'un certain nombre de délits graves et comporte des dispositions concernant le séquestre, la confiscation et la saisie des fonds illégaux. Elle prévoit la création de deux Conseils, l'un s'occupant des questions pratiques liées à la lutte contre le blanchiment des capitaux, et l'autre se consacrant aux questions de fond⁶⁷. A la suite de l'adoption de cette nouvelle loi, le Groupe d'action financière (GAFI) a décidé de ne plus appliquer la recommandation 21 à la Turquie⁶⁸. Un projet de loi présenté au Parlement à la fin de 1996 propose de fermer tous les casinos (afin d'éliminer tous les moyens possibles de blanchiment de capitaux illicites, bien que les casinos ne soient en principe ouverts qu'aux étrangers). Des règles plus rigoureuses ont aussi été instituées dans le secteur bancaire en janvier 1997 dans le but d'empêcher le blanchiment des capitaux au moyen de comptes bancaires anonymes et de titres au porteur.

En résumé, les réglementations et les normes de contrôle prudentiel n'ont été améliorées que lentement et demeurent inférieures à celles des autres pays de l'OCDE, alors que l'instabilité de l'économie et les chocs qu'elle risque de subir justifieraient normalement des règles prudentielles plus rigoureuses. En particulier, certaines banques commerciales détiennent un volume excessif de titres publics. Cela pourrait les rendre vulnérables à un choc provoqué, par exemple, par une forte hausse des taux d'intérêt en cas de crise politique et de fortes turbulences sur le marché des changes. Aucun système de réglementation n'est à l'abri de tels chocs, et certaines banques commerciales ont commencé à essayer de réduire ce risque en diversifiant prudemment leurs actifs.

Autres domaines de réforme

Les progrès sont lents dans les autres domaines de la réforme structurelle. En particulier, des projets de loi concernant certains aspects essentiels (comme la taxe spéciale sur la consommation) attendent d'être approuvés par le Parlement. Le projet de loi visant à créer un système d'assurance chômage a été présenté avant la dissolution du précédent Parlement, et le nouveau gouvernement n'a pas encore préparé de nouveau projet. Par ailleurs, les progrès ont été lents en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité des administrations publiques et le transfert de pouvoirs plus importants aux administrations locales.

Bien que des textes législatifs concernant la concurrence aient été adoptés à la fin de 1995 pour satisfaire aux dispositions de l'Union douanière avec l'Union

européenne, la mise en place du Conseil de la concurrence, chargé de la mise en œuvre de ces textes, ne s'est fait qu'avec lenteur. D'ailleurs, par suite de ces retards, l'Union européenne a imposé des droits antidumping sur les exportations turques de textiles. Néanmoins, le gouvernement a récemment nommé les membres du Conseil qui a commencé ses activités à la fin de février. De même, le gouvernement n'a pas encore annoncé quels types de mécanismes de régulation il compte mettre en place une fois achevée la privatisation de Telekom et du secteur de la production d'électricité. Un certain nombre d'options sont possibles. Cependant, à en juger par l'expérience des pays de l'OCDE, un plafonnement des tarifs sur la base de l'indice des prix de détail minoré (approche qui a été utilisée pour la première fois au Royaume-Uni) semblerait présenter un certain nombre d'avantages par rapport à la méthode de l'objectif de rentabilité, utilisée aux États-Unis⁶⁹.

Mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi

L'Étude de l'OCDE sur l'emploi définit une stratégie destinée à améliorer la capacité des pays de l'OCDE à faire face au changement structurel. Il s'agit de permettre aux économies de l'OCDE de mieux s'adapter et d'accroître leur capacité d'innovation, d'invention et de création d'emplois. La dernière Étude de l'OCDE sur la Turquie évalue les progrès réalisés sur la voie de la mise en œuvre des recommandations de politique structurelle générale figurant dans la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Bon nombre de ces recommandations sont moins pertinentes dans le cas de la Turquie que dans celui de la plupart des autres pays de l'OCDE. En particulier, celles qui tendent à accroître la flexibilité des salaires, à réduire les coûts salariaux et de main-d'œuvre et à réformer la législation relative à la sécurité de l'emploi et les systèmes de prestations sont sans objet pour ce qui est du secteur informel en Turquie (mais peuvent peut-être s'appliquer, dans une certaine mesure, à une partie du secteur formel). Les principales conditions d'une amélioration de la situation sur le marché du travail en Turquie seraient les suivantes :

- améliorer la situation macroéconomique générale, et notamment maîtriser les déficits et l'inflation, qui atteignent des niveaux élevés;
- améliorer les qualifications et les compétences de la main-d'œuvre;
- intensifier la concurrence sur les marchés des produits;
- favoriser la création et la diffusion de connaissances.

Certains signes de changement prometteurs sont apparus à la fin de 1996. En particulier, des avancées notables ont été enregistrées en termes d'accélération des privatisations, d'où une concurrence plus intense sur les marchés de produits. Ce processus s'est accompagné d'un recul des taux d'intérêt réels, qui contribuera à réduire les déficits budgétaires chroniques et l'inflation. Un projet de loi sur la réforme de la sécurité sociale attend l'approbation du Parlement. Cependant, beaucoup reste encore à faire pour mettre en œuvre d'autres aspects de la Stratégie pour l'emploi, notamment sur le plan de l'amélioration du capital humain.

Conclusion

La lenteur des réformes microéconomiques est sans doute la principale cause des déficits budgétaires chroniques de la Turquie, de sa forte inflation et de son instabilité macroéconomique. Dans une large mesure, cette lenteur s'explique par le fait que des groupes d'intérêt sont parvenus à faire obstacle aux réformes, en dépit des avantages à long terme que celles-ci peuvent apporter à l'ensemble de la collectivité. Il n'est pas facile de faire accepter les réformes. Mais le problème est certainement exacerbé par la forte asymétrie de la distribution des revenus. Une ouverture de l'économie à une concurrence beaucoup plus intense, une plus grande transparence des coûts des interventions de l'État, de même qu'une affectation explicite des ressources libérées par les réformes à des domaines prioritaires (tels que l'amélioration de la santé et des niveaux d'instruction, peu satisfaisants en Turquie) sont les principaux moyens de développer la cohésion sociale. Il y aurait également lieu de mettre en place un système fiscal juste et équitable, qui encourage la production et l'épargne et non la spéculation et les activités de rentier. Des incitations plus puissantes sont également nécessaires pour encourager l'intégration des activités non déclarées dans l'économie formelle, par exemple grâce à une amélioration des services publics et à un développement des régimes de pension privés agréés. Un tel programme de réforme équilibré pourrait rencontrer un large soutien dans l'opinion publique.

Notes

1. On ne dispose pas des chiffres du PIB sur la base de la dépense pour 1996, en raison de changements statistiques liés à l'entrée dans l'Union douanière avec l'UE, qui ont retardé la compilation des données commerciales et des estimations de la comptabilité nationale sur la base de la dépense.
2. Au-delà du court terme, les mesures de relance budgétaire n'ont habituellement eu que des effets très limités sur l'économie réelle mais ont fait monter le taux d'inflation.
3. On ne dispose pas de données sur l'échéance moyenne de la dette intérieure, mais à l'heure actuelle, l'échéance des *nouveaux* titres de la dette (environ treize mois) donne une idée relativement précise des variations de l'échéance de la dette moyenne (de l'ordre de dix mois) qu'implique le taux moyen de rachat de la dette (voir Chapitre II, graphique 11).
4. L'économie informelle pourrait représenter 30 à 50 pour cent de l'économie formelle en Turquie (sur la base de comparaisons internationales sommaires des chiffres de la consommation réelle et d'autres indicateurs du bien-être des consommateurs (voir par exemple OCDE 1996a, tableaux L.1 et L.6). En d'autres termes, les ratios macroéconomiques classiques dont le dénominateur est le PIB (tels que le besoin de financement du secteur public, les recettes fiscales et la balance des opérations courantes) comportent une dérive à la hausse. Un problème essentiel est celui de savoir si la croissance de l'économie informelle est parallèle à celle de l'économie formelle. Il se pourrait fort bien que le secteur informel ait progressé plus rapidement en raison de la plus grande flexibilité de son appareil productif. Ce pourrait être là l'une des raisons expliquant la bonne tenue de l'économie face aux crises financières.
5. Cette inertie paraît tenir aux retards apportés à la conclusion des accords de salaires, notamment dans les grandes entreprises et dans le secteur public. Par le passé, les salaires du secteur public (et certains prix à la production) étaient indexés tous les six mois en fonction de l'évolution passée des prix. Ces ajustements se font désormais dans un premier temps sur la base des prévisions officielles d'inflation, souvent inférieures aux résultats effectifs. De même, les grandes sociétés sont presque totalement «dollarisées» et peuvent ajuster leurs prix en monnaie locale par petites étapes progressives (disons de 4 à 5 pour cent par mois) pour éviter les coûts de l'ajustement. L'inertie a cependant aussi ses coûts, dans la mesure où les autorités ont désormais plus de mal à faire rapidement reculer l'inflation. En fait, la prévision annoncée octobre d'un besoin de financement du secteur public égal à zéro en 1997 n'a eu apparemment guère d'effet immédiat sur les anticipations inflationnistes des marchés financiers.
6. L'agrégat M2 qui est la mesure la plus fidèle, quoiqu'encore imparfaite, de la demande de monnaie sur la base des transactions, a augmenté d'un peu plus de 100 pour cent en 1996, ce

qui implique une progression de la demande d'encaisses réelles en monnaie locale. De même, une substitution inverse de monnaies en faveur des dépôts en livres turques a accru la croissance de M2 d'environ 8 pour cent en 1996.

7. L'inflation est également influencée par la demande excédentaire et les coûts, mais ces mécanismes jouent beaucoup moins nettement lorsque la masse monétaire s'accroît à un rythme soutenu. De même, les dispositifs institutionnels ont affecté l'évolution de l'inflation. L'indexation *ex post* introduit également une certaine « saisonnalité » dans les chiffres mensuels de l'inflation, les chiffres de janvier étant généralement plus élevés que ceux du reste de l'année. Le profil temporel des ajustements des prix des biens et des services produits par les entreprises économiques d'État contribue également aux fluctuations erratiques des chiffres mensuels de l'inflation.
8. Ces transactions pourraient représenter jusqu'à 20 pour cent des exportations totales ; leur ampleur est largement inconnue, bien que l'on dispose de certaines informations partielles sur leur composition par produits.
9. Cette dette se répartissait comme suit au premier trimestre de 1996 : 34 pour cent en dollars des États-Unis, 35 pour cent en deutschemarks, 19 pour cent en yen, le solde en monnaies de l'UE.
10. Les prévisions avancées pour le besoin de financement du secteur public en 1996 allaient de 7½ à plus de 15 pour cent du PIB selon que les chiffres étaient ceux de bureaux de prévision privés, de certains organismes internationaux ou des autorités. En ce qui concerne l'inflation, les estimations allaient de 65 à 100 pour cent. Dans les deux cas, les prévisions tablaient le plus souvent sur une aggravation des déficits et une accélération de l'inflation.
11. Ce chiffre couvre environ 1½ pour cent du PIB de recettes supplémentaires chaque année du fait de la vente partielle de Turkish Telekom, le produit des privatisations étant comptabilisé de manière inhabituelle avec les recettes budgétaires. On trouvera au chapitre II plus de détails sur le traitement des privatisations dans le budget.
12. Voir par exemple Fatih Özatay (1996).
13. Le budget consolidé couvre la plupart des dépenses et des recettes de l'administration centrale. Le besoin de financement du secteur public est une mesure plus large, qui prend en compte les emprunts des collectivités locales, les entreprises économiques d'État (EEE), les institutions de la sécurité sociale et les « fonds extra-budgétaires ».
14. Les dépenses d'intérêts avaient été plus ou moins stables entre 1994 et 1995, à 6 pour cent du PIB, mais elles sont montées aux alentours de 10 pour cent en 1996, l'incertitude politique ayant entraîné une hausse des taux et contraint les autorités à faire plus largement appel à des emprunts à court terme.
15. L'amélioration des conditions du marché, l'allègement des contrôles de prix et les premières mesures prises en vue de transformer les EEE en sociétés avant de les privatiser ont permis de réaliser d'importantes économies. En 1993, les transferts aux EEE représentaient 1.3 pour cent du PIB, mais depuis 1995, ils se situent en moyenne à moins de 0.5 pour cent. La restructuration des grandes entreprises chroniquement déficitaires dans les secteurs des charbonnages, des chemins de fer et de la poste n'a cependant fait que des progrès limités.
16. C'est-à-dire les paiements aux collectivités locales, à certaines EEE financières et aux fonds extra-budgétaires.

17. Une partie de cet allongement des échéances devrait résulter d'une augmentation des émissions d'obligations du Trésor libellées en devises, qui sont à trois ans et sont émises à 260 points de base au-dessus du LIBOR. Quelque 2 milliards de dollars ont été levés en 1996 par ce moyen, ce qui a permis de réduire la fréquence et le volume des adjudications de bons du Trésor libellés en livres turques plus tard dans l'année. Néanmoins, le gouvernement se trouve maintenant confronté à un important risque de change; une forte dépréciation du taux de change réel se traduirait par des coûts de financement nettement plus élevés. Le Trésor a également émis des obligations en livres turques à deux ans indexées sur l'indice des prix à la consommation pour élargir l'éventail d'instruments mis à la disposition des institutions financières et des ménages.
18. Notamment des incitations visant à encourager le rapatriement des dépôts en devises détenus par des correspondants bancaires turcs et les envois de fonds des travailleurs expatriés, ainsi qu'un système centralisé de gestion de la trésorerie de l'État et des EEE.
19. En 1996, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 518 000 milliards de livres turques, tandis que les avoirs intérieurs diminuaient de 75 000 milliards de livres turques.
20. Le plafond fixé aux avances directes de la Banque centrale a été ramené, comme prévu, de 15 pour cent de la variation des crédits budgétaires ouverts en 1995 à 10 et 16 pour cent en 1996 et 1997 respectivement. En 1996, ce plafond équivalant à 229 000 milliards de livres turques, y compris la marge autorisée par la loi relative au budget supplémentaire, n'a en fait pas été atteint. A la fin de 1996, l'encours des avances de la Banque centrale atteignait 371 000 milliards de livres turques.
21. La substitution monétaire est l'un des éléments de l'indice des tensions des marchés financiers mis au point par le Secrétariat de l'OCDE. L'utilité de cet indice et la méthode utilisée pour le construire sont décrites à l'annexe II.
22. Le taux de change réel paraît actuellement largement correspondre aux paramètres fondamentaux de l'économie et la Turquie n'a guère eu de problèmes à attirer des capitaux étrangers. Les réserves financières ont régulièrement augmenté depuis la crise financière de 1994, sauf pendant les trois mois qui ont précédé les élections de décembre 1995. En 1996, une fois la stabilité politique rétablie et en raison du niveau élevé des taux d'intérêt, les réserves extérieures se sont fortement gonflées et atteignaient à la fin de décembre 1996 un niveau record de l'ordre de 18 milliards de dollars.
23. Un certain nombre d'indicateurs partiels font apparaître de plus en plus clairement que ces coûts sont importants et continuent de s'élever. Voir aussi Dornbusch (1993) sur les coûts d'une forte inflation.
24. La monnaie Banque centrale rapportée au PIB est progressivement passée de quelque 7½ pour cent il y a dix ans à moins de 5 pour cent en 1996. Ce chiffre est à rapprocher de la moyenne de l'OCDE, de l'ordre de 10 pour cent. La tendance à la baisse de M2 a été encore plus prononcée.
25. Le chapitre III analyse l'incidence qu'un gonflement égal à 1 pour cent du PIB des dépenses de santé aurait sur les taux de mortalité infantile et l'espérance de vie.
26. Si par exemple les recettes fiscales étaient inférieures à l'objectif (ou à une fourchette d'objectifs), les autorités seraient tenues par la loi de combler l'écart, en relevant les impôts ou en abaissant les dépenses. En enlevant tout arbitraire à l'action des pouvoirs publics, une

fois mis en place un plan budgétaire à moyen terme, on donnerait au secteur privé l'assurance d'une étroite concordance entre les objectifs annoncés et les résultats futurs. Au minimum, le recours traditionnel à des budgets supplémentaires pour valider les dépassements budgétaires devrait être limité à des conditions exceptionnelles, telles celles résultant de catastrophes naturelles, afin de durcir les contraintes budgétaires.

27. Ainsi, des chocs intervenant au niveau de l'offre réelle peuvent modifier la croissance potentielle, ce qui implique une orientation différente de la politique économique. L'ampleur de cet infléchissement dépend de la nature du choc. S'il s'agit d'un choc permanent, par exemple une diminution du stock de capital, la production potentielle est réduite, de même que la possibilité de donner une orientation expansionniste à la politique budgétaire. En revanche, si le choc exercé au niveau de l'offre est temporaire, dans le cas par exemple d'une sécheresse, il aura également un effet négatif sur l'activité économique, en réduisant les recettes publiques et en augmentant les dépenses. Mais comme il s'agit d'un choc temporaire, ses conséquences le sont également. Dans ce cas particulier, une règle budgétaire qui imposerait par exemple chaque année l'équilibre du budget amplifierait inutilement les fluctuations de l'activité économique.
28. Pour plus de détails, voir OCDE (1996b).
29. Le fonctionnement d'un tel dispositif est analysé en détail dans Hanke *et al.* (1993).
30. D'après des estimations de la Banque mondiale, la Turquie est moins bien parvenue à attirer des capitaux étrangers que les Économies dynamiques d'Asie et certains pays d'Amérique latine. Les entrées de capitaux privés en Turquie se sont élevées à 1.5 milliard de dollars au total en 1994, dont 608 millions sous forme d'investissements directs étrangers, 1 059 millions sous forme de placements, et 137 millions sous forme de flux négatifs de capitaux d'emprunt. Les flux de capitaux publics ont enregistré un solde négatif de 295 millions de dollars. En 1994, les entrées totales de capitaux privés dans les pays en développement avaient atteint 158.8 milliards de dollars. Sur ce montant, 53 pour cent étaient allés à l'Asie, et notamment aux économies d'Asie à forte croissance (Chine, Indonésie, Corée, Malaisie, Philippines, Thaïlande). Des entrées importantes avaient aussi été enregistrées en Asie du Sud et en Amérique latine. Pour l'ensemble des pays en développement, les entrées totales de capitaux ont représenté 3.93 pour cent du PIB, la part des capitaux privés atteignant 76.6 pour cent de ce chiffre. Pour la Turquie, les chiffres correspondants ont été de 0.94 et 124 pour cent, respectivement. Voir Banque mondiale (1996), p. 84.
31. Voir Rodrik (1996), pp. 9-39, et l'introduction des directeurs de la publication *Journal of Policy Reform*, vol. I, n° 1.
32. Ces enquêtes ont été réalisées auprès de larges échantillons (26 400 ménages) stratifiés en fonction de plusieurs critères, avec une ventilation par zones urbaines et rurales.
33. Le coefficient de Gini mesure l'écart entre la courbe indiquant quelle serait la distribution cumulée des revenus entre les ménages si les revenus étaient répartis de façon parfaitement uniforme, et la courbe représentant la distribution cumulée des revenus observés des ménages (courbe de Lorenz). Une valeur de zéro correspond à une égalité totale des revenus par habitant; une valeur de 1 signifie qu'un ménage reçoit 100 pour cent du revenu national. Les estimations du coefficient de Gini pour la Turquie s'appuient sur des données par quintile. Il pourrait donc y avoir un biais d'agrégation en cas de dispersion importante dans les déciles

supérieurs et inférieurs. Par conséquent, des estimations fondées sur des données par pourcentage mettraient sans doute en évidence des inégalités encore plus grandes.

34. En 1994, le quintile supérieur a reçu 54.9 pour cent du revenu, soit une augmentation de 5 points par rapport à 1987, tandis que les deux quintiles inférieurs ont reçu 13.5 pour cent du revenu, soit une diminution de 1.3 point.
35. La distribution des revenus en Turquie n'est pas exceptionnelle pour un pays en développement qui connaît des mutations structurelles rapides, voir Nations Unies (1996), *ibid.*, p. 59. Le coefficient de Gini calculé pour Sri Lanka a fortement augmenté, passant de 0.35 en 1970 à 0.51 en 1990. En 1979, la Chine avait un coefficient de Gini moins élevé (0.33) que beaucoup de pays d'Asie de l'Est (0.39 en moyenne d'après Rodrik, 1996, p. 20). Ce coefficient est passé à 0.38 en 1988, et il a probablement augmenté de façon encore plus prononcée depuis, en particulier dans les régions côtières. Il semblerait que les inégalités de revenu se soient aussi creusées au Mexique et au Chili.
36. Informations fournies par l'Office national de statistiques de la Corée, 1996.
37. Il est impossible de dire quelle distribution des revenus est « appropriée » dans un pays donné. De fait, dans le cas de la Turquie, l'absence d'informations longitudinales sur les revenus des ménages rend impossible une analyse de la mobilité entre différents quintiles de revenu au fil des ans. Néanmoins, le revenu global moyen par habitant a augmenté rapidement au cours des dernières décennies, et il convient donc d'en tenir compte.
38. Pour plus de détails, voir Nations Unies (1996).
39. En 1993, on disposait des informations suivantes sur la Turquie : espérance de vie à la naissance : 66.7 ans; taux d'alphabétisation des adultes : 81.1 pour cent; taux brut de scolarisation cumulé pour les premier, second et troisième cycles : 62 pour cent; PIB réel par habitant : 4 210 dollars.
40. La région urbaine de Mugla, la plus riche de la Turquie (0.906 en 1990), la plaçait à l'extrémité inférieure du groupe des pays à fort développement (avec la Grèce, par exemple), tandis que ses régions urbaines les plus pauvres, Van et Diyarbakir (0.501) la situaient dans le groupe des pays moyennement développés (avec l'Algérie, par exemple). De même, la zone rurale la plus riche de la Turquie, à savoir la région d'Izmir (0.790), entrerait dans le groupe des pays moyennement développés (avec Bahreïn, par exemple). En revanche, les régions rurales les plus pauvres comme Van, Bitlis et Mus avaient en 1990 un indicateur du développement humain (d'environ 0.22) comparable à celui des pays d'Afrique les moins avancés (Togo et Liberia). Par conséquent, l'indicateur global de la Turquie recouvre des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales ainsi qu'entre l'Est et l'Ouest.
41. Ces estimations approximatives n'ont qu'un caractère indicatif, notamment parce que les facteurs à l'œuvre sont difficiles à déterminer. Une régression des dépenses de santé publique et d'éducation sur la croissance économique fait généralement apparaître une relation plus robuste que l'inverse. Pour de plus amples détails, voir Nations Unies (1996), p. 113. De même, une augmentation d'un point du revenu par habitant pourrait allonger de deux ans l'espérance de vie et réduire de 16 points le taux de mortalité infantile. Ces estimations mettent bien en évidence la très grande rentabilité d'une amélioration des niveaux de santé et d'instruction lorsqu'ils sont très faibles au départ, ainsi que les effets en retour d'une croissance économique plus soutenue sur le capital humain.

42. Les céréales, le tabac et la betterave à sucre sont les principaux produits visés par les mesures de soutien des prix.
43. L'irrigation se développera rapidement une fois que l'infrastructure nécessaire sera en place. Les rendements des terres irriguées sont généralement trois fois supérieurs à ceux que l'on obtient en arido-agriculture pour une même culture (le coton, par exemple). Cependant, l'augmentation de la valeur ajoutée agricole pourrait être encore plus importante, étant donné qu'un certain nombre de nouvelles cultures de rapport (et notamment la culture de produits ayant une plus forte valeur, tels que les noix, les fruits et les fleurs) seront introduites.
44. Fin 1995, environ 70 pour cent du potentiel de production d'énergie du projet GAP avaient été atteints, la valeur cumulée de la production d'énergie atteignant 7 milliards de dollars en juillet 1996.
45. La politique fiscale menée au cours des années 80 a eu tendance à rendre la distribution des revenus encore plus inégale. Voir, par exemple, Özlem Onaran (1996), pp. 43-63.
46. Des numéros d'identification fiscale ont été attribués à 5.7 millions de personnes environ (ces numéros seront prochainement nécessaires pour ouvrir un compte bancaire), des procédures de vérification comptable améliorées sont en train d'être mises en place, et l'informatisation du système fiscal est en cours.
47. La retenue à la source sur les intérêts perçus, instituée en novembre 1996, est passée de 10 à 12 pour cent en décembre. La proposition visant à inclure les intérêts perçus dans le revenu imposable à compter de 1997 a été différée jusqu'en 1998.
48. L'institution imminente d'un impôt spécial sur la consommation permettra aux autorités de regrouper un nombre important de petites taxes et de simplifier le code des impôts indirects.
49. L'inclusion des intérêts perçus dans le revenu imposable, prévue pour 1997 (et récemment reportée à 1998), ne concernera que les intérêts réels.
50. La dernière amnistie fiscale, à la fin de 1996, a concerné les avoirs en or qui n'avaient pas été déclarés auparavant.
51. En l'absence de filet de sécurité sociale, les EEE jouaient souvent le rôle d'employeur de dernier ressort. D'une manière plus générale, la multiplicité des objectifs poursuivis par les dirigeants des EEE a fait obstacle à une amélioration de leur efficacité.
52. Voir OCDE (1995), pp. 39-40.
53. Par exemple, dans plusieurs pays, la poste a été transformée en société commerciale, ce qui a eu des effets positifs sur son efficacité et sa rentabilité, grâce à une meilleure gestion et à une rationalisation des tarifs. En revanche, peu de pays sont parvenus à restructurer les chemins de fer nationaux afin de leur permettre de dégager des bénéfices, en raison souvent de pertes dues à des obligations de service public dans des régions isolées. Néanmoins, le Royaume-Uni a adopté une approche novatrice consistant à vendre les droits d'exploitation du transport ferroviaire de passagers aux acheteurs acceptant les subventions les plus faibles pour un niveau de service garanti. En termes d'amélioration de l'efficacité, les premiers résultats semblent concluants. En revanche, les charbonnages (en Europe notamment), déficitaires, sont difficiles à privatiser, étant donné la qualité médiocre de leurs réserves et leur coût élevé pour l'environnement. Néanmoins, le Royaume-Uni et l'Espagne ont vendu un certain nombre de mines. A la suite d'importantes restructurations, certaines de ces mines dégagent aujourd'hui

des bénéfiques (au prix, il est vrai, d'aides importantes de la part de l'Union européenne), grâce à l'utilisation de nouveaux équipements, à une réduction des effectifs, à l'adoption de méthodes de travail différentes et à une réduction des rémunérations. Cependant, leur situation dépendra aussi des subventions futures de l'Union européenne aux charbonnages.

54. En janvier 1997, le gouvernement a donné son accord à un mécanisme de tarification automatique du pétrole liquide et des produits pétroliers en fonction des cours mondiaux, ce qui devrait contribuer à la vérité des prix et faciliter la privatisation prévue de PETKIM et de TÜPRAS, les deux principales EEE de la Turquie.
55. Ces chiffres ne tiennent pas compte des économies résultant d'une diminution des subventions, ni des recettes fiscales et des dividendes provenant des entreprises concernées, qui font désormais partie du secteur privé. Si ces facteurs étaient pris en compte, on atteindrait un chiffre de l'ordre de 4,1 milliards de dollars.
56. Les objectifs du programme turc de privatisation n'ont pas toujours été clairs dans l'esprit du public. Par moment, le gouvernement a émis des signaux contradictoires au sujet de ses intentions. La vente d'actifs dans le but de réduire la dette publique et les aides aux entreprises qui enregistrent des pertes répondent à des objectifs à court terme. En revanche, l'objectif à moyen terme des privatisations devrait être d'obtenir un « prix équitable » pour les actifs de l'État et d'améliorer l'efficacité grâce à une plus grande concurrence et à des structures d'incitation rationnelles. Ainsi, la vente de l'aciérie KARDEMIR, non rentable, pour une livre symbolique et l'annulation de sa dette semblent avoir été une opération utile. La production a doublé en 1996 et les travailleurs ont accepté d'importantes réductions de salaire réel. Ainsi, la « privatisation » a créé les conditions nécessaires à une amélioration de la productivité et à une réduction des coûts, et l'entreprise dégage aujourd'hui des bénéfices. En revanche, le transfert d'un monopole d'État au secteur privé, sans contrôle réglementaire adéquat, permettra peut-être d'accroître les recettes publiques mais ne contribuera pas à améliorer l'efficacité économique.
57. Par exemple, la mise en place récente d'une gestion centralisée de la trésorerie des EEE pourrait dévaloriser les candidats potentiels à la privatisation sur le marché. Par ailleurs, un décret de fin 1996 gelant le prix du pain est également en contradiction avec la tendance générale à une libéralisation des prix observée depuis les années 80; par ailleurs, la décision de racheter certaines activités récemment privatisées dans le secteur alimentaire a peut-être semé une certaine confusion dans l'esprit des acheteurs potentiels quant aux objectifs de privatisation du gouvernement.
58. Des projets de mise en place d'un système d'assurance chômage sont à l'étude depuis des années, mais aucune décision n'a été prise jusqu'à présent, même si un projet de loi a été présenté avant la dissolution du précédent Parlement.
59. En octobre 1996, des appels d'offres étaient en cours de préparation pour les entreprises suivantes : ERDEMIR (sidérurgie); SÜMER HOLDING (textiles, cuir, céramique, tapis); TÜRK GEMİ SANAYİ (construction navale); DENİZCILİK İŞLETMELERİ (transport maritime de passagers et de marchandises); ORUS (produits forestiers); HAVAS (services aéroportuaires); KARADENİZ BAKIR İŞLETMELERİ (cuivre); TESTAS (électronique); PETKİM (pétrochimie); POAS (distribution d'essence et de fioul); TÜPRAS (raffinage du pétrole); ETİBANK (services bancaires); SEK (lait et produits laitiers); EBK (viande et

volaille); SIVAS DEMIR CELIK (acier); et un certain nombre de cimenteries et de briqueteries (produits réfractaires).

60. TEKEL, monopole public des tabacs et boissons, est la troisième EEE par rang d'importance. En 1996, son chiffre d'affaires a été de l'ordre de 200 000 milliards de livres turques, avec des bénéfices avant impôt de 2 827 milliards de livres.
61. Voir OCDE (1996c), p. 64.
62. Le Trésor a estimé que le projet de loi sur la sécurité sociale se solderait, au bout du compte, par des économies de 92 605 milliards de livres aux prix de 1996.
63. Cette approche présente des inconvénients pour les personnes âgées ayant peu de ressources. Une solution consisterait à recourir à une prestation universelle et forfaitaire assujettie à des conditions de ressources, qui permettrait de traiter équitablement les personnes les plus démunies. La situation est d'autant plus complexe qu'un projet a été présenté dans le but de vendre aux turcs expatriés des droits à pension de retraite (payables en devises). Les conditions proposées seront plus favorables que celles qui sont offertes aux résidents, ce qui soulève des questions d'équité et de viabilité globale.
64. On pourrait aussi envisager d'encourager la création de régimes de pension privés agréés (éventuellement par des avantages fiscaux). Des régimes obligatoires ont été expérimentés au Chili, avec des résultats très prometteurs en termes de rendement des fonds investis et de développement du marché local des capitaux. Accueillies avec un certain scepticisme au départ, ces innovations se sont révélées très populaires parmi les participants. Ce dispositif est également assimilable à un filet de sécurité, dans la mesure où l'État prend à sa charge les cotisations des plus démunis.
65. Rétrospectivement, cette mesure a peut-être été excessive, et des études sont encore en cours pour déterminer comment il serait possible d'avoir un système qui ne soulève pas de problème de risque moral (c'est-à-dire qui n'encourage pas les banques à prendre des risques excessifs).
66. La plupart des banques privées, des banques de développement et des banques étrangères ont des ratios de capitalisation sensiblement plus élevés que les banques d'État, ainsi que des taux de rendement beaucoup plus élevés sur le capital. Pour un bref aperçu des résultats d'exploitation des banques turques, voir OCDE (1996c), p. 49.
67. Cependant, cette décision s'appuie sur l'hypothèse que des règlements complémentaires concernant la lutte contre le blanchiment des capitaux dans le secteur financier seront adoptés par le Conseil des ministres au cours des six prochains mois. Le Groupe d'action financière suivra de près le déroulement de cette nouvelle phase dans la voie de l'adoption d'un système plus complet de lutte contre le blanchiment de capitaux en Turquie.
68. La recommandation 21 du Groupe se lit comme suit : «Les institutions financières devraient porter une attention particulière à leurs relations d'affaires et à leurs transactions avec les personnes physiques et morales, y compris les sociétés ou les institutions financières, résidant dans les pays qui n'appliquent pas ou trop peu les présentes recommandations. Lorsque ces transactions n'ont pas de cause économique ou licite apparente, leur arrière-plan et leur objet devraient être examinés dans la mesure du possible, les résultats de cet examen devraient être établis par écrit et être disponibles pour aider les autorités de contrôle, de détection et de répression, les commissaires aux comptes et les contrôleurs internes ou externes.»
69. Pour une description de ces méthodes, voir OCDE (1996d).

Bibliographie

- Anand et Wijnbergen (1989), «Inflation and the financing of government expenditure: an introductory analysis with an application to Turkey», *World Bank Economic Review*, vol. 3, n° 1.
- Banque mondiale (1996), *Les perspectives économiques mondiales et les pays en développement*, mai, Washington DC.
- Dornbusch, R. (1993), *Stabilisation, Debt and Reform: Policy Analysis for Developing Countries*, Harvester Wheatsheaf, New York.
- Hanke *et al.* (1993), *Russian Currency and Finance: a Currency Board Approach to Reform*, Routledge, Londres.
- Goldstein, M., *et al.* (éd.) (1996), «Private capital flows to emerging markets after the Mexican crisis», Institute for International Economics.
- Nations Unies(1996), *Rapport sur le développement humain*, Oxford University Press, Oxford.
- OCDE (1995), *Étude économique de la Turquie*, avril, Paris.
- OCDE (1996a), *Coup d'œil sur les économies de l'OCDE. Indicateurs structurels*, Paris.
- OCDE (1996b), *Étude économique de la Nouvelle-Zélande*, avril, Paris.
- OCDE (1996c), *Étude économique de la Turquie*, septembre, Paris.
- OCDE (1996d), *Étude économique du Royaume-Uni*, mai, Paris.
- Onaran, Ö. (1996), «An Analysis of the Turkish Income and the Value-Added Tax Systems in Terms of Progressivity», *Yapi Kredi Economic Review*, pp. 49-68, juin.
- Özatay, T. (1996), «Lessons from the 1994 Crisis in Turkey: Public Debt (Mis)Management and Confidence Crises», *Yapi Kredi Economic Review*, pp. 21-37, juin.
- Rodrik, D. (1996), «Understanding Economic Policy Reform», *Journal of Economic Literature*, pp. 9-39, mars.
- Sachs, J., A. Tornell et A. Velasce (1996), «Financial crises in emerging markets: the lessons from 1995», Harvard Institute of Economic Research.
- TÜSIAD (1996), «Quarterly Economic Survey», Turkish Industrialists and Businessmen's Association, n° 9, Istanbul, juillet.
- Williamson, J. (1995), *What Role for Currency Boards ?*, Institute for International Economics, Washington DC.

Annexe I

Le processus d'inflation

Les résultats de la régression sur les déterminants de l'inflation des prix de gros en Turquie ont été présentés dans l'Étude économique de 1995. La présente annexe met à jour ces travaux compte tenu de l'évolution plus récente et de la nouvelle pondération de l'indice des prix de gros. Elle rend compte ensuite de plusieurs simulations réalisées sur la base de l'équation révisée.

La spécification établissant une relation entre l'évolution du taux de change et de la masse monétaire (M2) et les variations de l'indice des prix de gros continue de bien fonctionner; les statistiques diagnostiques indiquent une adéquation raisonnablement satisfaisante, mais il faut interpréter ces résultats avec prudence car les termes d'erreur ne sont pas normalement distribués et sont sensibles aux différences de spécification¹ (tableau A1). Le graphique A1 indique le niveau prévu de l'inflation des prix de gros et son niveau effectif. Bien que l'équation n'ait pas prévu l'ampleur de la hausse de 1994, elle rend compte de façon raisonnablement satisfaisante de l'évolution générale. Les valeurs des paramètres ne diffèrent guère des estimations précédentes et, par conséquent, les principales caractéristiques restent aussi pratiquement inchangées. Cependant, la vitesse d'ajustement des prix de gros aux variations de l'expansion de la masse monétaire et des taux de change s'est ralentie. Auparavant, une croissance de 1 point de M2 majorait les prix de gros de 0.32 point en l'espace de quatre mois et se répercutait intégralement au bout de 1½ an environ. Maintenant, une variation de 1 point de M2 a le même effet à long terme, mais il faut près de deux ans pour y arriver, et ¼ point seulement se répercute en l'espace d'une année. En outre, le coefficient appliqué à l'inflation passée des prix de gros signifie que l'inertie des prix s'est accentuée légèrement en comparaison des estimations passées.

La relation estimée semble indiquer que le taux d'inflation annuel prévu par le Secrétariat de l'OCDE, de 65 pour cent en 1998, est à peu près compatible avec une

1. Une étude inédite de la Banque centrale de Turquie laisse penser que l'établissement d'une relation entre les variations de l'IPC et celles de la masse monétaire de définition étroite (M1) et du taux de change nominal donne aussi des estimations de paramètres correctes et satisfait aux principaux tests diagnostiques. Cette étude révèle également que la masse monétaire de définition large n'aide guère à expliquer l'inflation (à la différence des résultats donnés ci-dessus).

Tableau A1. Équation de régression pour les prix de gros¹

Variable explicative	Coefficient	t de Student
Constante	-0.1399	-0.9
Croissance des prix de gros (-1)	0.2955	5.2
Croissance du taux de change (livre turque/dollar des États-Unis)	0.1482	2.6
Croissance de M2	0.0979	2.4
Croissance de M2 (-1)	-0.0331	-0.8
Croissance de M2 (-2)	-0.0347	-0.9
Croissance de M2 (-3)	0.0078	0.2
Croissance de M2 (-4)	0.0835	2.3
Log (prix de gros/M2) (-1)	-0.0143	-1.0
Variable muette pour avril 1994	0.1222	3.9
Variable muette pour janvier	0.0367	5.9
Variable muette pour juin	-0.0249	-4.6
Erreur type de régression	0.0157	
Statistiques diagnostiques ²		
R2 ajusté	0.71	
Autocorrélation (test LM)	0.117 ; 0.89	
Forme fonctionnelle (test de Ramsey)	1.504 ; 0.21	
Normalité (Jarque-Bera)	53.17 ; 0.00	
Hétéroscédasticité (test de White)	1.079 ; 0.38	

Note : La croissance d'une variable est définie comme étant la variation de son logarithme.

1. Variable dépendante : variation mensuelle des prix de gros. Période de juillet 1986 à décembre 1996.

2. Les tests diagnostiques donnent la valeur F et sa probabilité.

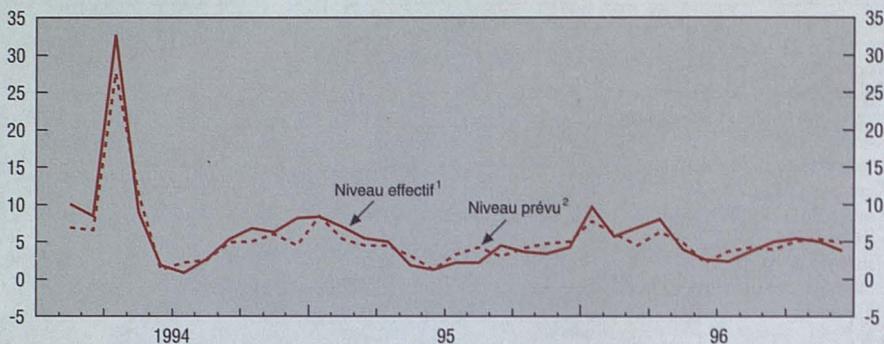
Source : OCDE.

expansion de M2 de 4 pour cent par mois et une dépréciation du taux de change nominal de 3.5 pour cent par mois. Si, toutefois, la forte expansion de M2 observée récemment se poursuit et si le taux de change continue de se déprécier au même rythme, l'inflation des prix de gros s'accélérera sans doute avant de se stabiliser aux alentours de 90 pour cent par an (graphique A2).

Comme on l'a vu au chapitre II, la priorité absolue de la Turquie est de contenir des déficits budgétaires excessifs. L'abaissement du niveau des déficits budgétaires réduirait les anticipations inflationnistes en raison de la diminution du risque de monétisation et, partant, d'inflation. Une troisième simulation analyse l'effet d'une réduction de l'importance relative du financement monétaire du besoin de financement du secteur public, qui serait ramené de 1/2 pour cent du PIB à 1/2 pour cent, toujours un peu au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. M2 diminuerait davantage que la monnaie centrale avec un multiplicateur monétaire de près de 5/2, puis elle croîtrait plus lentement. Une réduction de la part du financement monétaire réduirait aussi les anticipations

Graphique A1. NIVEAUX EFFECTIF ET PRÉVU D'INFLATION MENSUELLE

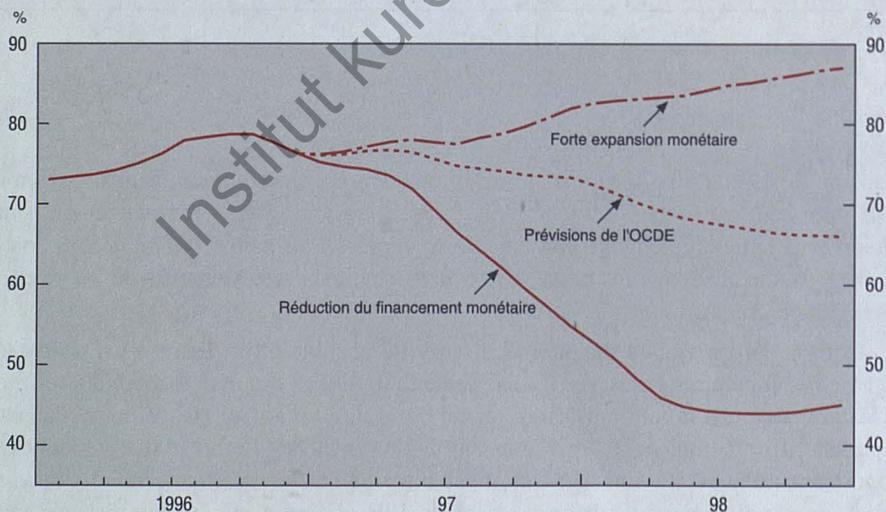
Prix de gros



1. La régression a été estimée sur la base des données relatives aux prix de gros établies à l'aide des coefficients de pondération de 1994.
2. Les prévisions pour janvier tiennent compte d'une hausse de 3,7 pour cent imputable à la variable muette saisonnière. Les prévisions pour juin tiennent compte d'une baisse de 2,5 pour cent imputable à la variable muette saisonnière.

Source : Estimations de l'OCDE.

Graphique A2. TRAJECTOIRES SIMULÉES DE L'INFLATION ANNUELLE



Source : Estimations de l'OCDE.

inflationnistes et, partant, le taux de dépréciation de la monnaie. A supposer que M2 augmente ensuite de 3 pour cent par mois et que le taux de change nominal se déprécie de 2½ pour cent par mois, l'inflation annuelle moyenne tomberait rapidement à environ 52 pour cent à la fin de 1997 et se stabiliserait autour de 45 pour cent en deux ans. Le graphique A2 trace la trajectoire de l'inflation annuelle moyenne selon chacun de ces trois scénarios.

Institut kurde de Paris

Annexe II

Indice de la tension financière

L'économie turque se caractérise par de fréquentes périodes d'instabilité qui exercent une pression sur les taux d'intérêt et le taux de change, creusent le déficit budgétaire et sapent la confiance. De fait, au premier semestre de 1996, l'inefficacité du gouvernement s'est traduite par une aggravation de la situation sur les marchés financiers et par des spéculations au sujet de l'imminence d'une crise financière. Ce scénario était fondé sur des prévisions trop simplistes et superficielles qui ont répandu l'inquiétude au sujet des marchés financiers et qui, rétrospectivement, se sont révélées excessivement alarmistes. La présente annexe décrit la construction de l'indice de confiance, calculé de façon approximative à l'aide, essentiellement, des indicateurs des marchés financiers. Cet indice est ensuite examiné comme base objective d'évaluation des grandes lignes des perspectives économiques et de la balance des risques à court terme.

Construction de l'indice

Les marchés financiers réagissent rapidement aux évolutions politiques et économiques, et ils constituent par conséquent un baromètre immédiat de la variation des conditions du marché et de la confiance des investisseurs. C'est pourquoi on utilise souvent des données financières pour évaluer la situation dans l'économie réelle. Goldstein¹ et Sachs², par exemple, préconisent l'observation d'une liste de variables économiques fondamentales, dont bon nombre sont des données financières, pour évaluer la soutenabilité de la performance économique, surtout dans les économies émergentes.

L'indice de tension des marchés financiers présenté ici tente de synthétiser les données économiques fondamentales en une seule variable. En utilisant plusieurs indicateurs, on obtient une vue plus générale et moins fragmentaire des tendances sous-jacentes. L'indice est fondé sur trois variables qui sont facilement et fréquemment disponibles :

- les chocs inflationnistes imprévus, mesurés par les déviations des taux d'inflation annuels de l'IPC par rapport à leur moyenne mobile sur trois ans,
- la substitution de monnaies étrangères, définie comme le rapport entre les dépôts en monnaies locale et étrangères et les dépôts en monnaie locale, et
- le taux d'intérêt interbancaire réel³.

Toutes les séries sont mesurées de façon que des niveaux plus élevés de l'indice correspondent à une plus grande tension sur les marchés financiers. La déviation de l'inflation par rapport à sa moyenne mobile sur trois ans (graphique A3) est une mesure approximative des écarts d'inflation imprévus. Lorsque le niveau est supérieur à 1, le taux d'inflation s'accélère et vice versa lorsqu'il est inférieur à 1. La substitution de monnaies étrangères et les taux d'intérêt réels reflètent en partie le risque de change et le risque souverain. Les taux d'intérêt réels sont calculés sur la base de l'inflation effective et non de l'inflation prévue, qui n'est pas mesurée en Turquie. Normalement, les deux méthodes donnent des résultats identiques, mais en Turquie, la confiance des marchés financiers est variable et les anticipations inflationnistes peuvent être très différentes de l'inflation mesurée.

L'étape suivante consiste à amalgamer ces variables en un indice de façon à pouvoir dériver une mesure globale. Comme c'est le cas pour le choix des séries, le poids donné à chaque variable est forcément fixé de façon *ad hoc* car la théorie économique ne donne pas de directives *a priori*. Lorsque toutes les séries sont disponibles, elles ont été affectées d'une pondération égale¹ et réduites à 100 sur la période de quatre ans 1988-92, lorsque l'écart de production était proche de zéro.

L'indice de tension des marchés financiers est présenté dans le graphique 8, chapitre I. On notera plusieurs caractéristiques :

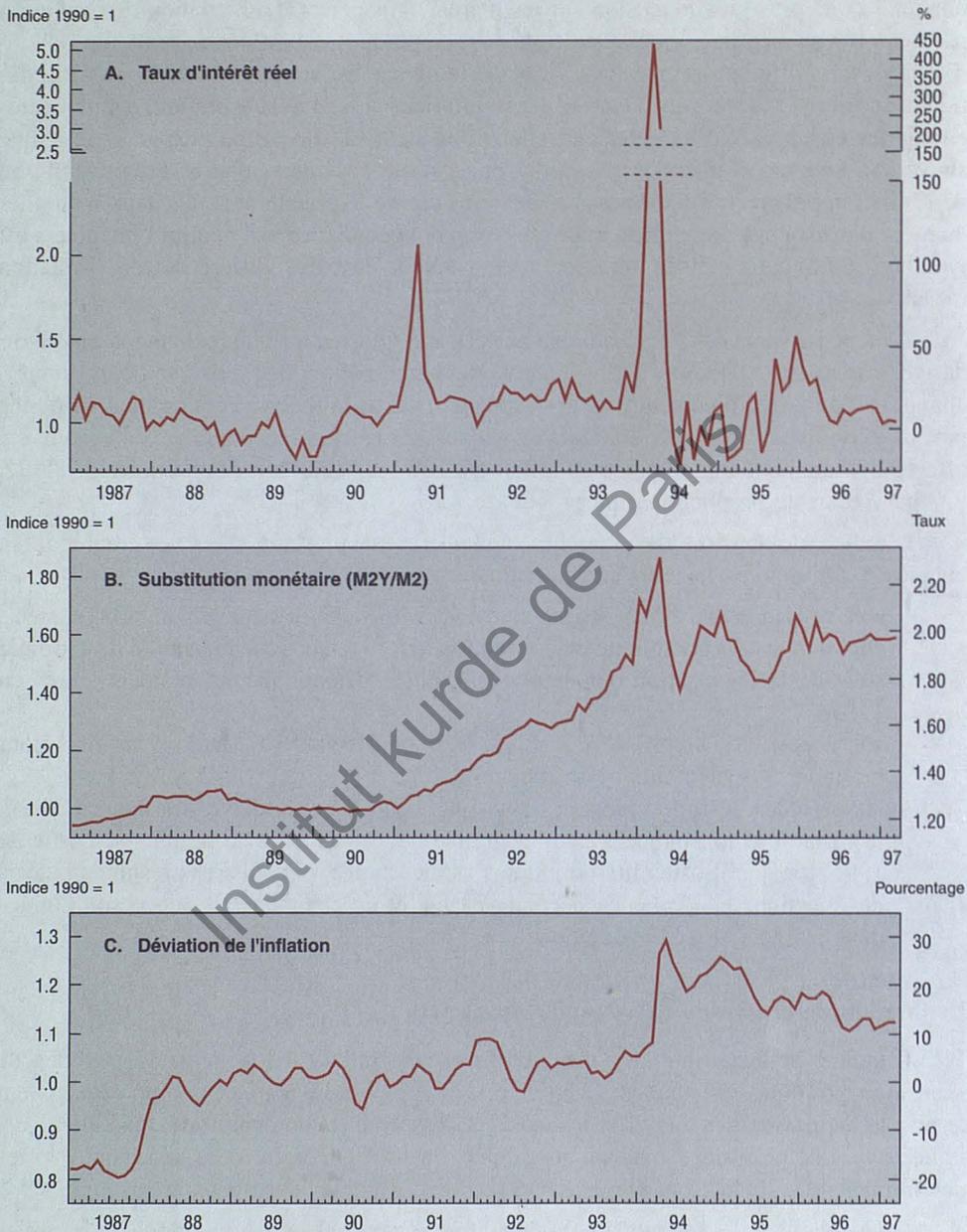
- son niveau s'est élevé progressivement au cours des quinze années passées, encore que cela s'explique peut-être aussi par une hausse tendancielle du ratio par suite de la légalisation des dépôts en devises détenus par les résidents turcs en 1985,
- son niveau de janvier 1997 a baissé de 5 pour cent en l'espace d'un mois pour retomber aux alentours de sa moyenne,
- les périodes de forte « tension » sont plus courtes qu'au début des années 80⁵,
- la variabilité de l'indice a été plus grande qu'à l'ordinaire au premier semestre de 1996, lorsque l'instabilité politique s'est accentuée, par suite des résultats indécis des élections générales de décembre 1995 et de changements successifs rapides dans les gouvernements de coalition.

Estimation de la tension des marchés financiers

L'indice de la tension des marchés financiers reflète les principales périodes de « tension » politique et financière. Afin de mieux comprendre les facteurs qui déterminent le niveau de tension des marchés financiers et de vérifier la compatibilité générale de cet indice avec les prévisions macroéconomiques de l'OCDE présentées au chapitre I, les déterminants de l'indice ont été examinés à l'aide d'une analyse économétrique.

On ne peut pas, de façon réaliste, s'attendre à ce qu'une équation unique de variables économiques explique avec précision les variations de cet indice. En effet, la tension, qui est une mesure approximative de la confiance, dépend aussi de la « stabilité politique »

Graphique A3. SÉRIE DES COMPOSANTES DE L'INDICE DES TENSIONS FINANCIÈRES



Source : Banque centrale de Turquie.

qu'il n'est pas facile de quantifier à l'aide des techniques des séries chronologiques. L'impossibilité de modéliser de façon satisfaisante la stabilité politique pose plusieurs problèmes techniques importants qui affaiblissent le pouvoir de prévision et la précision des conclusions tirées. Notamment, les variables manquantes sont associées à un défaut de spécification et impliquent un biais dans les estimations des paramètres. L'objet de la présente annexe n'est pas, toutefois, d'identifier et de quantifier précisément tous les facteurs qui influent sur la confiance. Il s'agit plutôt de fournir un cadre général permettant d'évaluer la direction fondamentale des perspectives économiques et la balance des risques à court terme. Il est néanmoins possible de définir une relation avec des résultats *a priori* intuitifs. Des données mensuelles ont été établies par extrapolation linéaire des chiffres annuels. C'est peut être là l'origine d'une certaine corrélation sérielle détectée dans l'équation par régression. L'équation par régression préférée a été estimée pour la période de juillet 1988 à août 1996¹. Le tableau A2 donne les valeurs des paramètres et les principales statistiques diagnostiques. Les caractéristiques fondamentales de cette relation sont les suivantes :

- un niveau plus élevé du ratio besoin de financement du secteur public/PIB accroît la tension sur les marchés financiers,
- l'allongement de l'échéance moyenne des nouvelles émissions de la dette intérieure réduit la tension.

Tableau A2. **Équation de régression pour l'indice de tension des marchés financiers¹**

Variable explicative	Coefficient	t de Student
Constante	0.055	0.4
Échéance de la nouvelle dette intérieure	-0.056	-2.5
Besoin de financement du secteur public/PIB	0.073	2.6
Substitution monétaire (-1)	0.503	10.3
Variable muette pour la guerre du Golfe	0.378	9.8
Variable muette pour l'adjudication du Trésor annulée	0.183	4.7
Erreur type de régression		0.064
Statistiques diagnostiques ²		
R2 ajusté		0.84
Autocorrélation (test LM)	0.193 ;	0.66
Forme fonctionnelle (test de Ramsey)	33.20 ;	0.0
Normalité (Jarque-Bera)	678.76 ;	0.0
Hétéroscédasticité (test de White)	13.79 ;	0.0

Note : Toutes les variables sont définies sous forme logarithmique.

1. Variable dépendante : Log de l'indice de tension financière. Période de juillet 1988 à août 1996.

2. Les tests diagnostiques donnent la valeur F et sa probabilité.

Source : OCDE.

- le niveau de la substitution monétaire au cours de la période précédente est en corrélation positive avec la tension, en raison d'une certaine inertie face à la variation des anticipations⁷.

Les variables muettes sont des indicateurs approximatifs des périodes de chocs politiques inhabituels. La première rend compte des conséquences de la guerre Irak/Koweït, lorsqu'un embargo commercial a été imposé à l'Irak, qui était auparavant un des principaux partenaires commerciaux de la Turquie. La seconde reflète, au début de 1994, les conséquences de la décision du gouvernement d'annuler les adjudications de titres du Trésor, ce qui a finalement provoqué une fuite devant la monnaie.

Il faut se garder de donner une interprétation trop poussée de ces résultats car les statistiques diagnostiques indiquent une certaine faiblesse dans la spécification. Néanmoins, les estimations de l'équation corroborent le message principal du chapitre II et la stratégie actuelle du gouvernement, qui consiste à allonger l'échéance moyenne de la dette afin de calmer les anticipations inflationnistes et de rétablir la confiance, ce qui réduit le besoin de financement du secteur public et les taux d'intérêt. De fait, le niveau de l'indice de tension a baissé rapidement depuis le début de 1997, avec une diminution *ex post* des taux d'intérêt réels d'environ 20 points⁸.

La récente baisse des taux d'intérêt est imputable à une accélération sensible de la privatisation, à un regain de confiance dans le programme de privatisation après le rejet par le tribunal constitutionnel du recours contre la loi de privatisation de Turkish Telekom et à l'allongement notable de l'échéance moyenne des nouveaux titres représentatifs de la dette à treize mois au lieu de cinq en septembre 1996. Au total, ces tendances, si elles persistent, devraient faire baisser le niveau actuel de l'indice de la tension des marchés financiers d'environ 10 pour cent⁹. Par ailleurs, et tout en ayant conscience des lacunes importantes de la méthode, la relation estimée laisse penser que pour chaque point de réduction du ratio besoin de financement du secteur public/PIB, la tension sur les marchés financiers baisse d'environ 7.3 pour cent. Sur cette base, le programme budgétaire du gouvernement pour 1997, même s'il n'est réalisé qu'en partie, devraient réduire encore la tension sur les marchés financiers.

Notes

1. Voir Goldstein, M., *et al.* (1996).
2. Voir Sachs, J., A. Tornell et A. Velasco (1996).
3. Le marché interbancaire en Turquie a été créé en 1986. Avant cette date, les taux d'intérêt étaient réglementés et leur niveau ne reflétait pas forcément l'équilibre du marché ni l'évolution de la confiance. C'est pourquoi ils ne font pas partie de l'indice de tension financière jusqu'en 1986. D'autres taux d'intérêt, tels que le taux moyen des emprunts par adjudications du Trésor sont aussi possibles et peuvent donner des informations sur la confiance, mais il n'y a pas de série complète en raison de l'interruption des adjudications au début de 1994. Il existe néanmoins une étroite relation entre les taux interbancaire et le taux des emprunts intérieurs.
4. Avant 1986, les dépôts en devises n'étaient pas légaux. Par conséquent, jusqu'en 1985, l'indice est fondé seulement sur la mesure approximative des écarts d'inflation imprévus. Il faut donc éviter de faire des comparaisons entre les périodes précédant et suivant le milieu des années 80.
5. Cela est imputable en partie à l'absence de données sur les taux d'intérêt réels et la substitution monétaire, qui réagissent plus rapidement aux nouvelles informations.
6. Il n'a pas été possible de choisir une période plus longue faute de données rétrospectives sur l'échéance moyenne de la dette intérieure.
7. Une autre méthode permettant de mettre en évidence un comportement d'attentisme consiste à introduire une variable dépendante retardée. Cette méthode a donné des résultats identiques, ce qui n'est pas surprenant puisque la substitution monétaire est une composante de l'indice de la tension.
8. Une régression identique a été estimée pour les taux d'intérêt réels. Cela a fait apparaître les mêmes variables explicatives importantes, mais d'une plus grande ampleur. Les coefficients appliqués au ratio du besoin de financement du secteur public et à l'échéance moyenne de la nouvelle dette étaient de 0.21 et -0.11 respectivement.
9. Des estimations provisoires établies à partir d'une régression mettant en relation la croissance du PIB et l'indice de tension des marchés financiers et des variables macroéconomiques semblent indiquer qu'une diminution de 7.5 pour cent de la «tension» renforcerait la croissance du PIB de 0.1 pour cent.

Annexe III

Le déficit finançable du secteur public

Le solde budgétaire finançable est une mesure utile de la soutenabilité budgétaire¹. Il montre le niveau du solde du budget primaire – déficit total moins paiements d'intérêts sur la dette – qui est compatible avec des ratios donnés dette publique/PIB et monnaie centrale/PIB et avec des taux donnés de croissance et d'inflation. Le déficit finançable du secteur public est en principe la contrainte budgétaire publique et il est donné par l'équation suivante :

$$d/y = (g - r)b/y + (p + g)m/y + (g - r^* - e - er^*)b^*/y$$

où :

d/y = déficit primaire en pourcentage du PIB,

g = taux de croissance du PIB réel,

r = taux d'intérêt réel sur la dette en monnaie nationale,

r^* = taux d'intérêt réel sur la dette en monnaie étrangère,

b/y = dette publique en monnaie nationale, en pourcentage du PIB,

b^*/y = dette publique en monnaie étrangère, en pourcentage du PIB,

p = taux d'inflation,

m/y = ratio monnaie banque centrale/PIB,

e = taux de dépréciation du taux de change réel.

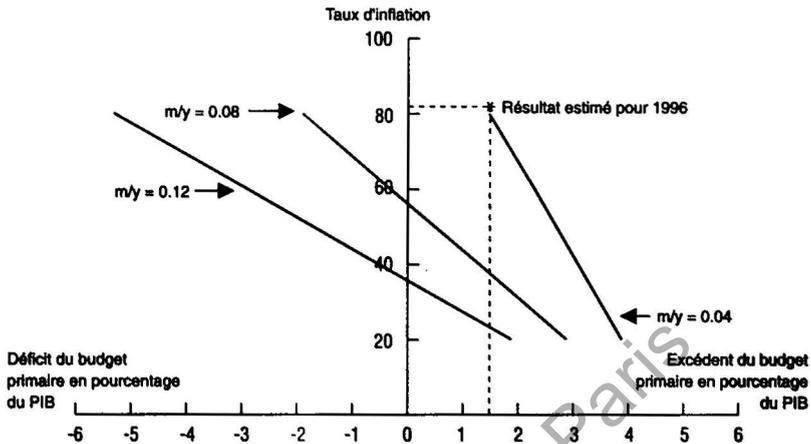
Ce concept convient pour analyser des résultats en équilibre du fait qu'il suppose que chacune des variables est à son niveau tendanciel sur longue période. Le cadre ne peut donc pas donner d'indications sur la trajectoire de chaque variable jusqu'à un nouveau niveau stationnaire après un choc. Il faudrait pour cela un modèle macroéconomique complet. Néanmoins, cette méthode offre des ordres de grandeur de l'ajustement requis pour atteindre un équilibre donné des principales variables macroéconomiques.

Le graphique A4 représente le compromis à opérer, dans le long terme, entre l'inflation et l'excédent du budget primaire. Le résultat estimé pour l'excédent du budget primaire en 1996 est compatible, sous des hypothèses raisonnables concernant les princi-

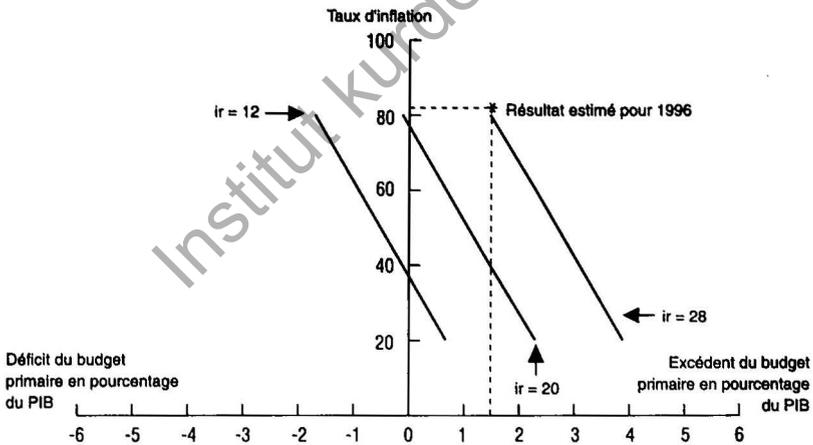
1. L'analyse s'appuie en partie sur Anand et Wijnbergen (1989).

Graphique A4. COMPROMIS ENTRE LA POSITION BUDGÉTAIRE A MOYEN TERME ET L'INFLATION¹

I. Effet de la base monétaire



II. Effet du taux d'intérêt



1. Le rapport entre l'inflation et la position consolidée du budget primaire est donné sur la base des hypothèses suivantes : croissance du PIB réel de 5 pour cent, taux d'intérêt étranger réel de 6 pour cent, rapport dette en monnaie nationale/PIB équivalent à 20 pour cent et rapport dette en devises/PIB équivalent à 30 pour cent. La partie I a été établie à l'aide de valeurs données de la base monétaire rapportée au PIB (m/y) et avec le taux d'intérêt réel sur la dette en monnaie nationale égal à 28 pour cent. La partie II montre différents niveaux du taux d'intérêt intérieur réel (ir) et une base monétaire égale à 4 pour cent.

Source : Estimations de l'OCDE.

pales variables et les valeurs des paramètres, avec une inflation annuelle d'environ 80 pour cent. Des taux d'inflation plus bas sont possibles si l'excédent du budget primaire est accru (ou le déficit réduit) car le recours au financement monétaire est moins important pour un niveau donné d'emprunt.

Le graphique illustre aussi la sensibilité des résultats à des hypothèses de base différentes. Dans la partie I, l'équilibre à long terme entre le résultat budgétaire et l'inflation dépend de l'importance des encaisses monétaires en proportion du PIB. Une proportion plus faible exige un excédent plus important ou un déficit moins élevé du budget primaire pour un niveau donné d'inflation. En effet, une base monétaire moins importante réduit les plus-values fiscales de l'inflation résultant du financement monétaire, et comme l'emprunt est fixe par hypothèse, il faut, pour faire face au déficit, un besoin de financement total moins élevé.

En Turquie, les encaisses monétaires, en proportion du PIB, représentent moins de la moitié de la moyenne pour la zone de l'OCDE. Une inflation très forte accroît le coût des encaisses réelles et, partant, en réduit la demande. Si la politique économique était axée plus nettement sur la soutenabilité budgétaire à moyen terme et les réformes structurelles, la confiance dans la monnaie nationale serait renforcée. Cela entraînerait une demande accrue de livres turques, ce qui permettrait d'accroître l'offre de monnaie nationale sans intensifier la pression sur les prix. En fait, le taux d'inflation d'équilibre pourrait être réduit du fait qu'une diminution des recettes du seigneurage liée à un taux d'imposition moins élevé (niveau d'inflation) pourrait être largement compensée par l'élargissement de l'assiette fiscale (détection d'encaisses réelles).

La contrainte budgétaire publique dépend aussi, de façon décisive, du niveau des taux d'intérêt réels. Des taux d'intérêt réels élevés sur la dette en monnaie nationale reflètent la prime de risque requise pour protéger les investisseurs du risque d'inflation plus forte et/ou de dévaluation de la monnaie. Plus le niveau de l'inflation est élevé et plus le besoin de financement du secteur public est grand, plus le risque est généralement important. Un taux d'intérêt réel plus élevé se répercute aussi directement sur les paiements d'intérêts de l'État et, dans ce cadre, sur le niveau tendanciel du financement monétaire nécessaire pour maintenir constant le ratio dette/PIB. Par conséquent, les mesures visant à réduire la prime de risque contribuent grandement à la stabilité du niveau de l'inflation. La partie II du graphique A4 montre que si les taux d'intérêt réels étaient réduits de 8 points par rapport à leur niveau moyen de 1996, d'environ 20 pour cent, l'inflation pourrait diminuer de moitié.

Bien qu'il soit intéressant d'évaluer divers scénarios de financement du déficit public sous l'hypothèse d'un ratio d'endettement constant, rien ne permet de supposer que les niveaux actuels de la dette resteront constants. Même si le financement monétaire diminue, pour une raison quelconque, l'État peut toujours augmenter ses emprunts. L'effet sur l'inflation pourrait être moindre dans le court terme, mais à moyen terme il faudrait un excédent primaire plus important pour maintenir inchangé le ratio dette/PIB. Sinon, une élévation continue du ratio dette/PIB se traduira par une augmentation de la

prime de risque et aura des effets sur les anticipations inflationnistes, ce qui modifiera sensiblement la trajectoire d'équilibre de l'inflation.

L'analyse qui précède montre à quel point un léger ajustement de quelques variables fondamentales améliorerait de façon spectaculaire les résultats macroéconomiques de la Turquie. Bien entendu, le niveau des encaisses monétaires et le taux d'intérêt réel ne sont pas des variables qui dépendent de l'action gouvernementale et, par conséquent, ils ne sont pas directement maîtrisables. En revanche, des mesures améliorant la situation budgétaire et l'efficience de l'affectation des ressources aideront à faire baisser les taux d'intérêt réels et renforceront la demande d'encaisses réelles. Il est impossible de déterminer l'effet précis à partir de ce cadre, mais on peut en déduire des ordres de grandeur approximatifs.

Institut kurde de Paris

Annexe IV

Planification de la stratégie budgétaire à moyen terme

Au chapitre II de la présente Étude, les difficultés de l'économie turque sont imputées, pour une grande part, à des déficits budgétaires excessifs. Même si les mesures prises depuis 1994 ont aidé à rétablir des excédents primaires, l'amélioration a résulté principalement de mesures temporaires ou ponctuelles. Cela traduit une tendance à axer les programmes budgétaires sur l'année à venir, sans établir de stratégie cohérente pour le moyen terme. Dans ces conditions, il n'y a pas d'analyse comparative des effets à long terme de différentes solutions et les décisions gouvernementales sont prises sur une base *ad hoc*, dans une optique à très court terme. Pourtant, certains problèmes importants tels que la soutenabilité budgétaire et la dynamique de la dette demandent à être considérés dans une perspective à plus long terme. La présente annexe évalue le budget de 1997 dans un cadre à moyen terme. Les calculs sont fondés sur un cadre simple de comptabilité budgétaire et ne donnent donc que des ordres de grandeur approximatifs. La technique offre cependant un cadre dynamique cohérent pour évaluer d'autres programmes budgétaires possibles et leur effet à moyen terme sur le niveau de la dette.

La première simulation (tableau A3) est fondée sur les hypothèses du Secrétariat de l'OCDE concernant la politique budgétaire et la politique monétaire dans le court terme. Elle suppose que le gouvernement maintient son ambitieux objectif d'équilibre du budget, mais du fait des retards intervenus dans la réalisation des recettes de la privatisation et dans la mise en œuvre des réformes structurelles, l'assainissement demandera davantage de temps. Plus précisément, il est prévu que les recettes de la privatisation augmenteront pour s'établir à environ 3 pour cent du PIB en 1997 et 1998 et à 1½ pour cent du PIB par la suite, contre 0.3 pour cent en moyenne au cours des dix années passées. De même, les recettes fiscales augmenteront sans doute progressivement et les dépenses publiques seront maintenues à peu près constantes en proportion du PIB.

Si cette évolution se vérifie dans les faits, la crédibilité budgétaire se renforcera rapidement et la situation sur les marchés financiers s'améliorera, notamment avec une baisse des taux d'intérêt et un allongement de l'échéance moyenne de la dette publique. L'aspect plus important est que l'inflation et les anticipations inflationnistes se calmeront en raison de la diminution du risque de monétisation. Un excédent du budget primaire d'environ 3½ pour cent du PIB, en moyenne, au cours des quatre années à venir réduira progressivement à la fois l'encours de la dette et la prime de risque nécessaire pour

Tableau A3. Scénario central du Secrétariat de l'OCDE

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Hypothèses						
Croissance du PIB réel	7.2	7.2	5.3	4.8	4.8	4.8
Inflation (indice implicite des prix du PIB)	87.0	78.0	73.0	65.0	57.0	50.0
Taux de change réel (pourcentage de variation, fin d'année)						
		0	0	0	0	0
Paiements d'intérêts sur :						
Dette en livres turques non indexée, réelle	22.0	17.0	11.0	10.0	10.0	8.0
Dette en livres turques non indexée, nominale	128.0	108.0	92.0	91.0	81.0	69.0
Dette en devises, réelle	5.0	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Dette en devises, nominale	7.0	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6
Recettes du budget consolidé¹ (en pourcentage du PIB)						
	18.0	18.8	21.2	21.2	20.7	20.9
Dépenses primaires du budget consolidé (en pourcentage du PIB)						
	14.6	16.9	17.2	17.4	17.6	17.9
Résultats (en pourcentage du PIB)						
Solde primaire du secteur public	1.9	1.0	3.2	3.3	2.5	2.1
Paiements d'intérêts	-7.1	-10.1	-7.6	-7.3	-7.1	-6.4
Solde du secteur public	-5.2	-9.1	-6.3	-5.5	-6.1	-5.6
Capacité de financement	-5.5	-9.1	-8.2	-7.0	-7.6	-6.9
Dette totale du secteur public	46.9	46.8	43.0	40.5	39.9	39.2

1. Y compris les recettes exceptionnelles provenant de la privatisation transférées directement au Trésor; ces recettes sont exclues du solde prévisionnel du secteur public et de la capacité de financement.

Source : OCDE.

protéger les investisseurs du risque de pertes en capital imprévues. D'ici à l'an 2000, le ratio dette publique/PIB pourrait avoir baissé de 8 points par rapport à son niveau de 1995 pour revenir à 39 pour cent, et les paiements d'intérêts représenteraient 36 pour cent des dépenses publiques primaires, contre 60 pour cent environ en 1996.

Une deuxième simulation (tableau A4) illustre le programme budgétaire de 1997, mais en supposant que l'assainissement budgétaire en cours s'opère par le biais de compressions de dépenses, que les recettes budgétaires augmentent en permanence et que le taux d'intérêt et le marché de la dette évoluent favorablement. Dans ces conditions, en 1997, les recettes fiscales et de la privatisation font un bond et les paiements d'intérêts diminuent notablement, par suite de la baisse des taux d'intérêt et de l'allongement de l'échéance moyenne de la dette. Cependant, comme environ la moitié des mesures de réduction du déficit prises en 1997 sont de nature ponctuelle (privatisation, à moins qu'elles ne soient maintenues) ou consistent en un report de dépenses (allongement de l'échéance de la dette), le besoin de financement du secteur public en 1998 sera encore de l'ordre de 3 1/2 pour cent du PIB. L'excédent du budget primaire, compte tenu d'une partie

Tableau A4. Programme budgétaire de 1997 suivi d'un progrès continu

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Hypothèses						
Croissance du PIB réel	7.2	7.2	4.0	4.8	4.8	5.0
Inflation (indice implicite des prix du PIB)	87.0	78.0	65.0	60.0	50.0	40.0
Taux de change réel (pourcentage de variation, fin d'année)		0	0	0	0	0
Paiements d'intérêts sur :						
Dette en livres turques non indexée, réelle	22.0	17.0	8.0	8.0	8.0	8.0
Dette en livres turques non indexée, nominale	128.0	108.0	78.0	82.0	69.0	57.0
Dette en devises, réelle	5.0	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Dette en devises, nominale	7.0	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6
Recettes du budget consolidé ¹ (en pourcentage du PIB)	18.0	18.8	24.6	21.4	21.6	21.8
Dépenses primaires du budget consolidé (en pourcentage du PIB)	14.6	16.9	17.3	17.5	18.0	18.0
Résultats (en pourcentage du PIB)						
Solde primaire du secteur public	1.9	1.0	6.5	3.6	3.3	3.7
Paiements d'intérêts	-7.1	-10.1	-6.9	-6.1	-5.3	-4.3
Solde du secteur public (besoin de financement du secteur public)	-5.2	-9.1	-1.9	-3.5	-3.0	-1.6
Capacité de financement	-5.5	-9.1	-3.4	-4.5	-4.0	-2.6
Dette totale du secteur public	46.9	46.8	40.3	36.7	34.2	31.8

1. Y compris les recettes exceptionnelles provenant de la privatisation transférées directement au Trésor; ces recettes sont exclues du solde prévisionnel du secteur public et de la capacité de financement.

Source : OCDE.

des recettes de la privatisation¹, diminue par rapport à l'année précédente mais s'établit encore, en moyenne, à 3¾ pour cent du PIB. L'encours total de la dette publique par rapport au PIB se réduit fortement pour tomber aux alentours de 40 pour cent en 1997, puis il diminue progressivement jusqu'à 32 pour cent du PIB en l'an 2000.

De nombreux analystes doutent des chances de réalisation du programme budgétaire de 1997. Ce programme suppose un montant énorme de recettes de la privatisation, une évolution favorable du marché et une amélioration des taux de recouvrement des impôts. Une troisième simulation (tableau A5) analyse ce qui se passerait (scénario, il faut l'admettre, extrême) si la situation n'évoluait pas de cette façon. Au lieu de cela, les recettes de la privatisation sont maintenues à peu près au même niveau que les années précédentes (0.3 pour cent du PIB), les taux d'intérêt réels ne diminuent pas, l'échéance

1. Le produit de la vente partielle de Telekom (et de certains autres actifs publics) sera, après déduction des coûts de transaction, affecté aux recettes publiques consolidées.

Tableau A5. **Pas d'assainissement budgétaire et évolution moins favorable du marché**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Hypothèses						
Croissance du PIB réel	7.2	7.5	5.0	3.0	3.0	3.0
Inflation (indice implicite des prix du PIB)	87.0	78.0	80.0	85.0	90.0	100.0
Taux de change réel (pourcentage de variation, fin d'année)		0	0	0	0	0
Paiements d'intérêts sur :	22.0	17.0	15.0	20.0	22.0	24.0
Dettes en livres turques non indexée, réelle	128.0	108.0	107.0	137.0	148.0	166.0
Dettes en livres turques non indexée, nominale	5.0	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Dettes en devises, réelle	7.0	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6
Dettes en devises, nominale						
Recettes du budget consolidé (en pourcentage du PIB)	18.0	18.8	18.5	18.5	18.5	18.5
Dépenses primaires du budget consolidé (en pourcentage du PIB)	14.6	16.9	17.5	18.0	18.0	18.5
Résultats (en pourcentage du PIB)						
Solde primaire du secteur public	1.9	1.0	0.2	-0.3	-0.3	-0.8
Paiements d'intérêts	-7.1	-10.1	-10.5	-12.2	-13.7	-16.0
Solde du secteur public	-5.2	-9.1	-10.6	-12.8	-14.3	-17.1
Capacité de financement	-5.5	-9.1	-10.9	-13.1	-14.6	-16.0
Dettes totales du secteur public	46.9	46.8	47.0	50.1	54.1	59.1
<i>Source : OCDE.</i>						

de la dette reste inchangée et les taux de recouvrement des impôts ne s'améliorent pas. Sous ces hypothèses défavorables, le besoin de financement du secteur public, en proportion du PIB, atteint des niveaux insoutenables et l'excédent du budget primaire diminue. En l'an 2000, le ratio dette/PIB dépasse 59 pour cent. Une telle évolution finirait par déclencher une crise économique, ce qui aurait des conséquences pour la croissance et l'inflation.

Ces simulations mettent en évidence la sensibilité du programme budgétaire de 1997 aux différentes hypothèses et à l'évolution du marché et elles illustrent leurs conséquences à moyen terme. Cette sensibilité aux hypothèses budgétaires et les mauvais résultats budgétaires enregistrés en Turquie par le passé expliquent en partie pourquoi les marchés n'ont pas réagi aux programmes ambitieux du gouvernement. Pourtant, si des mesures comme celles qui sont simulées dans le tableau A4 étaient prises, les comptes publics de la Turquie pourraient reprendre rapidement une trajectoire plus soutenable, condition préalable nécessaire à la croissance économique et à la baisse de l'inflation.

Annexe V

Une caisse d'émission pour la conduite de la politique monétaire

Une caisse d'émission est un mécanisme strictement régi par une règle spécifique de politique monétaire. Elle émet de la monnaie centrale en échange de monnaie de réserve (habituellement une grande devise internationale) et généralement selon un rapport de 1:1, à un taux fixe dûment précisé. Les variations de la base monétaire sont déterminées par la situation globale de la balance des paiements du pays; un déficit de la balance courante qui n'est pas totalement compensé par des entrées de capitaux implique une perte de réserves qui réduit directement la base monétaire, et inversement si la balance globale est excédentaire. Cette règle, si elle est respectée, donne au pays qui l'utilise un mécanisme hautement crédible pour défendre un taux de change fixe, mais au prix de l'abandon de sa souveraineté monétaire. Les dispositifs de ce type ont surtout réussi à réduire l'inflation lorsqu'ils étaient mis en place en liaison avec l'annonce préalable d'engagements résolus à procéder à des réformes budgétaires et structurelles. Cette méthode contribue à renforcer la crédibilité et à réduire les anticipations inflationnistes, ce qui facilite à son tour un passage relativement rapide à un moindre taux d'inflation. Néanmoins, la rigidité inhérente à une caisse d'émission ne va pas sans problèmes.

La première caisse d'émission a été créée à Maurice en 1849. Depuis lors, plus de 70 expériences ont été tentées, faisant intervenir une forme ou une autre de mécanisme de ce type¹. Il existe encore des caisses d'émission dans dix pays, pour la plupart de petite taille, parmi lesquels Hong-Kong, l'Estonie, la Lituanie et l'Argentine (voir la liste ci-après).

La différence essentielle entre une caisse d'émission et une banque centrale tient à ce que cette dernière peut également détenir des actifs intérieurs, les plus importants étant les titres de la dette publique. Une Banque centrale peut donc stériliser la création monétaire, servir de prêteur de dernier ressort et monétiser les dépenses publiques. En revanche, une caisse d'émission ne dispose d'aucune marge de manœuvre concernant la conduite de la politique monétaire, ce qui, dans certains pays, peut contribuer à mieux asseoir la confiance et la crédibilité et à réduire par là même les primes de risque incorporées dans les rendements de la dette publique.

Les partisans des caisses d'émission soulignent deux aspects de ces mécanismes qui concourent à une stabilité durable des prix : convertibilité garantie à un taux fixe, et

Caisses d'émission existantes

Pays	Date de création	Population	Monnaie d'ancrage
Argentine	1991	33 912 994	Dollar des États-Unis
Bermudes	1915	61 158	Dollar des États-Unis
Brunei	1967	284 653	Dollar de Singapour
Îles Caïmans	1972	31 790	Dollar des États-Unis
Estonie	1992	1 616 882	Deutschemark
Falkland	1899	2 261	Livre sterling
Îles Féroé	1940	48 427	Couronne danoise
Gibraltar	1927	31 684	Livre sterling
Hong-Kong	1983	5 548 754	Dollar des États-Unis
Lituanie	1994	3 848 389	Dollar des États-Unis

Source : J. Williamson (1995).

crédibilité de la politique monétaire. Les caisses d'émission peuvent garantir la convertibilité parce qu'elles doivent détenir dans la monnaie de réserve des actifs financiers réalisables d'un montant au moins égal à la valeur de l'encours en monnaie locale². La convertibilité à un taux de change fixe crédible impose effectivement un point d'ancrage nominal stable par rapport à la monnaie de réserve. Le taux d'inflation dans le pays où existe la caisse d'émission se trouve au bout du compte contraint de s'aligner sur celui qui prévaut dans le pays de la monnaie de réserve³.

L'existence d'une caisse d'émission peut également stimuler la confiance et la crédibilité, conditions préalables à un ajustement en douceur à des niveaux durables de croissance économique, mais ce n'est pas là un phénomène automatique. En dégageant les pouvoirs publics de la responsabilité de la politique monétaire, ces mécanismes imposent une certaine discipline macroéconomique. Ainsi, le gouvernement n'a plus la possibilité de monétiser un déficit budgétaire ; si le budget n'est pas équilibré, le gouvernement doit convaincre le secteur privé de lui consentir des prêts pour le financer. Aucune sanction n'est cependant prévue à l'encontre des autorités budgétaires qui ne réduiraient pas les déséquilibres financés par l'emprunt, même si, dans la pratique, on constate souvent une réduction des déficits budgétaires.

La rapidité avec laquelle l'inflation s'ajuste dépend dans une large mesure de la rapidité avec laquelle peuvent être réduites les anticipations inflationnistes dans le pays où existe la caisse d'émission. Si ces anticipations ne se ralentissent pas à bref délai, par exemple parce que la crédibilité est médiocre, la parité de change s'apprécie régulièrement en termes réels, ce qui entraîne une perte de compétitivité, un déficit de la balance des opérations courantes et, au bout du compte, une contraction de la croissance de la production réelle et de l'emploi. On parviendra finalement à un ajustement, mais les coûts de la transition seront élevés, notamment lorsque le niveau de départ de l'inflation et

l'inertie des prix sont forts. D'où l'importance de fixer la parité de change en tenant compte des paramètres fondamentaux, et d'où également l'importance que les autorités aient dès le départ pris fermement l'engagement de remédier aux déséquilibres économiques.

Le choix de la monnaie de réserve est également très important : il faut que cette monnaie soit celle d'un pays où l'inflation est faible et dont l'économie est étroitement intégrée à celle du pays qui envisage de créer une caisse d'émission. Un problème majeur tient à ce que les monnaies des états souverains ne coïncident pas nécessairement toujours avec des zones monétaires optimales. Un choc du côté de l'offre peut affecter la zone de la caisse d'émission, mais pas le pays de la monnaie de réserve. Lorsque tel est le cas, une parité différente de change peut se justifier, mais cela n'est plus possible lorsque la caisse d'émission a été créée dans la mesure où l'on ne peut modifier le taux de change sans compromettre la caisse elle-même.

L'Argentine et l'Estonie sont deux exemples récents de pays où la mise en place d'une caisse d'émission s'est inscrite dans le cadre d'un train de mesures de stabilisation et où elle est parvenue à faire reculer l'inflation. En Argentine, le taux d'inflation était supérieur à 1 000 pour cent par an avant que le peso ne soit rattaché au dollar en 1991, et il est actuellement de moins de 4 pour cent. Mais comme le rythme de baisse n'a pas été suffisamment rapide, le taux de change de l'Argentine est désormais surévalué, le chômage y est élevé et la balance des opérations courantes est fortement déficitaire. L'ajustement s'est fait de manière relativement lente dans ce pays, en raison de la petite dimension du secteur travaillant pour l'exportation (et donc du nombre restreint de prix fixés par les marchés internationaux) et d'une perte temporaire de crédibilité à la suite de la crise d'instabilité des marchés financiers au Mexique. Dans un premier temps, l'Argentine a répondu à la crise mexicaine en assouplissant les règles de sa caisse d'émission concernant les réserves des banques commerciales, mais cette décision a aggravé la situation. La confiance n'a été rétablie que grâce à un soutien du FMI et à l'engagement de respecter à nouveau les règles initiales de la caisse d'émission.

Le fait que toutes les caisses d'émission ont honoré leur engagement de convertibilité de la base monétaire ne constitue pas une garantie contre les crises financières. Les banques commerciales ne pourront faire face à leurs obligations que si elles détiennent un volume suffisamment important de réserves dans la monnaie de réserve, ou si elles ont accès à un crédit suffisant pour pouvoir emprunter de la monnaie de réserve le cas échéant. Si cela n'est pas possible, une crise financière pourrait dégénérer en mouvement de panique et la caisse d'émission serait dans l'impossibilité d'intervenir en tant que prêteur de dernier ressort. Ce risque pourrait être réduit en créant une institution distincte, financée par le budget, chargée d'exercer un contrôle prudentiel et ayant la possibilité d'offrir une facilité limitée de prêteur de dernier ressort. Un autre problème que soulèvent les caisses d'émission tient à leur caractère généralement procyclique. Lorsque les conditions économiques sont positives, l'argent rentre, les taux d'intérêt baissent et l'économie se développe à un rythme rapide. Mais lorsque les conditions sont défavorables, les flux

de capitaux tendent à s'assécher ou à s'inverser, les taux d'intérêt montent et la croissance de la production se ralentit encore.

En bref, une caisse d'émission offre un cadre institutionnel transparent qui contribue à ramener l'inflation à un niveau plus ou moins identique à celui du pays de la monnaie de réserve. Elle constitue un dispositif efficace pour rétablir la crédibilité et la confiance économique dans la politique des pouvoirs publics lorsqu'elle est mise en place dans le cadre d'un ensemble de mesures de stabilisation, mais elle ne crée pas un engagement à la stabilité lorsque celle-ci n'existe pas déjà; une règle monétaire n'entraîne pas automatiquement un ajustement budgétaire. Les principaux inconvénients des caisses d'émission sont leur incapacité à jouer le rôle de prêteur de dernier ressort en cas de crise financière interne et les coûts potentiellement élevés de la transition si l'inertie des prix est importante.

Institut kurde de Paris

Notes

1. On en trouvera la liste complète dans Hanke, Jonung et Schuler (1993).
2. Elles cherchent le plus souvent à détenir des actifs d'une valeur un peu supérieure à celle de leurs engagements afin de se prémunir contre le risque d'une baisse de la valeur marchande de leurs actifs, du fait par exemple de variations des taux d'intérêt dans le pays de la monnaie de réserve.
3. Les taux d'inflation divergeront légèrement en raison de gains différents de productivité entre les deux pays et de l'importance croissante des produits n'entrant pas dans les échanges dans le panier utilisé pour établir l'indice des prix à la consommation.

Annexe VI

Chronologie économique

1996

Janvier

Conclusion d'une Union douanière entre la Turquie et l'UE. Suppression des prélèvements destinés au Fonds pour le logement social et des droits de douane sur les importations en provenance de l'UE.

Février

Le tribunal constitutionnel annule la loi relative à Turkish Telekom.

Mars

L'ANAP et le DYP conviennent de former un gouvernement de coalition. M. Yilmaz (ANAP) sera Premier ministre jusqu'à la fin de 1996, Mme Ciller (DYP) lui succédera pendant deux ans, puis M. Yilmaz dirigera de nouveau le gouvernement l'année suivante, et enfin, pendant un an, le poste sera occupé par un représentant du DYP autre que Mme Ciller.

Avril

Approbation du budget de 1996 par le Parlement. Il est prévu que le déficit du budget consolidé s'établira à 861 000 milliards de livres turques (6½ pour cent du PIB), dans le contexte d'une croissance du PIB de 4½ pour cent et d'un taux d'inflation de 65 pour cent en 1996.

Juin

Démission du gouvernement de coalition ANAP-DYP.

Juillet

Formation d'une nouvelle coalition entre le Refah et le DYP. M. Erbakan (Refah) sera Premier ministre pendant deux années, puis Mme Ciller (DYP) lui succédera pendant deux ans.

Les traitements des fonctionnaires seront augmentés de 50 pour cent au second semestre de 1996.

Majoration de 100 pour cent du salaire minimum.

Le gouvernement annonce un ensemble de mesures de financement d'un montant de 10 milliards de dollars.

Août

Annulation des déductions d'épargne obligatoire pour les agents de la fonction publique et les employeurs.

Septembre

Le gouvernement annonce un second ensemble de mesures de financement d'un montant de 10 milliards de dollars.

Vente par le Trésor d'obligations libellées en devises.

Novembre

Instauration d'une retenue fiscale à la source de 10 pour cent sur les revenus d'intérêts.

L'organisme japonais de notation du crédit rétrograde la cote de crédit de la Turquie de BB+ à BB.

Publication au Journal officiel d'une loi sur la prévention du blanchiment de capitaux.

Annnonce d'un troisième ensemble de mesures de financement d'un montant de 10 milliards de dollars.

Décembre

Remise en service du pipeline Kirkuk-Yumurtalik, après l'embargo imposé par les Nations Unies à l'Irak en août 1990.

Standard and Poors rétrograde la cote de crédit de la Turquie de B+ à B.

Ratification par le Parlement du programme d'équilibre budgétaire pour 1997.

L'organisme londonien de notation du crédit rétrograde la cote de la Turquie de BB- à B+.

La retenue fiscale à la source sur les revenus d'intérêts passe à 12 pour cent.

La Banque centrale de Turquie annonce un programme monétaire pour le premier semestre de 1997, compatible avec une inflation de 70 pour cent.

1997

Janvier

La Cour constitutionnelle rejette le recours contre la loi révisée sur Turkish Telekom (adoptée en août 1996).

Mars

Le gouvernement accepte une liste de recommandations du Conseil de la sécurité nationale visant à maintenir un État laïque.

Avril

Émission par l'État d'obligations indexées sur l'IPC.

Le gouvernement annonce des objectifs budgétaires et macroéconomiques à 3 ans en vue de l'établissement d'un cadre d'action à moyen terme.

Institut kurde de Paris

ANNEXE STATISTIQUE ET INDICATEURS STRUCTURELS

Institut kurde de Paris

Tableau A. **Produit intérieur brut, prix courants**

Milliards de livres turques

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Consommation privée	34 394	51 019	82 050	149 140	269 562	444 871	760 256	1 369 339	2 706 262	5 485 245
Consommation publique	4 592	5 845	9 837	21 240	43 083	77 895	140 584	258 084	450 605	837 243
Formation brute de capital fixe	12 745	18 491	33 738	51 837	89 892	148 268	255 640	518 743	932 379	1 812 289
Construction	6 354	11 727	22 559	36 103	57 388	94 283	158 970	298 850	590 586	972 699
Non résidentielle	3 585	5 305	8 790	14 854	24 936	42 173	66 531	113 481	202 230	323 564
Logement	2 769	6 422	13 769	21 249	32 452	52 110	92 439	185 369	388 356	649 135
Machines et outillage	6 391	6 764	11 179	15 734	32 504	53 985	96 670	219 893	341 793	839 590
Variation de stocks	409	687	-1 247	1 522	5 792	-6 973	2 454	21 619	-121 416	98 105
Demande intérieure totale	52 140	76 042	124 378	223 739	408 329	664 061	1 158 934	2 167 785	3 967 830	8 232 882
Exportations de biens et services	7 043	11 642	24 106	36 833	52 215	87 215	157 360	270 997	826 379	1 544 077
Importations de biens et services	8 104	13 269	22 683	40 420	69 042	104 819	189 646	383 358	788 530	1 890 238
Divergence statistique	0	306	3 424	7 172	1 558	-16 340	-33 279	-73 557	-137 251	-124 266
Produit intérieur brut	51 079	74 721	129 225	227 324	393 060	630 117	1 093 369	1 981 867	3 868 428	7 762 455

Note : Dans cette annexe, tous les chiffres du PIB proviennent des nouvelles séries des comptes nationaux publiées par l'Institut national de statistiques.

Source : Institut national de statistiques, *Gross National Product*, et OCDE, *Comptes nationaux*.

Tableau B. **Produit intérieur brut, prix constants**

Milliards de livres turques, aux prix de 1987

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Consommation privée	51 179	51 019	51 638	51 105	57 803	59 366	61 281	66 545	62 962	66 628
Consommation publique	5 341	5 845	5 783	5 830	6 297	6 528	6 765	7 344	6 938	7 411
Formation brute de capital fixe	12 742	18 491	18 299	18 701	21 670	21 531	22 946	28 940	24 117	26 314
Construction	8 778	11 727	11 688	12 331	12 543	12 139	12 813	13 913	13 935	13 536
Non résidentielle	4 814	5 305	4 471	5 112	5 556	5 416	5 402	5 280	4 749	4 530
Logement	3 964	6 422	7 217	7 219	6 987	6 723	7 411	8 633	9 186	9 006
Machines et outillage	3 964	6 764	6 611	6 370	9 127	9 392	10 133	15 027	10 182	12 778
Variation de stocks	563	687	-693	520	1 513	-939	402	1 486	-2 925	1 372
Demande intérieure totale	69 825	76 042	75 027	76 156	87 283	86 486	91 394	104 315	91 092	101 725
Exportations de biens et services	9 212	11 642	13 786	13 751	14 101	14 627	16 236	17 484	20 138	21 746
Importations de biens et services	10 788	13 269	12 670	13 543	18 014	17 074	18 938	25 715	20 090	26 033
Divergence statistique	0	306	163	134	208	314	709	507	181	450
Produit intérieur brut	68 249	74 721	76 306	76 498	83 578	84 353	89 401	96 591	91 321	-97 888

Source : Institut national de statistiques, *Gross National Product*, et OCDE, *Comptes nationaux*.

Tableau C. **Produit intérieur brut par genre d'activité**

Milliards de livres turques

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
	Aux prix courants								
Agriculture, sylviculture, pêche	13 314	22 303	37 704	68 692	96 074	163 827	305 525	598 169	1 218 178
Industries extractives	1 475	2 357	4 625	6 269	9 762	14 946	21 814	54 099	98 545
Industries manufacturières	16 319	29 664	52 561	86 307	139 709	236 573	412 408	853 488	1 751 681
Électricité, gaz et eau	1 482	2 829	4 408	7 745	13 839	28 602	51 450	112 181	192 169
Construction	5 452	9 998	15 904	24 746	44 139	74 509	145 834	263 720	426 215
Commerce de gros et de détails, restaurants et hôtels	14 850	25 699	42 653	74 912	117 433	202 369	368 385	760 919	1 587 691
Transports, entrepôts et communication	8 660	15 245	26 317	46 490	74 561	133 338	236 860	514 110	981 070
Établissements financiers	6 672	10 137	14 889	25 878	49 287	84 708	152 631	242 929	571 759
Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels	1 736	3 198	7 544	14 415	23 006	39 577	71 449	142 795	287 000
Branches non marchandes des administrations publiques	3 789	6 363	15 535	32 525	61 051	111 841	203 922	344 530	619 785
Autres branches non marchandes	319	535	891	1 521	2 332	3 553	6 015	9 070	14 577
Production imputée des services bancaires	1 997	3 349	2 562	9 838	23 282	41 188	75 654	163 471	270 344
Droits et taxes sur importations	2 652	4 246	6 854	13 397	22 206	40 713	81 229	135 892	284 130
Produit intérieur brut au coût des facteurs	74 722	129 225	227 324	393 060	630 117	1 093 368	1 981 867	3 868 429	7 762 456
	Pourcentage de variation en volume, aux prix de 1987								
Agriculture, sylviculture, pêche	0.4	7.8	-7.6	6.8	-0.9	4.3	-1.3	-0.7	2.0
Industries extractives	2.5	-4.6	13.0	-2.5	4.5	0.3	-6.4	8.0	-6.9
Industries manufacturières	10.1	1.6	3.0	9.7	2.4	5.8	9.3	-7.6	13.9
Électricité, gaz et eau	5.8	10.4	13.9	8.6	4.5	11.8	8.9	3.4	9.6
Construction	14.9	-5.4	6.1	-1.1	1.1	6.2	7.9	-2.0	-4.7
Commerce de gros et de détails, restaurants et hôtels	19.0	3.5	-2.3	12.3	-0.7	6.9	11.6	-7.6	11.6
Transports, entrepôts et communication	10.2	1.2	3.2	11.9	-0.4	8.1	10.8	-2.0	5.7
Établissements financiers	3.6	1.6	2.6	2.3	1.8	0.9	1.7	1.4	1.5
Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels	9.1	2.3	0.3	8.1	0.9	5.5	6.9	-4.3	7.3
Branches non marchandes des administrations publiques	-0.2	1.9	1.2	2.9	2.4	3.4	1.8	0.8	2.5
Autres branches non marchandes	12.6	1.9	1.8	10.3	3.5	2.2	3.0	-2.5	-1.3
Production imputée des services bancaires	3.8	4.1	2.1	1.9	0.2	-2.3	-0.6	-1.8	-0.3
Droits et taxes sur importations	28.2	-10.3	-2.6	48.3	4.1	11.3	32.8	-35.2	11.5
Produit intérieur brut au coût des facteurs	9.5	2.1	0.3	9.3	0.9	6.0	8.0	-5.5	7.2

Source : Institut national de statistiques, *Gross National Product*, et OCDE, *Comptes nationaux*.

Tableau D. Production industrielle
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente
 Indice 1992 = 100

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1996			
							I	II	III	IV
Industrie, total	3.1	5.3	5.9	-6.2	8.6	5.9	9.2	5.1	2.8	6.8
Industries extractives	7.7	-2.3	-9.3	9.3	0.1	3.8	3.8	3.4	9.8	-1.8
Secteur de l'énergie	3.9	12.4	9.7	6.2	9.8	10.9	13.9	8.7	8.5	11.2
Industries manufacturières	2.6	4.5	6.4	-8.6	9.0	5.3	8.7	4.7	1.5	6.6
<i>Selon le secteur</i>										
Produits alimentaires, boissons et tabac	9.4	4.6	1.1	-1.5	2.2	4.6	-0.6	8.1	-8.2	-5.7
Textiles, habillement et cuir	-7.0	1.1	0.4	-6.7	0.9	4.6	3.4	2.1	7.6	8.9
Papier et édition	-19.8	17.8	-18.2	14.8	16.6	-26.2	-18.0	3.5	-13.0	-13.8
Produits chimiques et pétrole	-2.0	2.6	9.2	-1.0	8.9	-1.7	11.2	7.4	5.6	-1.5
Produits minéraux non métalliques	3.9	8.0	7.0	-4.9	10.7	6.7	14.0	1.9	4.2	3.2
Métallurgie de base	-0.9	6.2	8.9	2.8	0.5	16.7	-17.4	-3.6	1.0	14.5
Machines et matériel de transport	15.3	6.0	14.2	-31.7	24.7	18.2	41.3	22.5	18.7	12.6

Source : Institut national de statistiques, *Turkish Economy and Analysis* et *Monthly Production Index*.

Tableau E. Prix¹
Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente

	Prix de gros							Prix à la consommation	
	Indice général			Agriculture	Industries minières	Industries manufacturières	Énergie	Général	Produits alimentaires
	Total	Secteur public	Secteur privé						
Année de référence 1987 = 100									
Anciennes séries (Poids de 1987)	(100)	(27.74)	(72.26)	(23.03)	(2.54)	(69.80)	(4.62)	(100)	(32.10)
1988	70.5	70.3	70.5	44.1	64.1	81.5	40.9	73.7	83.2
1989	64.0	64.2	63.9	71.7	65.0	61.6	69.2	63.2	69.3
1990	52.3	56.7	50.6	70.6	48.7	46.9	56.5	60.3	64.3
1991	55.3	61.3	53.0	50.8	63.2	55.3	75.1	66.0	67.1
1992	62.1	65.2	60.8	62.7	61.6	55.3	97.7	70.1	71.3
1993	58.4	54.5	60.1	62.2	56.7	56.6	67.8	66.1	63.5
1994	120.7	122.5	119.9	97.8	132.8	129.4	102.3	106.3	110.0
1995	88.5	77.0	93.4	118.7	76.6	83.4	47.8	93.6	97.3
Année de référence 1994 = 100									
Nouvelles séries (Poids de 1994)	(100)	(23.17)	(76.83)	(22.22)	(2.47)	(71.12)	(4.19)	(100)	(31.09)
1995	86.0	76.8	88.8	107.8	85.6	81.0	56.4	88.0	92.3
1996	75.9	81.9	74.3	86.5	89.3	70.4	101.7	80.4	72.2
1996 I	64.4	61.3	65.3	75.7	75.9	59.3	76.7	78.3	68.9
II	73.3	77	72.2	82.5	81.7	68.2	98.6	82.2	77.5
III	78.4	85.1	76.5	92.0	95.2	71.8	104.6	80.8	72.1
IV	84.5	99.4	80.4	93.1	99.3	79	122.1	79.9	70.5
1997 I	77.8	84.0	76.0	81.5	89.1	75.1	92.7	76.9	75.5

1. En janvier 1990, l'Institut national de statistique a adopté de nouvelles pondérations pour les indices des prix de gros et à la consommation et a adopté comme année de référence pour l'indice des prix à la consommation 1987 au lieu de 1978-79. En janvier 1991, l'année de référence pour l'indice des prix de gros passe de 1981 à 1987.

Source : Institut national de statistiques, *Wholesale and Consumer Price Indices Monthly Bulletin*.

Tableau F. **Importations par produits**

Millions de dollars

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Classification CTCI										
0. Produits alimentaires et animaux vivants	261	369	180	697	1 179	466	594	839	465	1 482
1. Boissons et tabacs	125	192	189	225	346	381	330	336	153	173
2. Matières brutes non comestibles à l'exception des carburants	834	1 322	1 353	1 602	1 680	1 614	1 872	2 489	2 272	3 536
3. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	2 192	3 172	3 062	3 258	4 641	3 773	3 782	3 990	3 838	4 619
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	141	145	227	307	297	393	375	403	454	631
5. Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	1 585	2 146	2 215	2 321	2 830	2 852	3 092	3 527	3 186	5 350
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	1 512	2 341	2 436	2 795	3 372	3 295	3 606	5 026	4 065	6 675
7. Machines et matériel de transport	4 035	4 054	4 234	4 095	7 030	7 168	8 043	11 228	7 658	11 492
8. Articles manufacturés divers	327	421	442	485	905	990	1 105	1 461	1 091	1 750
9. Articles et transactions non classés ailleurs	9	1	2	4	22	114	73	131	87	2
Total	11 020	14 163	14 340	15 789	22 302	21 047	22 871	29 429	23 270	35 709

Source : OCDE, *Commerce extérieur par produits, série C.*

Tableau G. Exportations par produits

Millions de dollars

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Classification CTCI										
0. Produits alimentaires et animaux vivants	1 864	2 163	2 484	2 015	2 302	2 728	2 760	2 794	3 298	3 420
1. Boissons et tabacs	278	324	278	493	455	593	356	466	471	468
2. Matières brutes non comestibles à l'exception des carburants	604	517	777	837	750	681	503	555	605	776
3. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	185	238	335	260	298	292	235	178	246	289
4. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	80	83	86	153	139	197	215	187	182	326
5. Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	410	675	950	936	745	603	629	609	730	890
6. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	2 206	2 669	3 503	3 391	3 841	3 717	4 155	4 485	5 684	6 228
7. Machines et matériel de transport	415	1 085	748	587	853	1 016	1 290	1 292	1 720	2 406
8. Articles manufacturés divers	1 400	2 411	2 497	2 949	3 567	3 758	4 561	4 775	5 160	6 828
9. Articles et transactions non classés ailleurs	15	24	4	7	7	8	10	9	9	5
Total	7 457	10 190	11 662	11 627	12 957	13 593	14 715	15 349	18 105	21 636

Source : OCDE, Commerce extérieur par produits, série C.

Tableau H. Répartition géographique du commerce extérieur

En millions de dollars, moyennes mensuelles

	Importations						Exportations					
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Pays de l'OCDE	14 896	14 741	15 995	21 022	15 839	24 403	9 067	9 269	9 761	9 504	11 283	13 827
Pays de la CEE	9 924	9 897	10 657	13 874	10 916	16 862	7 188	7 347	7 934	7 603	8 689	11 077
<i>dont :</i>												
France	1 340	1 227	1 351	1 952	1 458	1 996	737	689	809	771	855	1 033
Allemagne	3 523	3 232	3 754	4 533	3 646	5 548	3 076	3 413	3 660	3 654	3 969	5 034
Italie	1 727	1 845	1 919	2 558	2 008	3 193	1 106	972	943	750	1 035	1 456
Royaume-Uni	1 014	1 166	1 187	1 546	1 170	1 830	744	676	796	835	893	1 134
Autres pays de l'OCDE	4 971	4 844	5 338	7 148	4 924	7 541	1 879	1 922	1 827	1 902	2 594	2 750
<i>dont:</i>												
Japon	1 120	1 092	1 113	1 621	968	1 400	239	226	162	158	187	180
Suisse	537	489	688	651	473	816	293	246	223	216	240	238
États-Unis	2 282	2 255	2 601	3 351	2 429	3 724	968	913	865	986	1 534	1 513
Pays de l'Europe centrale et orientale	1 627	1 591	1 910	634	498	897	695	877	1 004	329	401	628
Proche-Orient et Afrique du Nord	3 659	2 981	3 238	3 240	3 191	3 857	2 452	2 694	2 763	2 743	2 989	3 234
<i>dont :</i>												
Iran	492	91	365	667	692	689	495	487	455	290	250	266
Irak	1 047	0	1	0	0	0	215	122	212	160	141	119
Koweït	54	0	68	84	77	97	92	16	66	104	128	119
Libye	487	281	445	131	320	385	221	237	247	246	180	238
Arabie Saoudite	724	1 829	1 665	1 500	1 229	1 383	338	485	486	652	611	467
Autres pays	2 121	1 734	1 729	4 534	3 743	6 550	744	753	1 186	2 773	3 434	3 910
Total	22 302	21 047	22 871	29 429	23 271	35 708	12 957	13 593	14 715	15 349	18 106	21 598

Source : OCDE, Statistiques mensuelles du commerce extérieur, série A.

Tableau I. Balance des paiements

Millions de dollars

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Exportations	10 322	11 929	11 780	13 026	13 667	14 891	15 611	18 390	21 975
Importations	13 551	13 706	15 999	22 581	21 007	23 081	29 771	22 606	35 187
Balance commerciale	-3 229	-1 777	-4 219	-9 555	-7 340	-8 190	-14 160	-4 216	-13 212
Services	33	1 214	1 622	2 437	2 499	3 157	4 014	3 755	6 377
Balance des biens et services	-3 196	-563	-2 597	-7 118	-4 849	-5 033	-10 201	-461	-6 835
Transferts privés, net	2 066	1 827	3 135	3 349	2 854	3 147	3 035	2 709	3 425
Transferts officiels, net	324	332	423	1 144	2 245	912	733	383	1 071
Balance des opérations courantes	-806	1 596	961	-2 625	250	-974	-6 433	2 631	-2 339
Capitaux à long terme	1 841	1 323	1 364	1 037	623	2 252	5 909	933	2 417
Privés, net	1 388	2 037	2 456	1 847	1 562	3 351	6 839	2 394	2 954
Officiels, net	453	-714	-1 092	-810	-939	-1 099	-930	-1 461	-537
Balance de base	1 035	2 919	2 325	-1 588	873	1 278	-524	3 564	78
Capitaux privés non monétaires à court terme, net	-542	-351	23	1 362	37	1 641	1 850	-947	2 117
Capitaux officiels non monétaires à court terme, net	305	-895	-526	359	-322	136	133
Erreurs et omissions	-506	515	971	-468	948	-1 190	-2 222	1 769	2 275
Balance des transactions non monétaires	292	2 188	2 793	-335	1 536	1 865	-763	4 386	4 470
Capitaux privés monétaires à court terme, net	287	-1 035	-81	1 279	-2 735	-381	1 071	-4 180	188
Avoirs	-434	-1 046	-370	-769	-2 595	-2 474	-3 231	2 591	-1 512
Engagements	721	11	289	2 048	-140	2 093	4 302	-6 771	1 700
Balance des règlements officiels	579	1 153	2 712	944	-1 199	1 484	308	206	4 658
Recours au crédit du FMI	-443	-432	-238	-48	0	0	0	340	347
Comptes officiels divers	1	1	-3	-1	2	0	0	0	0
Allocation de D.T.S.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations des réserves	137	722	2 471	895	-1 197	1 484	308	546	5 005
Or	0	0	-14	114	25	0	-6	-79	-27
Devises	137	721	2 485	781	-1 223	1 484	314	625	5 032
Position de réserve au FMI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Droits de tirage spéciaux	0	1	0	0	1	0	0	0	0

Source : OCDE.

Tableau J. Indicateurs du commerce extérieur

	Taux de change LT par \$	Taux de change effectif	Termes de l'échange	Biens et services	
				Exportations	Importations
		1987 = 100		Aux prix de 1987, milliards de LT	
1980	76.0	977.1	101.9	3 184	7 024
1981	110.2	803.3	101.8	5 205	7 902
1982	160.7	610.2	101.8	6 976	8 554
1983	223.7	473.3	101.8	7 891	10 002
1984	363.5	319.4	101.8	9 898	11 975
1985	519.6	231.8	101.8	9 707	11 183
1986	669.0	145.6	101.8	9 212	10 788
1987	854.6	100.0	100.0	11 642	13 267
1988	1 419.4	59.1	97.7	13 786	12 670
1989	2 120.0	41.0	89.7	13 751	13 543
1990	2 606.5	30.2	96.6	14 102	18 014
1991	4 168.9	19.5	97.1	14 627	17 074
1992	6 860.6	11.4	96.8	16 236	18 938
1993	10 965.6	7.7	104.0	17 484	25 715
1994	29 778.2	3.0	104.6	20 138	20 090
1995	45 738.4	1.7	97.8	21 746	26 033
1996	81 281.0	1.0
1996 T 1	64 317.2	1.2	86.8	26 041	29 539
T 2	76 387.3	1.0	91.1	25 608	30 486
T 3	85 492.8	0.9
T 4	98 926.7	0.8
1997 T 1	118 660.2	0.7

Source : OCDE, Comptes nationaux et Principaux indicateurs économiques.

Tableau K. Dette extérieure de la Turquie¹

Montants versés en fin de période
Millions de dollars

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Dette à moyen et long terme	32 605	34 305	36 006	39 536	41 372	42 932	48 823	54 291	57 577	58 808
Créanciers multilatéraux	9 802	9 192	8 740	9 564	10 069	9 160	8 674	9 183	9 081	8 293
FMI	770	299	48	0	0	0	0	344	573	663
Banque mondiale, IDA, SFI	6 550	6 421	6 137	6 435	6 540	5 761	5 440	5 380	5 191	4 695
Banque européenne d'investissement	675	583	561	604	602	463	250	264	86	70
Fonds de rétablissement européen	1 757	1 836	1 918	2 439	2 859	2 880	2 952	3 065	3 114	2 739
Banque islamique de développement	15	22	51	68	54	40	15	117	108	118
Fonds de l'OPEP	25	20	15	10	5	3	2	0	0	0
Fonds international de développement agricole	10	11	10	8	9	13	15	13	9	8
Créanciers bilatéraux	11 680	11 382	11 431	12 984	14 587	15 035	18 153	20 678	21 558	22 564
Pays de l'OCDE	10 086	10 038	9 992	11 652	13 169	13 542	16 607	19 001	19 552	20 108
Pays de l'OPEP	1 066	886	697	564	438	363	317	236	247	216
Autres pays	528	458	742	768	980	1 130	1 229	1 441	1 759	2 240
Banques commerciales	6 391	8 891	10 269	10 721	10 992	12 956	15 706	16 113	16 532	17 134
Créanciers privés	4 732	4 840	5 566	6 267	5 724	5 781	6 290	8 317	10 406	10 817
Système de la Dresdner Bank	4 569	4 723	5 500	6 255	5 713	5 771	6 282	8 308	10 397	10 808
Dette à court terme	7 623	6 417	5 745	9 500	9 117	12 660	18 533	11 310	15 701	19 234
Banques commerciales	3 725	2 950	1 841	3 845	4 144	6 490	9 526	2 901	4 263	4 599
Créanciers privés	3 898	3 467	3 904	5 655	4 973	6 170	9 007	8 409	11 438	14 635
Comptes de dépôts en devises	2 619	2 433	2 795	3 976	2 982	2 594	3 097	3 266	4 471	5 233
Dette totale	40 228	40 722	41 751	49 036	50 489	55 592	67 356	65 601	73 278	78 042
<i>Pour mémoire (en pourcentage) :</i>										
Dette totale/PIB	46.1	44.8	39.0	32.5	33.4	35.0	37.3	50.4	43.1	..
Dette à moyen et long terme/PIB	37.4	37.7	33.6	26.2	27.4	27.0	27.1	41.7	33.9	..
Dette à court terme/PIB	8.7	7.1	5.4	6.3	6.0	8.0	10.3	8.7	9.2	..
Dette à court terme/dette totale	18.9	15.8	13.8	19.4	18.1	22.8	27.5	17.2	21.4	..
Dette totale/revenu des échanges extérieurs	242.3	205.7	189.4	193.6	195.3	195.4	221.3	200.1	176.6	..
Dette totale par emprunteur										
Administration publique	52.3	56.8	57.3	52.2	54.3	51.2	45.7	51.9	47.3	44.2
Entreprises économiques d'État	9.2	9.8	9.9	12.6	10.2	9.2	8.1	8.4	6.6	5.7
Banque centrale	23.9	20.6	18.9	16.6	14.0	12.1	10.8	14.4	15.7	15.2
Secteur privé	14.6	12.8	13.9	18.6	21.5	27.5	35.4	25.3	30.5	34.9

1. Les autorités turques ont publié de nouvelles séries de statistiques de la dette extérieure, qui commencent à l'année 1984. Les séries révisées tiennent compte des changements intervenus dans l'évaluation des prêts de la Banque mondiale en raison du système de mise en commun des monnaies adopté à la Banque mondiale et de la reclassification des comptes de la Dresdner Bank en fonction des échéances. Il est aussi tenu compte des crédits de refinancement des ventes militaires étrangères. En 1988, 1 503 millions de dollars et, en 1989, 403 millions de dollars de crédits de ce type ont été rééchelonnés par un groupe de banques américaines avec garantie du Trésor des États-Unis. Les autres emprunts relatifs à des projets militaires ne sont pas pris en compte.

Source : Données communiquées par le Sous-Secrétariat au Trésor et par la Banque centrale de Turquie.

Tableau L. Secteur monétaire et bancaire

Milliards de livres turques, fin de période

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Masse monétaire								
Billets et pièces	6 840	11 378	17 449	30 389	51 645	102 328	189 542	354 901
Dépôts à vue	12 718	20 020	29 344	47 952	77 442	128 519	206 505	476 514
M1	19 558	31 398	46 793	78 341	129 087	230 847	396 047	831 415
Dépôts à terme	27 582	40 172	70 325	112 395	153 355	399 501	874 376	1 970 260
M2	47 139	71 570	117 118	190 736	282 442	630 348	1 270 423	2 801 675
Dépôts en devises	14 135	21 793	50 936	103 234	190 617	565 005	1 355 094	2 702 722
M2Y	61 274	93 363	168 054	293 970	473 059	1 195 353	2 625 517	5 504 397
Banque centrale								
Avoirs, total	48 988	60 987	96 789	177 244	285 801	693 005	1 421 112	2 678 682
Avoirs étrangers	17 948	25 583	38 736	75 758	128 126	368 701	911 817	2 048 611
Avoirs domestiques	31 040	35 404	58 053	101 486	157 675	324 304	509 295	630 071
Prêts	10 892	10 644	28 199	72 044	127 344	226 488	478 750	802 399
Prêts au secteur public	7 860	5 324	22 904	62 602	108 482	214 161	466 496	794 814
Prêts au secteur privé	3 032	5 320	5 295	9 442	18 862	12 327	12 254	7 585
Autres	-1 058	-1 648	-2 575	-5 293	-1 593	-35 989	-14 467	-171 329
Compte de dévaluation	21 206	26 408	32 429	34 735	31 924	133 805	45 012	-999
Engagements, total	48 988	60 987	96 789	177 244	285 801	693 005	1 421 112	2 678 682
Monnaie de réserve	17 035	23 871	37 244	61 195	101 721	185 738	343 484	618 329
Base monétaire	17 365	22 944	42 828	82 974	123 556	186 876	359 410	620 902
Monnaie de Banque centrale	18 528	23 837	43 993	87 837	128 113	193 140	372 794	641 945
Engagements en devises	30 460	37 150	52 796	89 407	157 688	499 865	1 048 318	2 036 737
Banques de dépôts								
Dépôts, total ¹	61 648	93 931	164 669	296 151	522 500	1 203 149	2 543 787	
Prêts, total	39 357	69 287	106 491	195 182	363 026	630 583	1 433 121	
Total des prêts du secteur bancaire (moins les avances de la Banque centrale aux banques)	43 580	74 659	130 796	244 420	453 771	773 943	1 622 660	
Banque centrale	3 506	4 449	18 454	42 584	82 936	148 208	193 521	
Banques de dépôts	36 522	65 198	101 452	185 419	342 182	575 107	1 342 332	
Banques d'investissement	3 552	5 012	10 890	16 418	28 653	50 629	86 807	

1. Y compris les dépôts entre banques et les dépôts en devises.

Source : Banque centrale de Turquie, *Quarterly Bulletin*.

Tableau M. Besoin de financement du secteur public

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Déficit du secteur public								
(milliards de livres turques)	-6 235	-12 283	-29 324	-64 469	-116 582	-239 793	-305 668	-425 575
Administrations publiques	-3 430	-7 863	-14 338	-44 526	-80 269	-190 868	-250 798	-442 503
Entreprises économiques d'État (EEE)	-2 805	-4 420	-14 986	-19 943	-36 313	-48 925	-54 870	16 928
Déficit du secteur public/PIB	-4.8	-5.4	-7.5	-10.2	-10.7	-12.1	-7.9	-5.5
Administrations publiques	-2.7	-3.5	-3.6	-7.1	-7.3	-9.6	-6.5	-5.7
Administration centrale	-3.0	-3.4	-3.1	-5.3	-4.3	-6.8	-3.9	-4.1
Collectivités locales	-0.4	-0.2	0.0	-0.3	-0.8	-0.7	-0.4	-0.4
Fonds d'avances renouvelables	0.2	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonds extra-budgétaires ¹	0.5	-0.2	-0.9	-1.5	-2.2	-2.1	-2.2	-1.1
EEE ²	-2.2	-1.9	-3.8	-3.2	-3.3	-2.5	-1.4	0.2
Sources de financement								
(en pourcentage du total)								
Banque centrale	0.5	0.2	0.1	1.7	1.6	2.7	1.3	1.2
Endettement extérieur, net	0.2	-0.1	0.0	0.3	0.4	1.0	-1.7	-1.0
Endettement intérieur, net ³	2.7	3.3	2.6	4.1	5.2	5.3	5.8	4.9
Non identifiées	1.4	2.0	4.8	4.1	3.5	3.1	2.5	0.4
Pour mémoire :								
Dette du secteur public/PIB	58.0	50.5	39.5	41.4	42.8	41.8	57.6	46.9
Endettement intérieur	22.0	18.4	14.5	15.5	17.8	18.0	20.7	17.5
Endettement extérieur	36.0	32.1	25.0	25.9	25.0	23.8	37.0	29.4
EEE								
Endettement intérieur	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Endettement extérieur	4.4	4.1	3.2	3.4	3.2	3.0	4.2	2.8

1. Y compris les entreprises économiques d'État en cours de privatisation.

2. Y compris les entreprises économiques d'État non financières.

3. Y compris les emprunts à court terme.

Source : Sous-Secrétariat au Trésor, 1996 External Debt Bulletin et Treasury Monthly Indicators.

Tableau N. Budget consolidé

Milliards de livres turques

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Recettes	55 239	96 747	174 224	351 392	745 116	1 394 023	2 738 148
Recettes fiscales	45 400	78 643	141 602	264 273	587 760	1 084 350	2 248 422
Recettes non fiscales	9 839	18 104	32 622	87 119	157 356	309 673	489 726
Dépenses	67 193	130 263	221 658	485 249	897 296	1 710 646	3 955 888
Dépenses courantes	26 465	49 291	94 076	169 511	273 062	502 600	974 071
Personnel	6 915	11 112	20 145	35 318	73 407	141 549	310 812
Investissement	8 902	17 146	29 239	53 161	72 788	91 777	255 244
Transferts	24 911	52 714	78 198	227 259	478 039	974 720	2 415 761
<i>dont :</i>							
EEE	1 265	12 191	8 145	25 850	21 850	45 500	..
Versement d'intérêts	13 966	24 073	40 298	116 470	298 284	576 100	1 497 000
Solde budgétaire	-11 954	-33 516	-47 434	-133 857	-152 180	-316 623	-1 217 740
Paiements différés	1 161	3 555	-778	10 905	20 092	52 057	16 325
Paiements anticipés	-1 561	-3 465	-11 227	-3 151	-19 837	-29 737	-45 931
Solde de trésorerie	-12 354	-33 426	-59 439	-126 103	-151 925	-294 303	-1 247 346
Emprunts extérieurs, net	41	1 921	4 038	21 062	-67 174	-81 238	-134 411
Emprunts intérieurs, net	7 942	2 279	15 408	30 135	-70 339	85 657	274 040
Emprunts à court terme, net	2 263	23 508	41 372	75 251	296 074	291 941	1 021 142
Banque centrale	331	10 719	17 394	53 010	51 857	94 723	228 953
Bons du Trésor	1 932	12 789	23 978	22 241	244 217	197 218	792 189
Autres emprunts ¹	2 109	5 718	-1 379	-345	-6 636	-2 057	86 575

1. Y compris les erreurs et omissions et les variations des avoirs en banque.

Source : Sous-Secrétariat au Trésor, *Treasury Monthly Indicators*.

Tableau O. **Recettes de l'administration centrale**
Milliards de livres turques

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Impôts sur le revenu	6 919	13 469	23 246	40 419	70 134	125 793	278 074	451 461
Impôts sur le patrimoine	147	177	411	675	1 258	2 531	5 659	8 844
Impôts sur les biens et les services	4 487	7 639	13 667	24 678	47 341	89 447	214 353	430 431
Impôts sur les opérations de commerce extérieur	2 672	4 245	8 057	12 864	22 849	46 213	89 650	194 647
Impôts supprimés	7	18	18	7	20	289	24	32
Recettes fiscales totales	14 232	25 548	45 399	78 643	141 602	264 273	587 760	1 085 415
Recettes ordinaires non fiscales	1 353	2 439	4 267	3 927	7 649	17 636	48 365	79 016
Recettes et fonds spéciaux	1 228	1 950	5 401	13 803	24 899	68 936	106 374	217 753
Total des recettes non fiscales	2 581	4 389	9 668	17 730	32 548	86 572	154 739	296 769
Recettes des budgets annexes	351	440	1 506	2 711	3 920	6 488	9 116	21 887
Total des recettes du budget consolidé	17 164	30 377	56 573	99 084	178 070	357 333	751 615	1 404 071

Source : Sous-Secrétariat au Trésor et Institut national de statistiques, *Monthly Bulletin of Statistics*.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

Institut kurde de Paris

	Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche
Population				
Total	Milliers	1995	18 054	8 047
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1995	2	96
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1995	1.4	0.6
Emploi				
Emploi civil (ECN) ²	Milliers	1994	7 943	3 737
dont : Agriculture	% de l'ECN	1994	5.1	7.2
Industrie	% de l'ECN	1994	23.5	33.2
Services	% de l'ECN	1994	71.4	59.6
Produit intérieur brut (PIB)				
Aux prix taux de change courants	Milliards de \$EU	1995	360.3	233.3
Par habitant	\$EU	1995	19 957	28 997
Aux prix et PPA courants ³	Milliards de \$EU	1995	349.4	167.2
Par habitant	\$EU	1995	19 354	20 773
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1995	3.3	2
Formation brute de capital fixe (FBCF)				
	% du PIB	1995	20.1	24.7
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1995	10.5 (94)	9 (94)
Construction de logements	% du PIB	1995	5.6 (94)	6.4 (94)
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1995	3	3
Taux d'épargne brute⁴				
	% du PIB	1995	16.9	24.9
Ensemble des administrations publiques				
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1995	17.2	18.9
Emplois courants ⁵	% du PIB	1994	36.2	47.8
Ressources courantes	% du PIB	1994	34.2	47.3
Apports nets d'aide publique au développement				
	% du PNB	1994	0.33	0.33
Indicateurs du niveau de vie				
Consommation privée par habitant aux PPA courantes ¹	\$EU	1995	12 090	11 477
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1993	438	418
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1993	482	451
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1992	482	480
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1994	2.2 (91)	2.4
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1994	5.9	6.3
Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)				
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1995	2	5
Prix à la consommation	%	1995	2.5	3.2
Commerce extérieur				
Exportations de marchandises, fob*	Millions de \$EU	1995	53 092	57 200
En pourcentage du PIB	%	1995	14.7	24.5
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1995	6	6.9
Importations de marchandises, caf*	Millions de \$EU	1995	57 406	65 293
En pourcentage du PIB	%	1995	15.9	28
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1995	8.1	5.9
Réserves officielles totales⁶				
	Millions de DTS	1995	8 003	12 600
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1995	1.7	2.3

* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.

6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Belgique	Canada	Répub. tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Islande	Irlande	Italie	Japon	Corée	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis
10 137	29 606	10 331	5 228	5 108	58 141	81 662	10 459	10 229	267	3 580	57 283	125 250	44 851	413	91 120	15 457	3 580	4 360	38 588	9 921	39 210	8 827	7 081	61 644	58 613	263 057
332	3	131	121	15	106	229	79	111	3	51	190	332	444	159	46	379	13	13	119	107	78	20	171	79	239	28
0.3	1.3	0	0.2	0.4	0.5	3	0.5	-0.3	1	0.1	0	0.4	0.9	1.2	2.1	0.7	0.9	0.5	0.4	-0.1	0.2	0.6	0.8	2.1	0.3	1
3 692 (93)	13 292	4 932	2 508	2 015	21 744	35 894	3 790	3 643	138	1 207	20 022	64 530	19 831	207	32 439	6 631	1 560	2 003	14 658	4 372	11 760	3 926	3 772	19 664	25 579	123 060
2.6 (92)	4.1	7	5.1	8.3	5.1 (93)	3.3	20.8	9	9.4	12	7.7	5.8	13.6	2.9	25.8	4	10.4	5.3	23.8	11.5	9.8	3.4	4	44.8	2.1	2.9
27.7 (92)	22.6	42.9	26.8	26.8	27.8 (93)	37.6	23.6	34	26.1	27.6	32.1	34	33.2	30.7 (90)	22.2	23	24.9	23.4	31.9	32.8	30.1	25	28.8	22.2	27.7	24
69.7 (92)	73.3	50.1	68.1	64.9	67.3 (93)	59.1	55.5	57.1	65.2	60.5	60.2	60.2	53.2	66.1 (90)	52.1	73	64.6	71.3	44.1	55.7	60.2	71.6	67.3	33	70.2	73.1
269.2	560	45.7	173.3	125	1 537.6	2 412.5	77.8 (94)	43.7	7	64.3	1 087.2	5 114	455.5	10.6 (92)	246.1	395.5	59.7	103.4 (93)	118	99.8	559.6	230.6	306.1	169.3	1 101.8	6 954.8
26 556	18 915	4 420	33 144	24 467	26 445	29 542	7 458 (94)	-4 273	26 366	17 965	18 984	40 726	10 155	26 866 (92)	2 597	25 597	16 689	23 984 (93)	3 057	10 060	14 272	26 096	43 233	2 747	18 799	26 438
210.8	622.6	..	112.6	90.9	1 159.3	1 673.8	127.3	..	5.9	61.7	1 114.7	2 736.8	..	12.8	699.7	305.6	60.3	98.8	..	123.5	557.8	165	175.7	350.8	1 041.9	6 954.8
20 792	21 031	..	21 529	17 787	19 939	20 497	12 174	..	21 938	17 228	19 465	21 795	..	31 303	7 383	19 782	16 851	22 672	..	12 457	14 226	18 673	24 809	5 691	17 776	26 438
1.2	1.5	..	2	-0.7	1.1	1.7	0.8 (94)	..	0.9	5.7	1.1	1.3	..	4.1 (92)	3.0 (93)	2.1	2.9	2.1 (93)	..	1.4	1.3	0.4	0	3.2	1.2	2.3
17.6	17.5	32.2	16	15.1	18	21.7	16.9 (94)	19.3	15.2	15.1	17	28.5	36.6	27.7 (92)	16.6	19.4	20.5	22 (93)	17.1	23.7	20.6	14.5	22.7	23.3	15.1	17.6
7.4 (94)	6.5	..	7.2 (94)	5.9 (94)	8.1	7.6	7.9 (94)	8	4.7	5.5	8.6	9.6 (94)	13.2	..	9.4 (93)	9.1	10	11.7 (93)	5.8 (94)	7.8	8.3	10.8	7.3 (94)	7.7 (93)
4.5 (94)	4.9	..	3 (94)	3.6 (94)	4.5	7.6	3.4 (94)	9.8	4	5	4.8	5.7 (94)	7.8	..	4.9 (93)	5.2	5.5	5.2 (93)	4.1 (94)	1.6	14.4 ⁹	9.3 (94)	3.1 (94)	4.0 (93)
-1.1	0.3	..	-0.5	-10.4	-1.3	2.5	1.2 (94)	..	-4.1	0.9	-1.7	-0.1	..	6.5 (92)	7.7 (94)	1.2	4.5	1.8	-0.9	-5.3	-0.2	4	-1.6	5.8
22.6	17.1	..	17.8	19.8	19.7	21.3	15.7 (94)	..	16.4	19.5	20.5	30.8	35.8	60.2 (92)	15.1 (94)	24.6	18.4	21.9 (93)	..	21.6	21.5	16.6	30.1	19.7	13.8	15.9
14.8	19.6	..	25.1	21.8	19.3	19.5	18.5 (94)	24.9	20.8	14.7	16.3	9.7	10.4	17.1 (92)	10.6 ¹⁰	14.3	14.3	22.1 (93)	..	18.1	16.6	25.8	14	10.8	21.4	16.2
54.1	46.7	..	61.1	57.7	50.9	46.1	52.7	..	34.4	40.4 (93)	51	27	15.3	52.8	42.5 (93)	42.6	66.4	36.3	..	42.3	35.8 (93)
50.6	42.4	..	59.1	53	46.4	46.4	44.2	..	35.4	38.9 (93)	45	32.2	24.2	51.6	39.8 (93)	39.1	57.4	36.5	..	37.3	31.7 (93)
0.32	0.42	..	0.99	0.3	0.64	0.33	0.2	0.27	0.28	..	0.4	..	0.75	0.22	1.05	..	0.36	0.27	0.92	0.38	..	0.31	0.15
12 960	12 551	10 259	11 531	9 643	11 996	11 707	9 071	11 197	13 208	9 467	11 952	13 102	12 287	16 827	5 368	11 854	10 396	11 194	..	8 150	8 812	9 778	14 554	4 021	11 319	17 834
402	455 (92)	164	312	367	419	533 ⁸	187	204	435	251	516 (92)	326	95	506	88	372	439	375	175	332	343	404	40	43	375 (92)	556
437	592	190	589	544	536	457 ⁸	457	146	544	328	418	468	378	541	88	499	460	542	115	311	364	678	611	184	494	574
453	640	..	537	505	408	558	201	414	319	304	421	614	211	267	149	488	443	424	295	188	402	469	47	176	435	815
3.7	2.2	3.2	2.8 (93)	2.7	2.9	3.2 (92)	3.9 (93)	..	3 (93)	2	1.7 (92)	1.8	..	2.2 (93)	1	2.5 (90)	2.1	3.3 (93)	..	2.9	4.1 (93)	3	31	1.1	1.5 (93)	2.5 (93)
7.6	6.8 (93)	..	5.4 (93)	4.6	6.1	5.8 (93)	7.9	11.5	4.8 (93)	5.9	7.3 (93)	4.2	..	8.5 (92)	17	5.6	7.3 (93)	5.1 (93)	..	7.9	7.6 (93)	4.8 (93)	5.5 (93)	46.8	6.2	8.5 (92)
2.8	2.7	..	3.3	4.2	3	4.8	13.4	4.3	5	2	..	1.9	2.9	1.6	3.5	6.4	4.6	5.7	2.7
2.4	2.2	20.3	2	2.3	2.2	3.5	13.9	25.4	3.5	2.5	5	1.4	6.2	2.8	17.6	2.7	2.1	2.4	43	7.2	5.2	4.4	3.2	78.6	3.4	3.1
170 230 ⁷	192 502	21 654	49 045	39 995	286 762	523 000	11 761	12 540	1 802	44 708	233 868	441 512	125 058	..	79 542	197 087	13 805	41 836	22 892	23 356	91 615	79 595	81 499	21 853	242 692	584 742
63.2	34.4	47.4	28.3	32	18.7	21.7	12.2 (94)	28.7	25.6	69.5	21.5	8.6	27.5	..	32.3	49.8	23.1	30.9 (93)	19.4	23.4	16.4	34.5	26.6	12.9	22	8.4
7.6	8.6	..	7	8.6	5.8	5	8	5.2	2.5	13.4	6.6	9	14	..	24.3	8.5	7.9	4.4	..	7.4	10.6	6.7	5	10.8	5.7	8.2
155 449 ⁷	164 443	26 523	43 728	28 928	267 059	463 472	27 718	15 073	1 754	33 024	206 246	335 392	135 119	..	72 453	177 912	13 990	32 804	29 050	33 539	114 835	64 469	80 193	36 060	265 696	743 445
57.7	29.4	58	25.2	23.1	17.4	19.2	28.3 (94)	34.5	24.9	51.3	19	6.6	29.7	..	29.4	45	23.4	23.3 (93)	24.6	33.6	20.5	28	26.2	21.3	24.1	10.7
5.3	7.1	..	6.7	1.4	3.5	6.1	6.9	11.7	1.2	9.8	2.5	7.5	14.1	..	18.3	7.1	8.1	3.8	..	6.2	5.6	3.3	2.8	9.8	3.5	8.5
10 883 ⁷	10 124	9 312	7 411	6 753	18 065	57 185	9 943	8 108	207	5 806	23 482	123 277	21 983	..	11 333	22 680	2 967	15 148	9 939	10 663	23 199	16 180	24 496	8 370	28 265	50 307
0.8	0.7	..	2	2.8	0.8	1.5	4.3	..	1.4	2.1	1.4	4.4	..	1.9	1.5	2.5	5.5	3.8	2.4	3	3.7	2.8	1.3	0.8

Novembre 1996

7. Données relatives à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

8. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale.

9. Y compris les constructions non résidentielles.

10. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

Sources : Population et emploi : Statistiques de la population active, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : Comptes nationaux, vol. 1, OCDE, et Perspectives économiques de l'OCDE, Statistiques.

Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses.

Salaires et prix : Principaux indicateurs économiques, OCDE. Commerce extérieur : Statistiques mensuelles du commerce extérieur, OCDE. Réserves officielles totales : Statistiques financières internationales, FMI.

Code	Titre	Volume	Année	Édition	Nombre de pages	État
101	101	101	101	101	101	101
102	102	102	102	102	102	102
103	103	103	103	103	103	103
104	104	104	104	104	104	104
105	105	105	105	105	105	105
106	106	106	106	106	106	106
107	107	107	107	107	107	107
108	108	108	108	108	108	108
109	109	109	109	109	109	109
110	110	110	110	110	110	110
111	111	111	111	111	111	111
112	112	112	112	112	112	112
113	113	113	113	113	113	113
114	114	114	114	114	114	114
115	115	115	115	115	115	115
116	116	116	116	116	116	116
117	117	117	117	117	117	117
118	118	118	118	118	118	118
119	119	119	119	119	119	119
120	120	120	120	120	120	120
121	121	121	121	121	121	121
122	122	122	122	122	122	122
123	123	123	123	123	123	123
124	124	124	124	124	124	124
125	125	125	125	125	125	125
126	126	126	126	126	126	126
127	127	127	127	127	127	127
128	128	128	128	128	128	128
129	129	129	129	129	129	129
130	130	130	130	130	130	130
131	131	131	131	131	131	131
132	132	132	132	132	132	132
133	133	133	133	133	133	133
134	134	134	134	134	134	134
135	135	135	135	135	135	135
136	136	136	136	136	136	136
137	137	137	137	137	137	137
138	138	138	138	138	138	138
139	139	139	139	139	139	139
140	140	140	140	140	140	140
141	141	141	141	141	141	141
142	142	142	142	142	142	142
143	143	143	143	143	143	143
144	144	144	144	144	144	144
145	145	145	145	145	145	145
146	146	146	146	146	146	146
147	147	147	147	147	147	147
148	148	148	148	148	148	148
149	149	149	149	149	149	149
150	150	150	150	150	150	150

Institut kurde de Paris

Document communiqué par le service de documentation de l'Institut kurde de Paris

OFFRES D'EMPLOI

Département des Affaires économiques de l'OCDE

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité couvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macroéconomiques que microéconomiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses de politique économique et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 80 économistes confirmés ayant des formations variées et venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie microéconomique et macroéconomique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.
- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.

- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues constitue un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une culture et une expérience professionnelle différentes, diriger le travail d'économistes moins expérimentés et effectuer les travaux dans les délais requis.

Informations générales

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 305 700 ou FF 377 208 pour les administrateurs (économistes), et de FF 438 348 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Unité administrative
Département des Affaires économiques
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE**

E-Mail: compte.esadmin@oecd.org

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Information Services
648 Whitehorse Road, P.O.B 163
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 9210.7777
Fax: (03) 9210.7788

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co.
Graben 31
Wien 1 Tel. (0222) 533.50.14
Fax: (0222) 512.47.31.29

BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lannoy
Avenue du Roi, Koningslaan 202
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41
Fax: (02) 538.08.41

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd.
5369 Canotek Road
Unit 1
Ottawa, Ont. K1J 9J3 Tel. (613) 745.2665
Fax: (613) 745.7660

Stores:

71 1/2 Sparks Street
Ottawa, Ont. K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985
Fax: (613) 238.6041

12 Adelaide Street West
Toronto, ON M5H 1L6 Tel. (416) 363.3171
Fax: (416) 363.5963

Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763
Fax: (418) 658.3763

Federal Publications Inc.
165 University Avenue, Suite 701
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 860.1611
Fax: (416) 860.1608

Les Publications Fédérales
1185 Université
Montréal, QC H3B 3A7 Tel. (514) 954.1633
Fax: (514) 954.1635

CHINA - CHINE

Book Dept., China National Publications
Import and Export Corporation (CNPIEC)
16 Gongti E. Road, Chaoyang District
Beijing 100020 Tel. (10) 6506.6688 Ext. 8402
(10) 6506.3101

CHINESE TAIPEI - TAIPEI CHINOIS

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tel. (02) 391.7396/391.7397
Fax: (02) 394.9176

**CZECH REPUBLIC -
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

National Information Centre
NIS - prodejna
Konvikská 5
Praha 1 - 113 57 Tel. (02) 24.23.09.07
Fax: (02) 24.22.94.33

E-mail: nkposp@dec.niz.cz

Internet: http://www.nis.cz

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Book and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70
Fax: (33) 12.93.87

J. H. Schultz Information A/S,
Herstedvang 12,
DK - 2620 Albertslung Tel. 43 63 23 00
Fax: 43 63 19 69

Internet: s-info@inet.uni.c.dk

EGYPT - ÉGYPTÉ

The Middle East Observer
41 Sherif Street
Cairo Tel. (2) 392.6919
Fax: (2) 360.6804

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00100 Helsinki

Subscription Services/Agence d'abonnements :
P.O. Box 23
00100 Helsinki Tel. (358) 9.121.4403
Fax: (358) 9.121.4450

***FRANCE**

OFCD/OCDE
Mail Orders/Commandes par correspondance :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16 Tel. 33 (01) 45.24.82.00
Fax: 33 (01) 49.10.42.76
Telex: 640048 OCDE

Internet: Compte.PUBSINQ@oecd.org

Orders via Minitel, France only/
Commandes par Minitel, France
exclusivement : 36 15 OCDE

OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :
33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris Tel. 33 (01) 45.24.81.81
33 (01) 45.24.81.67

Dawson
B.P. 40
91121 Palaiseau Cedex Tel. 01.89.10.47.00
Fax: 01.64.54.83.26

Documentation Française
29, quai Voltaire
75007 Paris Tel. 01.40.15.70.00

Economica
49, rue Héricart
75015 Paris Tel. 01.45.78.12.92
Fax: 01.45.75.05.67

Gibert Jeune (Droit-Économie)
6, place Saint-Michel
75006 Paris Tel. 01.43.25.91.19

Librairie du Commerce International
10, avenue d'Iéna
75016 Paris Tel. 01.40.73.34.60

Librairie Dunod
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
75016 Paris Tel. 01.44.05.40.13

Librairie Lavoisier
11, rue Lavoisier
75008 Paris Tel. 01.42.65.39.95

Librairie des Sciences Politiques
30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris Tel. 01.45.48.36.02

P.U.F.
49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris Tel. 01.43.25.83.40

Librairie de l'Université
12a, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence Tel. 04.42.26.18.08

Documentation Française
165, rue Garibaldi
69003 Lyon Tel. 04.78.63.32.23

Librairie Decitre
29, place Bellecour
69002 Lyon Tel. 04.72.40.54.54

Librairie Sauramps
Le Triangle
34967 Montpellier Cedex 2 Tel. 04.67.58.85.15
Fax: 04.67.58.27.36

A la Sorbonne Actual
23, rue de l'Hôtel-des-Postes
06000 Nice Tel. 04.93.13.77.75
Fax: 04.93.80.75.69

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Bonn Centre
Austg-Bebel-Allee 6
D-53175 Bonn Tel. (0228) 959.1200
Fax: (0228) 959.12.17

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann
Stadiou 28
10564 Athens Tel. (01) 32.55.321
Fax: (01) 32.30.320

HONG-KONG

Swindon Book Co. Ltd.
Astoria Bldg. 3F
34 Ashley Road, Tsimshatsui
Kowloon, Hong Kong Tel. 2376.2062
Fax: 2376.0685

HUNGARY - HONGRIE

Euro Info Service
Margitsziget, Európa Ház
1138 Budapest Tel. (1) 111.60.61
Fax: (1) 302.50.35
E-mail: euroinfo@mail.mata.vu.hu
Internet: http://www.euroinfo.hu/index.html

ICELAND - ISLANDE

Mál og Menning
Laugavegi 18, Pósthólf 392
121 Reykjavík Tel. (1) 552.4240
Fax: (1) 562.3523

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308
Fax: (11) 332.2639
E-mail: oxford.publ@access.net.in
17 Park Street
Calcutta 700016 Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

Pdii-Lipi
P.O. Box 4298
Jakarta 12042 Tel. (21) 573.34.67
Fax: (21) 573.34.67

IRELAND - IRLANDE

Government Supplies Agency
Publications Section
4/5 Harcourt Road
Dublin 2 Tel. 661.31.11
Fax: 475.27.60

ISRAEL - ISRAËL

Praedieta
5 Shatner Street
P.O. Box 34030
Jerusalem 91430 Tel. (2) 652.84.90/1/2
Fax: (2) 652.84.93

R.O.Y. International
P.O. Box 13056
Tel Aviv 61130 Tel. (3) 546.1423
Fax: (3) 546.1442

E-mail: royil@netvision.net.il

Palestinian Authority/Middle East:
INDEX Information Services
P.O.B. 19502
Jerusalem Tel. (2) 627.16.34
Fax: (2) 627.12.19

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria, 1/1
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15
Fax: (055) 64.12.57

E-mail: licosa@ftbce.it
Via Bartolini 29
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder
Piazza Montecitorio 120
00186 Roma Tel. 679.46.28
Fax: 678.47.51

Libreria Hoepli
Via Hoepli 5
20121 Milano

Tel. (02) 86.54.46
Fax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica
Dot. Lucio de Biasio 'Aeiou'
Via Coronelli, 6
20146 Milano

Tel. (02) 48.95.45.52
Fax: (02) 48.95.45.48

JAPAN - JAPON

OECD Tokyo Centre
Landic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107

Tel. (81.3) 3586.2016
Fax: (81.3) 3584.7929

KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul

Tel. 730.78.91
Fax: 735.00.30

MALAYSIA - MALAISIE

University of Malaya Bookshop
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Malaysia

Tel. 756.5000/756.5425
Fax: 756.3246

MEXICO - MEXIQUE

OECD Mexico Centre
Edificio INFOTEC
Av. San Fernando no. 37
Col. Toriello Guerra
Tlalpan C.P. 14050
Mexico D.F.

Tel. (525) 528.10.38
Fax: (525) 606.13.07

E-mail: ocde@rn.net.mx

NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij Plantijnstraat
Externe Fondsen
Postbus 20014
2500 EA's-Gravenhage

Tel. (070) 37.89.880
Fax: (070) 34.75.778

Subscription Agency/Agence d'abonnements :
SWETS & ZEITLINGER BV
Heereweg 347B
P.O. Box 830
2160 SZ Lisse

Tel. 252.435.111
Fax: 252.415.888

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

GPLegislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington

Tel. (04) 496.5655
Fax: (04) 496.5698

NORWAY - NORVÈGE

NIC INFO A/S
Ostensjoveien 18
P.O. Box 6512 Etterstad
0606 Oslo

Tel. (22) 97.45.00
Fax: (22) 97.45.45

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shahrah Quaid-E-Azam
Lahore 54000

Tel. (42) 735.36.01
Fax: (42) 576.37.14

PHILIPPINE - PHILIPPINES

International Booksource Center Inc.
Rm 179/920 Cityland 10 Condo Tower 2
HV dela Costa Ext cor Valero St.
Makati Metro Manila

Tel. (632) 817.9676
Fax: (632) 817.1741

POLAND - POLOGNE

Ars Polona
00-950 Warszawa
Krakowskie Przedmiescie 7

Tel. (22) 264760
Fax: (22) 265334

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1200 Lisboa

Tel. (01) 347.49.82/5
Fax: (01) 347.02.64

SINGAPORE - SINGAPOUR

Ashgate Publishing
Asia Pacific Pte. Ltd
Golden Wheel Building, 04-03
41, Kallang Pudding Road
Singapore 349316

Tel. 741.5166
Fax: 742.9356

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001

Tel. (91) 431.33.99
Fax: (91) 575.39.98

E-mail: mundiprensa@tsai.es
Internet: http://www.mundiprensa.es

Mundi-Prensa Barcelona

Consell de Cent No. 391
08009 - Barcelona

Tel. (93) 488.34.92
Fax: (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat

Palau Moja
Rambla dels Estudis, 118
08002 - Barcelona

(Suscripciones) Tel. (93) 318.80.12
(Publicaciones) Tel. (93) 302.67.23
Fax: (93) 412.18.54

SRI LANKA

Centre for Policy Research
o/o Colombo Agencies Ltd.
No. 300-304, Galle Road
Colombo 3

Tel. (1) 574240, 573551-2
Fax: (1) 575394, 510711

SWEDEN - SUÈDE

CE Fritzes AB

S-106 47 Stockholm
Tel. (08) 690.90.90
Fax: (08) 20.50.21

For electronic publications only/
Publications électroniques seulement
STATISTICS SWEDEN
Informationsservice
S-115 81 Stockholm

Tel. 8 783 5066
Fax: 8 783 4045

Subscription Agency/Agence d'abonnements :

Wennergren-Williams Info AB
P.O. Box 1305
171 25 Solna

Tel. (08) 705.97.50
Fax: (08) 27.00.71

Liber distribution

International organizations
Fagerstagatan 21
S-163 52 Spanga

SWITZERLAND - SUISSE

Maditec S.A. (Books and Periodicals/Livres
et périodiques)
Chemin des Palettes 4
Case postale 266

1020 Renens VD 1
Tel. (021) 635.08.65
Fax: (021) 635.07.80

Librairie Payot S.A.

4, place Pépînet
CP 3212
1002 Lausanne

Tel. (021) 320.25.11
Fax: (021) 320.25.14

Librairie Unilivres

6, rue de Candolle
1205 Genève

Tel. (022) 320.26.23
Fax: (022) 329.73.18

Subscription Agency/Agence d'abonnements :

Dynapresse Marketing S.A.

38, avenue Vibert
1227 Carouge

Tel. (022) 308.08.70
Fax: (022) 308.07.99

See also - Voir aussi :

OECD Bonn Centre

August-Bebel-Allee 6

D-53175 Bonn (Germany) Tel. (0228) 959.120
Fax: (0228) 959.12.17

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co. Ltd.

113, 115 Fuang Nakhon Rd.

Opp. Wat Rajbopith

Bangkok 10200

Tel. (662) 225.9531/2
Fax: (662) 222.5188

TRINIDAD & TOBAGO, CARIBBEAN

TRINITE-ET-TOBAGO, CARAÏBES

Systematics Studies Limited

9 Watts Street

Curepe

Trinidad & Tobago, W.I.

Tel. (1809) 645.3475
Fax: (1809) 662.5654

E-mail: tobe@trinidad.net

TUNISIA - TUNISIE

Grande Librairie Spécialisée

Fendri Ali

Avenue Haffouz Imm El-Intilaka

Bloc B 1 Sfax 3000

Tel. (216-4) 296.855
Fax: (216-4) 298.270

TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd.

Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13

06684 Kavaklıdere/Ankara

Tel. (312) 428.11.40 Ext. 2458
Fax: (312) 417.24.90

Dolmabahçe Cad. No. 29

Besiktas/Istanbul

Tel. (212) 260.7188

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

The Stationery Office Ltd.

Postal orders only:

P.O. Box 276, London SW8 5DT

Gen. enquiries

Tel. (171) 873.0011
Fax: (171) 873.8463

The Stationery Office Ltd.

Postal orders only:

49 High Holborn, London WC1V 6HB

Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol,

Edinburgh, Manchester

UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Washington Center

2001 L Street N.W., Suite 650

Washington, D.C. 20036-4922

Tel. (202) 785.6323
Fax: (202) 785.0350

Internet: washcont@occd.org

Subscriptions to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

12-1996

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16

IMPRIMÉ EN FRANCE

(10 97 27 2 P) ISBN 92-64-25439-0 - n° 49504 1997

ISSN 0304-3363

Institut kurde de Paris

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Études récentes :

ALLEMAGNE, SEPTEMBRE 1996
AUSTRALIE, DÉCEMBRE 1996
AUTRICHE, MARS 1997
BELGIQUE-LUXEMBOURG, AVRIL 1997
CANADA, NOVEMBRE 1996
CORÉE, MAI 1996
DANEMARK, JUIN 1997
ESPAGNE, JANVIER 1996
ÉTATS-UNIS, NOVEMBRE 1996
FINLANDE, AOÛT 1996
FRANCE, FÉVRIER 1997
GRÈCE, JUILLET 1996
HONGRIE, SEPTEMBRE 1995
IRLANDE, MAI 1997
ISLANDE, MAI 1997
ITALIE, AVRIL 1997
JAPON, DÉCEMBRE 1996
MEXIQUE, DÉCEMBRE 1996
NORVÈGE, MARS 1997
NOUVELLE-ZÉLANDE, MAI 1996
PAYS-BAS, AVRIL 1996
POLOGNE, NOVEMBRE 1996
PORTUGAL, AOÛT 1996
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, JUILLET 1996
ROYAUME-UNI, MAI 1996
SUÈDE, DÉCEMBRE 1996
SUISSE, JUILLET 1996
TURQUIE, JUIN 1997

Études des pays « Partenaires pour la transition »

LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE, SEPTEMBRE 1996

Pays non membres

LA FÉDÉRATION DE RUSSIE, SEPTEMBRE 1995

BULGARIE, MARS 1997

SLOVÉNIE, MAI 1997

Abonnement 1997

FF 1 750 £240 \$US385 DM 550 ¥ 39 900

(10 97 27 2 P) FF 125

ISBN 92-64-25439-0

ISSN 0304-3363



BR

BR